LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 26 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 5 OCTOBRE 1967 PRIX 10c



La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.

Maintien et renouveau de la foi, les principaux buts du synode

CITE DU VATICAN — Un des objectifs principaux de cette rencontre est le maintien de la foi catholique et un renouveau de sa vigueur, a déclaré S. S. le pape Paul VI dans l'allocution qu'il a prononcée lors de la cérémonie d'ouverture du premier synode des évêques à Saint-Pierre.

Institué par le pape, en 1965, avant même la fin du concile, suivant les voeux des pères conciliaires, pour faire participer plus activement l'épiscopat au gouvernement de l'Eglise, le synode s'est ouvert par une messe que Paul VI a concélébrée avec 14 cardinaux et archevêques.

Paul VI a également affirmé que le souci de la fidélité doctrinale doit guider la période post-conciliaire marquée par les "tendances religieuses de la mentalité moderne et les menaces insidieuses qui, au sein même de l'Eglise, se manifestent à travers l'action de certains maitres et écrivains". "Ceux-ci, a souligné le pape, paraissent plus désireux d'ajuster le dogme de la foi à la pensée et au langage profanes que de se conformer aux normes du magistère ecclésiastique".

A cet égard, le Saint-Père s'est élevé contre toute revision du patrimoine doctrinal visant à donner "au christianisme de nouvelles dimensions idéologiques, bien différentes des dimensions théologiques que la tradition authentique a dessinées avec un total respect de la pensée de Dieu".

"La foi, a insisté le pape, n'est pas le fruit d'une interprétation arbitraire ou purement neutraliste de la parole de Dieu".

La cérémonie était empreinte d'une grande simplicité. Le cortège pontifical s'est avancé dans la nef, composé seulement des clercs, des évêques cocélébrants et enfin du pape, qui renonçant à la sedia, suivait à pied.

A part la tribune diplomatique où les ambassadeurs portaient l'uniforme brodé d'or, cette même simplicité se retrouvait dans la foule qui occupait les tribunes. L'une d'elles était réservée aux dirigeants des grands mouvements d'apostolat des laïcs, qui vont se réunir en congrès d'ici une quinzaine de jours. Pas de tribune pour des observateurs non-catholiques comme au concile, mais on constatait cependant la présence du frère Roger Schutz, prieur de Taizé, et de son adjoint le frère Max Thurian.

Les officiants représentaient tous les continents, dont quatre l'Europe (France, Italie, Pologne, Irlande), quatre les Amériques (Etats-Unis, Canada, Argentine, Brésil), trois l'Asie (Inde, Indonésie, Vietnam du Sud), deux l'Afrique (Tanzanie et Haute Volta) et un l'Océanie (Australie).

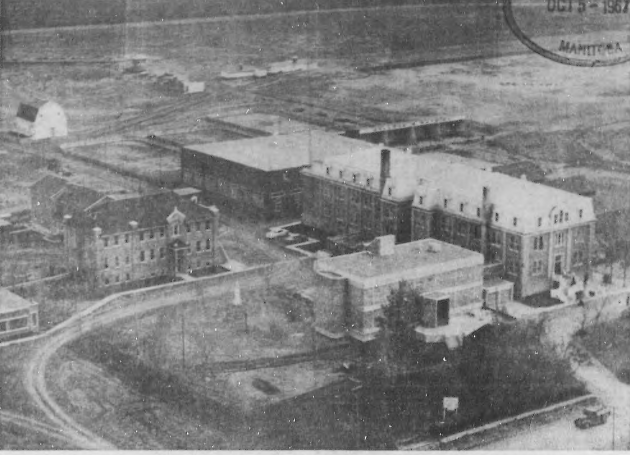
"Deux ans après la clôture du concile oecuménique et selon l'engagement que nous avions pris, nous nous trouvons réunis à nouveau en ce lieu béni en vue d'une double fin: honorer par l'offrande de notre foi le martyre de saint Pierre et de saint Paul dont nous célébrons le 19e centenaire, et intensifier notre charité en vue de l'heureuse célébration de la première assemblée du synode des évêques", a dit le pape dans son allocution.

"Ces intentions, a poursuivi Paul VI, sont évidemment en rapport avec le concile lui-même. La présente rencontre . . . si elle n'a pas la solennité ni les pouvoirs d'un concile, peut cependant revendiquer comme siens certains objectifs principaux. Le tout premier est le maintien de la foi catholique et un renouveau de sa vigueur: C'est son intégrité, sa force, son progrès, sa cohérence sous l'aspect doctrinal et historique, la reconnaissance de cette foi comme principe indispensable de la vie chrétienne, cause et raison d'être de l'Eglise."

Le synode veut être un "ministère de charité ecclésiale", la charité donnée par le Christ aux hommes comme un "nouveau commandement". L'Eglise étant une communion, une société fondée sur la foi et la charité, a poursuivi en substance le pape, l'amour est pour cette Eglise un "principe constitutif et vital".

"Aux difficultés de tout genre que l'Eglise rencontre à notre époque, à l'impulsion croissante qui l'oblige à se prodiguer pour l'expansion du règne de Dieu et le bien de l'humanité, l'Eglise doit répondre par cette force qu'elle se donnera à elle-même: croître dans l'amour qui lui mérite ce titre de chrétienne et qui fait de ses membres 'un seul coeur et une seule âme'."

"Voilà ce qu'entend être le synode des évêques. Et que Dieu nous aide à en faire dans la réalité pratique ce qu'il veut être en intention et par son inspiration; comme nous l'avons dit, ministère de charité découlant du mystère de la charité", a conclu Paul VI.



Le collège Mathieu de Gravelbourg dispense depuis 50 ans à la jeunesse de la Saskatchewan une instruction bilingue, à base catholique et française. Ci-dessus on voit le corps principal de l'institution, le gymnase, la moderne bibliothèque, le pavillon des arts (ancien grand séminaire de Mazenod), l'école d'arts et métiers.

☆ ☆ ☆

Le collège Mathieu de Gravelbourg fêtera ses 50 ans en fin de semaine

GRAVELBOURG — Le 15 décembre 1917, Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Regina, obtenait de la législature de la Saskatchewan une charte d'institution. Sous le nom de "Le Collège catholique de Gravelbourg", la législature donnait à la nouvelle corporation "le pouvoir d'établir, de maintenir et de diriger à Gravelbourg un collège et des écoles pour promouvoir l'éducation dans les arts et les sciences; d'établir les cours et les règlements voulus pour faire avancer la cause de l'éducation générale, professionnelle ou technique; de conférer diplômes et certificats aux élèves compétents; et enfin, d'affilier d'autres écoles et collèges".

C'est le 12 décembre 1918 que Mgr Mathieu ouvrait avec joie les portes de son nouveau collège qu'il mit sous le patronage de saint Pierre-Apôtre sous le titre de la "Chaire de St-Pierre de Rome", en l'honneur de l'abbé Pierre Gravel, premier instigateur de l'oeuvre. Le Collège fut d'abord confié au clergé diocésain et affilié à l'Université Laval de Québec le 19 mars 1919. Se rendant bientôt compte que son clergé ne pourrait fournir le nombre de prêtres requis, au mois d'août 1920 Mgr l'archevêque en confiait la direction à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Affilié à l'Université d'Ottawa depuis 1924, le Collège Mathieu de Gravelbourg prépare ses élèves aux grades universitaires conférés par cette université. Le 11 avril 1942, le ministre d'Education de la Saskatchewan reconnaissait expressément le cours aux grades 8, 9, 10, 11 et 12. Depuis les débuts le Collège n'a cessé de fournir à la jeunesse étudiante de la Saskatchewan une instruction bilingue, à base catholique et française.

Sans compter le grand nombre de professeurs Oblats et laïcs qui ont assuré l'enseignement, le Collège a connu treize recteurs depuis 50 ans: les abbés Charles-Napoléon Deslandes (1918-19) et Charles-E. Baillargeon (1919-20), les RR. PP. Oblats François-X. Marcotte (1920-21), Josaphat Magnan (1921-27), Joseph Guy (1927-29), Edouard Lamontagne (1930-36), Rosario Leclerc (1936-41), Aimé Lizée (1941-44), Josaphat Magnan (1944-48), Louis-Emile Gagnon (1948-51), Irénée Tourigny (1952-57), Philippe Scheffer (1957), Eugène Dubreuil (1957-66), et Raymond Beauregard, recteur actuel.

Depuis la graduation de ses premiers finissants en 1927, le Collège compte des anciens dans les carrières suivantes: sacerdoce et vie religieuse, 121 (49 séculiers dont 9 séminaristes, 72 réguliers dont 16 scolastiques et 5 frères); médecins-chirurgiens, 44 (dont 7 étudiants); dentistes, 16 (dont 4 étudiants); optométristes, 2; pharmaciens, 3; droit, 23 (dont 6 étudiants); génie, 28 (dont 4 étudiants); agronomie, 5; diplomatie, 2; enseignement, 103 (non compris les prêtres éducateurs); littérature, 2; journalisme, 3; sciences sociales, 8; hautes études commerciales, 9; sciences, 9 (dont 6 étudiants). Un grand nombre d'autres anciens se livrent à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, ou sont entrés au service des Forces armées.

Tous, professeurs anciens et actuels, étudiants anciens et actuels sont invités aux grandes célébrations du Jubilé d'or de leur Alma Mater les samedi et dimanche 7 et 8 octobre. Le programme comportera des activités religieuses, sociales, récréatives, et même gastronomiques, mais il y aura surtout une rencontre-discussion permettant d'étudier à fond la situation actuelle à la lumière des meilleurs éléments du passé. Car l'institution a gardé précieusement l'esprit de ses fondateurs, est restée fidèle à ses buts, mais elle fait face de nos jours à des situations totalement nouvelles qui peuvent déterminer ou d'immenses développement pour l'avenir ou tout simplement la disparition. Tous les Anciens voudront certainement être présents aux fêtes jubilaires et, à l'occasion de la "discussion", apporter leur lumière et leur appui.

MM. Kierans et Lévesque s'expliquent sérieusement

Le parti libéral du Québec sortira-t-il plus fort et plus uni de son congrès d'octobre, ou en sortira-t-il plus affaibli et plus divisé? Le Québec peut-il conserver son intégrité dans l'indépendance en association économique avec le reste du Canada, ou risque-t-il de s'enfoncer dans le marasme de l'isolement s'il ne va pas jusqu'à se perdre dans le grand tout américain?

Ces questions ont été posées avec une acuité presque angoissante au cours d'un affrontement télévisé (Public Eye, au réseau anglais de Radio-Canada) entre deux hommes de même affiliation politique mais que, sur le plan constitutionnel, on pourrait qualifier de "frères ennemis", M. Eric Kierans et M. René Lévesque.

C'est M. Lévesque qui, peu de jours auparavant, avait tout remis en question en proposant pour le Québec un statut souverain, en association économique avec le reste du Canada.

Il a été secondé en cela par ses électeurs du comté de Laurier, mais les jeunes libéraux de la province ont rejeté cette option par une faible majorité.

M. Kierans juge également que cette option n'est pas valable et risque de faire au Québec plus de tort que de bien, tout en constituant une sorte de trahison à l'égard des minorités francophones des autres provinces.

A l'appui de sa thèse, il apporte le raisonnement suivant:

a) en adhérant à la Confédération, les provinces ont dû sacrifier une partie de leurs avantages et privilèges particuliers, actuels et futurs, pour contribuer au progrès de l'ensemble. En quittant la Confédération, le Québec en serait affaibli, comme aussi le reste du Canada, parce que les bases de la Confédération en seraient totalement détruites.

b) en se retirant de la Confédération, le Québec irait à l'encontre du grand courant économique en direction nord-sud et ne pourrait compter sur la volonté du reste du Canada de s'allier à lui dans une sorte de Marché commun. Les Maritimes, l'Ontario, les provinces de l'Ouest se tourneraient davantage vers les Etats-Unis et il y aurait concurrence entre ces régions et le Québec. Conséquemment, le Québec serait encore plus à la merci de l'influence américaine.

c) Deux facteurs importants de l'économie, les investissements et l'emploi, seraient encore plus gravement compromis par la désaffection du Québec qui, par ailleurs, trouverait encore plus difficile de combler ses gros déficits.

d) Enfin, la population du Québec ne tient pas à l'indépendance et la question constitutionnelle l'inquiète moins que le problème des investissements et celui du chômage.

A ces arguments, M. Lévesque répond ainsi:

a) La souveraineté du Québec, dans une association économique avec le reste du pays, est une option valable qui n'a jamais été éprouvée et qui vaut la peine de l'être. Rien ne permet de présumer que le reste du Canada ne traitera pas avec le Québec sur un pied d'égalité dans les secteurs où l'intérêt commun est en jeu. La concurrence entre les autres provinces et le Québec ne sera pas plus forte qu'elle peut l'être présentement, parce que le Québec apportera un complément dans le domaine économique.

b) Le courant nord-sud existe déjà depuis longtemps, de même que la résistance du Québec aux influences du sud, et la souveraineté du Québec n'y changera pas un iota. Le Québec serait enfin maître de sa destinée économique et pourrait se tourner plus facilement vers qui pourrait lui apporter le plus et le mieux.

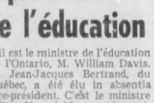
c) Le nombre des partisans de la souveraineté est encore limité mais cette idée gagne de plus en plus de partisans parmi les chefs de file et non pas seulement "dans le petit groupe d'avocats rêveurs" dont parle M. Kierans. Les hommes d'affaires sont peut-être dans l'autre camp pour l'instant mais ce sont des hommes qui, devant l'inévitable, savent promptement où se trouve leur intérêt et qui savent s'y conformer. Les cultivateurs sont parfois réticents mais ils se sont rendus compte qu'ils ne sont pas protégés contre le dumping de produits agricoles importés. Les deux grandes centrales ouvrières, pour leur part, gaspillent leur énergie dans des rivalités nationales et internationales.

A la suite de ce débat, MM. Lévesque et Kierans ont tous deux affirmé qu'ils quitteront le parti libéral dans certaines circonstances: M. Kierans si, après un débat franc et impartial au congrès du parti, la résolution de M. Lévesque est adoptée; M. Lévesque, si sa résolution est repoussée "clairement et catégoriquement" au congrès.

M. Kierans estime que, si M. Lévesque a gain de cause, il ne pourra continuer d'appartenir à un parti qui "invite la population à vivre un jour dans un état de pauvreté relative". De son côté, M. Lévesque dit qu'il ne pourra rester logique avec lui-même s'il demeure dans un parti qui rejette une formule constitutionnelle qu'il juge essentielle. "Mais, dit-il, si le congrès démontre une préférence évidente pour la position que j'ai prise, ce sera pour moi un point de départ".

M. Kierans a eu le mot de la fin en déclarant que, si le congrès rejette la thèse de M. Lévesque, le parti libéral en sortira plus fort et plus uni pour affronter l'Union nationale.

Un conseil interprovincial des ministres de l'éducation



REGINA — Conformément à ce qu'ils avaient décidé en juin dernier, les ministres de l'éducation des dix provinces du Canada se sont donné la semaine dernière un organisme autonome et permanent de collaboration.

Il s'agit du "conseil des ministres de l'éducation", institué le mardi 26 septembre à l'ouverture du congrès annuel de l'association canadienne d'éducation. Ce conseil interprovincial, qui sera doté d'un secrétariat permanent, se réunira au moins deux fois l'an; il a pour but de faciliter les échanges et la coopération entre les provinces dans le domaine de l'éducation, qui en vertu de la constitution est de leur compétence exclusive.

Le nouveau conseil succède au "comité des ministres", sous-comité qui avait vu le jour au sein de l'association canadienne d'éducation en 1960.

Le premier président du conseil est le ministre de l'éducation de l'Ontario, M. William Davis. M. Jean-Jacques Bertrand, du Québec, a été élu in absentia vice-président. C'est le ministre d'Etat Marcel Masse qui représentait le Québec à la rencontre de Regina.

M. Masse a déclaré que la création d'un conseil interprovincial "respecte intégralement" la souveraineté du Québec en matière d'éducation. Il a expliqué que le mémoire d'entente spécifie qu'aucune déclaration du conseil n'engagera la responsabilité de chaque ministre à titre de membre de son gouvernement.

Le comité exécutif de quatre membres doit mettre au point le programme d'action du conseil, déterminer la mise en place du secrétariat permanent (logé temporairement à Toronto) et préparer le budget de ses opérations. Il se réunira à cet effet dans quelques semaines.

Nouveau provincial

Les autorités majeures de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée viennent d'annoncer les noms des membres de la nouvelle administration provinciale des Oblats du Manitoba.

Le R. P. Arthur Lacerte, recteur du collège Saint-Jean d'Edmonton, est le nouveau provincial. Il succède à Son Exc. Mgr Henri Légaré, qui doit prendre officiellement son siège épiscopal au diocèse de Labrador-Shefferville le 11 octobre prochain, en présence de Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, archevêque de Keewatin-Le Pas, dont il est le suffragant.

Les conseillers du nouveau provincial sont les RR. PP. Omer Robidoux, Raymond Beauregard, Arthur Carrière et Joseph Alarie. Le R. P. Champlain Deshaies est le nouvel économe provincial.

La cérémonie d'installation officielle eut lieu hier après-midi à 5 h. au juniorat de St-Boniface en présence d'un fort groupe de Pères et de Frères, et fut suivie d'une messe concélébrée et d'un souper de famille.

Le premier opéra bilingue de l'histoire musicale, Louis Riel, présenté à Toronto

TORONTO — La Canadian Opera Company a présenté, au Centre O'Keefe, la première mondiale de ce qu'on croit être le premier opéra bilingue de l'histoire musicale: Louis Riel, du compositeur canadien Harry Somers, sur un livret de Mavor Moore avec la collaboration de Jacques Languirand.

L'opéra en trois actes et 18 tableaux a été créé à la demande de la fondation du mécène Floyd S. Chalmers et grâce à des subventions de la Commission du Centenaire, des Conseils des Arts du Canada et de la province d'Ontario.

La première avait lieu la semaine même où le premier ministre Ross Thatcher annonçait l'intention du gouvernement de la Saskatchewan de faire ériger une statue au rebelle métis à Regina, ville où Riel fut pendu le 16 novembre 1885.

L'oeuvre, telle que conçue par les librettistes, tient plus du jeu scénique que de l'opéra, puisque la musique de Somers semble évoluer la plupart du temps indépendamment du drame et nuit même parfois à la compréhension du jeu.

En un premier acte qui tient du tableau statique, on assiste à une escarmouche entre une bande de Métis et la petite troupe du nouveau gouverneur de la Terre de Rupert. Puis, au fort Garry, dont s'est emparé le gouvernement provisoire de Riel, le chef métis demande l'aide de Dieu.

Le drame se déplacera souvent vers le bureau du premier ministre John A. Macdonald, à Ottawa, où Mgr Taché revient plaider la cause des Métis. Sir John A. Macdonald est présenté, dans l'oeuvre de Somers, comme un ivrogne et un politicien plus intéressé au sort de la prochaine élection qu'à celui de Riel. Georges-Etienne Cartier fait figure, pour sa part, de pantin dont la seule tâche dans le drame semble être d'introduire et de reconduire Mgr Taché au bureau du premier ministre.

Avec Louis Riel, incarné par le baryton Bernard Turgeon, le rôle de l'évêque Taché (Joseph Rouleau) est le plus fort de l'opéra, celui qui nous vaut les airs les plus intensément dramatiques.

Si le premier acte est faible et trop statique, le deuxième présente une action menée plus rondement, et le troisième nous offre, sur le plan vocal, les plus beaux moments de la soirée: la berceuse que chante l'épouse métisse de Riel — Roxolana Roslak — l'office du Jeudi Saint dans la petite église de Frog Lake, où le Père Alexis André annonce qu'à la demande de l'évêque, ceux qui prendront les armes avec Riel se verront privés des sacrements.

Les librettistes ont clairement présenté Mgr Taché comme le conciliateur malheureux qui arrache à Sir John A. Macdonald des promesses que celui-ci ne tient jamais. Quant à Riel, on le présente à plusieurs reprises comme illuminé mystique et mégalomane.

L'ensemble est d'une haute intensité dramatique, mais l'on se prend à regretter des exceptions qui font prendre à l'opéra une allure de comédie musicale à la Rogers et Hammerstein: notamment, les scènes avec Macdonald et celle où les Orangistes veulent venger la mort de Thomas Scott, fanatique condamné à mort par Riel.

A l'invitation du premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay a assisté à la première mondiale de l'opéra "Louis Riel", oeuvre bilingue du compositeur canadien Harry Somers et des librettistes Mavor Moore et Jacques Languirand.

M. Tremblay était accompagné d'une quinzaine de membres du personnel du ministère et de personnalités du monde musical québécois, dont Wilfrid Pelletier, Clermont Pépin, Renée Morrisset et Victor Bouchard. Le sous-ministre Guy Frégault faisait également partie de la délégation.

A cette occasion, le ministre a été l'hôte du Conseil des Arts de la province d'Ontario à un diner au University Club. En soirée, il a assisté à un vernissage à la Galerie d'art de l'Ontario.

Au diner offert par le Conseil des Arts de l'Ontario, M. Tremblay a souhaité que soient plus fréquents les échanges culturels entre le Québec et l'Ontario.

Radio-Canada à Vancouver

Une station de radio de langue française sera inaugurée le 1er novembre prochain à Vancouver. Le directeur des programmes de Radio-Canada, M. Bill Inglis, l'a annoncé la semaine dernière. Le nouveau poste diffusera surtout en différé, mais rédigera ses propres bulletins de nouvelles. On compte 45,000 francophones à Vancouver.

Alouette I a cinq ans

OTTAWA — A 2 h. 05 samedi matin, le satellite canadien Alouette I avait complété sa 24,918e orbite de la terre.

Lancé il y a cinq ans, ce satellite de diffusion est le plus ancien qui soit encore en orbite. Jusqu'à ce jour, il a transmis des renseignements sur la structure de l'ionosphère, couche de la haute atmosphère contenant des ions gazeux conducteurs d'électricité.

Le 28 novembre, son successeur, Alouette II, aura été deux ans dans l'espace. Un troisième satellite canadien, Isis A, sera lancé l'an prochain.

Arrivé au Canada au début de septembre dernier, le nouveau délégué apostolique a tout de suite commencé à visiter les archevêques "à titre personnel". C'est ainsi qu'il vint la semaine dernière au Manitoba et y rencontra les archevêques de Winnipeg et de St-Boniface. Dans la ville cathédrale il rencontra spécialement le clergé diocésain et régulier, il rendit visite au corps professoral du collège, il parla aux grands séminaristes, etc. Dans la photo ci-dessus prise le jeudi 28 septembre lors de la réunion du clergé, l'on voit, de gauche à droite, LL. EE. NN. SS. Antoine Hacault, évêque auxiliaire et recteur du collège de St-Boniface, Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Emmanuele Clarizio, nouveau délégué apostolique, Henri Belleau, O.M.I., ancien vicaire apostolique de la Baie James, et Dom Fulgence Fortier, O.C.S.O., abbé de Notre-Dame-des-Prairies à St-Norbert. (Photo Perrin du Manitoba)



Denise Pelletier, Jacques Zouvi, Jean Perraud et Francine Racette dans une scène du "Bourgeois Gentilhomme" de Molière que le Théâtre du Nouveau Monde présentera au théâtre Playhouse de Winnipeg, demain et après-demain, les 6 et 7 octobre, sous les auspices de la Corporation du Centenaire du Manitoba.

Elections en Saskatchewan

Les Franco-manitobains s'intéressent énormément de ce temps-ci à l'escalade plus que verbale qui marque la bataille constitutionnelle Québec-Ottawa, aux multiples ententes France-Québec qui envahissent jusqu'aux loisirs et sports après l'éducation et l'économie, au sort de M. Duff Roblin en territoire fédéral et aux efforts de ceux qui veulent sa place à la tête de la province. Mais quand même ils réussissent à écouter certains échos lointains des campagnes électorales qui battent leur plein en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan, car, après tout, leurs compatriotes de ces provinces essaient plus ou moins heureusement de profiter de l'occasion pour marquer des points en faveur du fait français chez eux.

Plus ou moins heureusement . . . car il faut bien avouer qu'en Ontario et au Nouveau-Brunswick les chefs politiques des divers partis y sont allés de leurs déclarations et promesses en faveur des minorités francophones, mais en Saskatchewan on n'a encore rien entendu de tel. C'est vrai qu'il y a un ministre canadien-français dans le cabinet Thatcher, que quelques députés de la dernière législature parlaient le français ou au moins s'y intéressaient, que le ministère d'Education a pris certaines mesures hésitantes en faveur du français dans les écoles, qu'une poignée de fonctionnaires francophones existe à Regina, que les universités ont manifesté un bon début d'intérêt envers l'enseignement moderne de cette langue moderne. Mais la campagne électorale n'a pas le temps de s'arrêter à ces quelques faits, encore moins le temps d'élaborer une politique d'avenir.

En effet, le ton donné à la campagne électorale par MM. Thatcher, Douglas et Lloyd ne laisse place qu'à une lutte à mort pour ou contre la libre entreprise ou le socialisme. A demain les questions d'unité nationale, des deux nations, de la minorité francophone sur les lieux du combat.

Rappelons qu'en 1964, il y a à peine trois ans et demi, M. Thatcher détrônait les puissants Cécéfistes qui régnaient en maitres depuis vingt ans à Regina. Depuis ce temps il n'a cessé de faire campagne politique contre ses puissants adversaires, criant à tout propos que tout le mal venait de ces vingt années de stagnation socialiste et que tout le bien naissait en 1964 grâce aux initiatives hardies de son parti pour rétablir la libre entreprise. Aussi démontre-t-il, chiffres à l'appui, durant cette dure campagne électorale, que la Saskatchewan a enfin connu de beaux jours: investissements accrus à coup de centaines de millions dans les industries et les mines, réseau routier perfectionné et agrandi, chômage presque inexistant, aide aux municipalités et aux écoles, réduction de la taxe de vente provinciale, etc., etc.

MM. Douglas et Lloyd répondent qu'on sacrifie en tout cela le bon peuple, qu'on vend ses droits aux compagnies, qu'en fait la population a diminué depuis 1964, comme ont baissé le prix du blé, la force ouvrière, les salaires, alors qu'augmentaient les taxes scolaires et les prix des machines agricoles. Mais déjà fortement cantonnés dans les villes (ils détenaient 11 des 14 sièges de Regina, Saskatoon, Moose Jaw et Prince-Albert, avant la dissolution de la législature) ils s'adressent aux fermiers mécontents, surtout aux jeunes fermiers à qui ils promettent des crédits agricoles merveilleux. D'ailleurs c'est une caractéristique de la tactique des néodémocrates au cours de cette lutte ardue, ils s'adressent spécialement aux "jeunes", aux jeunes couples à qui ils proposent un programme de prêt pour achat de maison, aux jeunes étudiants à qui ils offrent un programme d'éducation graduellement gratuite dans les écoles techniques et les universités . . .

Les promesses et les accusations fusent de part et d'autre, si bruyamment qu'il devient difficile d'entendre les voix des candidats conservateurs et créditistes. Tout de même il y a 41 candidats conservateurs et 6 créditistes qui font aussi campagne auprès des électeurs, contre les 59 libéraux et les 59 néodémocrates. Mais voilà, c'est la lutte "libre entreprise ou socialisme". Pas même un mot sur les graves problèmes constitutionnels et linguistiques de l'heure dans notre pays. Dommage.

La Plume de Ma Tante

It is not often that The Free Press feels free to boast about its printing achievements. We all know the difficulties which afflict printing all over the Western world, and that produce typographical errors and jumbled lines in papers as reputable as The Times of London, Le Figaro of Paris or Die Welt of Hamburg.

However, there is an achievement of which this newspaper is justifiably proud. At last, our typesetters are able to set French words with their proper accents, at least in some sizes of type, The Free Press being among the first, if not the first English-language newspaper in North America able to do so.

There were times when no serious newspaper would have dreamt of printing a foreign word or a foreign name without its proper accent. Whether they were Scandinavian letters, the crossed "o" or the "a" with the little circle over it, they would always be printed in the correct way.

This has now largely vanished, but it is wrong for newspapers in a bilingual country, such as is Canada, to spell French without accents that are an integral part of the French language.

All that remains now is to persuade the charming ladies who punch tape for the computer that sets type (yes, Virginia, there is a computer) to use the new acquisition. Who knows, once we can spell René Levesque's name très comme il faut, he might even change his mind on separate states.

Winnipeg Free Press



Durant ces derniers mois, l'intérêt porté à Jérusalem, la Ville de la Paix, a augmenté rapidement. Les murs de l'Ancienne Ville renferme de nombreux sites sacrés aux Juifs, Chrétiens et Musulmans. Parmi ces sites se trouvent: l'Eglise du Saint-Sépulcre où a eu lieu le crucifiement, l'inhumation et la résurrection de Jésus; le Mur des Lamentations qui date du temps du Temple de Salomon; et le Dôme du Rocher où le prophète Mahomet monta au ciel. Les pèlerins de toutes les religions sont arrivés par millions dans la ville depuis qu'elle est accessible au public, à la suite des fameux "Six jours de juin". (Office National Israélien de Tourisme)

En flânant dans Regina

Elle nous est apparue toute fraiche et gaie en cette jeune matinée de fin-septembre. On nous avait tellement parlé du long été sans pluie que l'Ouest venait de connaître que nous pensions la trouver toute fanée et poussiéreuse. Mais nous avions oublié le déluge de trois pouces qui l'avait inondée deux semaines auparavant. Regina avait repris vie; elle était plus belle qu'au printemps.

Le Parc Wascana resplendissait. Ses jardins gracieusement découpés, ses pelouses fraichement tondues, ses plates-bandes couvertes de fleurs, l'eau de l'étang totalement renouvelée, tout invitait à une promenade. C'est donc au milieu d'une nature remplie de verdure et de couleur que nous avons repris contact avec la capitale de la Saskatchewan.

Regina est une ville qui semble avoir été tirée au cordeau au milieu d'une vaste plaine où l'on devine à peine un semblant de ruisseau qui serait le plus souvent sec si on ne lui avait barré la route. Pour décrire Regina, vous commencez par tracer une ligne droite de l'est à l'ouest: c'est la voie ferrée du Pacifique Canadien. Puis de chaque côté, au gré de votre équerre, vous tracez des perpendiculaires et des parallèles. S'il s'y trouve des lignes courbes, ce n'est pas dû au hasard ni au caprice du terrain. C'est plutôt un caprice de l'ingénieur ou de l'arpenteur! C'est un peu trop étudié. Il y manque ces imprévus dûs aux tâtonnements des pionniers qui devaient s'accommoder des cours d'eau ou des collines. A Regina, tout a été prévu d'avance, même son nom qui n'a pas la saveur de Saskatoon ou la bizarrerie de Moose Jaw!

Une capitale

En digne capitale, Regina se veut tout de même fidèle aux origines de la province. Le musée de la R.C.M.P. nous retrace des événements mouvementés; le musée d'histoire naturelle du Parc Wascana intéresse à sa façon jeunes et vieux. Mentionnons aussi cet autre vestige du passé, le "homestead" de M. Diefenbacker qu'on vient de transporter au coeur de la capitale. Malheureusement, cette relique n'est pas à l'abri du vandalisme. Récemment il fallut la protéger contre les profanations de jeunes voyous qui ne semblent pas en connaître long sur les mérites (?) politiques de l'illustre personnage!

Ce qui nous a frappé, en arrivant à Regina, c'est sa vitalité économique. On s'aperçoit que la Saskatchewan a "frappé l'or" (pour employer un anglicisme courant dans ces parages)! Après des années de disette, elle a retrouvé l'or du blé. Quelque temps après elle découvrait l'or noir, l'huile. Maintenant elle exploite l'or rose, la potasse. C'est la prospérité! Et Regina en profite: édifices ultra-modernes, ensemble commerciaux imposants, quartiers résidentiels très recherchés. Ajoutons-y ces boulevards et ces auto-routes larges et rapides qui donnent accès à la ville.

Cette prospérité n'enlève peut-être pas toute illusion. Elle donne parfois un goût des grandeurs qui joue de mauvais tours au nouveau riche. Témoin cette salle de concert d'un luxe effarant que Regina s'était mise dans la tête de construire à titre de "projet du Centenaire". On avait annoncé que cela coûterait $4 millions; le gouvernement fédéral avait accepté d'y verser un million et demi, tandis que le gouvernement provincial et la ville se partageaient les restes. Or voici que, la charpente d'acier à peine sortie de terre, on découvrit des erreurs de calcul. Ce n'était plus quatre, mais bien neuf millions que cela coûterait! Consultés, les contribuables de la ville refusèrent net de s'engager dans une telle dépense. Il fallut suspendre les travaux. Qu'allait-on faire du squelette d'acier? On songeait à le démonter et à revendre les matériaux ré-utilisables! Le gouvernement provincial décida de tirer la "capitale" d'une telle déconvenue... mais aux frais des contribuables de toute la province! Regina aura sa salle de concert, mais au dépens de sa popularité auprès de ses voisines!

La prospérité ne cache pas non plus un problème d'ordre socio-économique très épineux, à savoir le relèvement économique et social des Indiens et des Métis, fort nombreux à Regina et dans la province. Cette question revient fréquemment dans la presse locale et l'on ne sait comment elle se règlera. Durant ce temps, la situation s'envenime au lieu de s'améliorer, ce qui porte certains à croire que la réaction des Indiens pourrait être brutale et violente. Pour le moment, personne ne semble s'énerver.

Arts ou sports?

Quand nous sommes arrivés à Regina, Monique Leyrac venait d'y faire salle comble: plus de 700 personnes, nous a-t-on dit! Il nous a paru toutefois que dans cette ville de 140,000 habitants, il était plus facile aux "Rough Riders" d'attirer quelque 18,000 partisans enragés qu'aux artistes les plus distingués du monde d'emplir une salle de 500 personnes! Nous avons vainement cherché dans le quotidien de l'endroit un compte rendu de la visite de la célèbre chanteuse canadienne, alors que les "Roughies" s'étaient mérités des colonnes et des colonnes pour une victoire purement chanceuse!

Comme province qui détient la troisième place pour la population la moins instruite du pays, la Saskatchewan est cependant en voie de progrès. On en a un bon exemple dans la toute jeune université de Regina qui, depuis trois ans, a accompli des bonds prodigieux: comme la ville, elle est en train de se construire de toutes pièces. Elle est douée d'une direction et d'un corps professoral dynamiques et ouverts aux formules nouvelles. Malheureusement, elle n'a pas encore gagné toutes les faveurs d'un public pragmatique, trop longtemps médusé par le "Campus" de Saskatoon.

Le fait français

Malgré le bel esprit qui règne parmi les dirigeants de l'Université de Regina, nous doutons fort que le fait français n'ait jamais la vie facile à Regina. Il y a bien l'Alliance française qui réunit une élite intéressée et active. Mais le fait français n'existe que s'il y a un groupe qui s'est identifié à lui-même et qui fait du français son moyen d'expression spontanée et correcte, sans devoir recourir à la force ou à des réclamations tapageuses. Ce vouloir vivre "canadien-français" existe-t-il chez l'ensemble des Canadiens français de Regina? Nous en doutons fort, même au risque de déplaire à ceux qui ont le plus à coeur ce qu'on a accoutumé d'appeler la "cause".

Il reste que la paroisse St-Jean-Baptiste ne groupe qu'un dixième de la population catholique francophone de Regina. Il lui serait difficile de faire mieux, étant donné les circonstances et l'éparpillement de la population francophone par toute la ville. D'autre part, à l'école française Mathieu (école maternelle et cours du samedi) où l'on compte environ 150 inscriptions, il n'y a pas en tout vingt élèves francophones!

Il nous a semblé par ailleurs déceler un manque d'entente et de dialogue entre les divers éléments de la population d'expression française. Au simple point de vue humain, c'est dommage! Au point de vue culturel, c'est une grande faiblesse! Certes, il y a beaucoup de bonnes volontés, mais ne pourraient-elles se rencontrer et s'harmoniser malgré les divergences sur les façons d'aborder les problèmes ou de les résoudre? N'y aurait-il qu'une seule solution valable?...

Ville en pleine expansion, capitale économique du sud de la Saskatchewan, Regina garde quand même des proportions humaines. Un bon marcheur la traverse en une heure ou presque! On n'y sent pas encore cet anonymat où l'on s'engouffre forcément quand on habite les grandes métropoles. Il est facile pour la population de Regina de se connaître. C'est un précieux avantage pour la vie catholique, pour les paroisses. S'il y a des problèmes, il est possible d'y trouver des solutions à la portée des personnes sans avoir à recourir à des organismes multipliés et lourds. Regina, c'est une ville à visiter!

J.-P. Aubry, O.M.I.

La France et le Québec

SASKATOON — M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg, prévoit que le Canada, en raison de son évolution rapide, connaîtra avec le temps des problèmes internes et internationaux de plus en plus aigus.

Il a souligné toutefois, au cours d'une interview à Saskatoon, que les difficultés d'unité nationale se résorberont probablement un jour avec de la patience et une volonté mutuelle de mieux se connaître.

M. Bourdon a soutenu que la France, dans ses relations avec le Québec, n'a aucunement l'intention de favoriser l'indépendantisme. Tout ce que veut la France, a-t-il dit, c'est l'épanouissement de la culture franco-canadienne. La France ne tient pas à se mêler des différends politiques entre le Québec et le reste du Canada.

Des jeunes travailleurs s'interrogent

(Réflexions en marge d'une session d'étude)

Quand vingt jeunes travailleurs, garçons et filles, décident de passer toute une belle fin de semaine d'été à discuter longuement et sérieusement leur vie et celle de leurs jeunes compagnons de travail, il ne peut qu'en résulter quelque chose de très encourageant et de très prometteur pour notre société. Ce sont de tels gestes, posés le plus souvent sans bruit, qui doivent permettre à tout adulte d'espérer et de voir dans l'avenir un progrès sur le présent.

C'est ainsi que tout récemment, les 15, 16 et 17 septembre, vingt "chefs d'équipe et dirigeants" de la J.O.C. diocésaine de St-Boniface se réunirent en session d'étude et de révision de vie à Gimli, Man. Ils étaient onze de la paroisse de la Basilique de St-Boniface, deux de la Fédération diocésaine, quatre de Somerset, deux de Ste-Anne-des-Chênes. S'y trouvaient également trois aumôniers: MM. les abbés L. Laurencelle et E. Bonin et le R. P. C. LeBlanc, C.Ss.R.; une dirigeante nationale, Mlle Léonne Paquette, de Montréal, et un observateur du monde des "adultes", M. Jacques Molicard. L'animateur de la réunion fut M. Roland Marcoux, dirigeant laïque de la Fédération diocésaine de l'apostolat laïque.

La J.O.C.

Il est peut-être utile de rappeler ici, au bénéfice des moins initiés, que la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), fondée en Belgique il y a plus de cinquante ans et implantée au Canada durant les années '30, est un mouvement qui s'adresse aux jeunes travailleurs chrétiens, pour les aider à se former eux-mêmes et à s'épanouir en adultes chrétiens pleinement convaincus et apostoliques. Commencée au Manitoba il y a environ quatre ans, la J.O.C. n'existe, à notre connaissance, que dans le secteur francophone de notre population catholique. Elle se recrute dans diverses sections de la classe travaillante: secrétaires, infirmières, employés de bureau, de banque, techniciens, etc. Ici, au Manitoba, la J.O.C. préférerait s'appeler "mouvement des jeunes travailleurs". D'après nos jeunes Manitobains, l'appellation "jeunesse ouvrière" s'appliquerait davantage aux jeunes travaillant en usine ou en manufacture, comme c'est le cas à Montréal. Nous ne leur chicanerons pas cette préférence qui, d'ailleurs, semble bien conforme à ce souci d'adaptation qui, de nos jours, anime toute association d'Eglise.

Dynamique de groupes

La réunion de Gimli fut menée selon les méthodes propres à la dynamique de groupes. En d'autres mots, le programme des sujets à étudier ne fut pas fixé d'avance. Ce sont les participants eux-mêmes qui élaborèrent leur propre méthode de travail, déterminèrent les principaux points à examiner et établirent le rythme et la discipline de la discussion. Cette façon de procéder de l'aveu même des participants permit à tout le groupe de se transformer graduellement et de reviser ainsi ses attitudes pour aboutir à un meilleur échange et à plus de dialogue; en somme, elle l'amena à se découvrir et à se fusionner en une équipe unie et cohérente.

Des problèmes: la formation continue du jeune travailleur

"Les jeunes travailleurs ont beaucoup de problèmes!", nous affirmait Mlle Lucille Rioux, publiciste de la J.O.C. de St-Boniface, à qui nous devons nos renseignements: "Nous avons essayé de les réunir sous ces différents titres: l'éducation, le travail, le budget, la psychologie, les relations, les loisirs"

Le terme "éducation" prend ici un sens assez étendu. Il faut se rappeler que la J.O.C. cherche à amener les jeunes travailleurs à se former eux-mêmes, à continuer leur propre éducation. Or, on constate chez eux beaucoup de lacunes en ce domaine. Par exemple, on trouve que les jeunes travailleurs ne lisent que très peu, et le plus souvent leurs lectures se limitent à des intérêts très restreints et superficiels; ils ne cherchent pas assez à étendre leurs connaissances.

Sur le plan religieux, on remarquera que le jeune travailleur se contente facilement de rites, de gestes religieux sans en pénétrer le sens. Il agira même comme une sorte de comptable, voyant dans les sacrements une banque à mérites et grâces! On rapporte l'exemple de ce jeune qui, durant dix mois de l'année, avait été des plus assidus à la messe et aux autres sacrements mais qui, l'été venu, laissa tout tomber et se livra à deux mois de débauche, prétendant que sa "banque spirituelle" lui permettait telle dépense! Evidemment, c'est un cas extrême qu'on ne peut pas étendre à tous les jeunes.

La J.O.C. remarque également chez les jeunes travailleurs une recherche réelle, quoique mal définie, de certaines valeurs de la vie telles que l'amitié, la solidarité, la fraternité. Par ailleurs, leur sens de "leadership" est faible; ils ont besoin de prendre davantage conscience de l'influence que chacun d'eux peut et doit exercer, grâce aux talents et aptitudes qui lui sont propres.

La vie du travail

L'entrée du jeune dans le monde du travail se fait la plupart du temps sans transition ni préparation immédiate. Le jeune saute sur la première occasion qui se présente, sans se demander s'il en a les capacités et les goûts.

Il faut dire ici que notre système actuel d'orientation professionnelle dans les écoles est encore très pauvre. Il se contente souvent de présenter aux jeunes la liste des emplois ou métiers possibles, mais sans aider le jeune étudiant à découvrir ses propres capacités, sans l'orienter suffisamment. Il en résulte que trop se lancent immédiatement dans le travail sans être passés par une école d'arts et métiers.

Il en résulte chez le jeune de l'instabilité au travail. Il n'est pas satisfait de son emploi; alors il en cherche un autre qu'il abandonnera peut-être au bout de quelques mois! Ce problème se présente surtout chez ceux qui ont quitté prématurément leurs études. Désabusés après cette première expérience du travail, certains chercheront alors à reprendre leurs études et la J.O.C. fera tout en son pouvoir pour les y encourager.

Le jeune travailleur, remarque-t-on, est assez fortement teinté d'individualisme; il recherchera son avancement personnel, le prestige et l'argent que cela apporte, mais il ne se sentira aucunement solidaire de ses semblables.



Mlle Lucille Rioux

D'autre part, il y a ce problème particulier aux jeunes de la campagne: la plupart d'entre eux sont forcés d'immigrer en ville s'ils veulent trouver de l'emploi. Ce déménagement entraîne un déracinement psychologique, sans compter les difficultés inhérentes à la recherche d'un logement et d'un emploi. A ajouter à cela les temps libres à remplir, les loisirs à utiliser. A noter ici, que plusieurs de nos jeunes francophones qui doivent s'établir en ville s'adressent à la J.O.C. pour leurs renseignements. C'est ce qui explique, en partie du moins, pourquoi actuellement la majorité des membres de ce mouvement sont originaires de la campagne.

Le budget

A la question du travail se rattache celle du budget personnel que le jeune travailleur trouve bien difficile à établir. "Il préfère dépenser comme ça vient!" Cependant, les cas varient selon que les jeunes habitent encore au foyer ou vivent en pension. Ces derniers, par la force des circonstances, doivent calculer davantage. Quant aux premiers, ils se fient à leurs parents pour les frais de logement et autres; en conséquence, ils dépensent facilement et follement.

Autre attitude qu'on remarque en particulier chez les non-spécialisés, c'est de faire passer l'argent avant le travail: "peu importe ce que l'on fait, pourvu que ça paye!".

Problèmes psychologiques

Le jeune travailleur qui s'examine sérieusement reconnaîtra qu'il n'est pas en tout un adulte. Il avouera qu'il manque de confiance en lui-même, qu'il est impulsif et précipité dans ses décisions, qu'il souffre d'un complexe d'infériorité.

On remarque aussi que les jeunes travailleurs restent souvent anonymes les uns envers les autres; ils ne se connaissent pas beaucoup entre eux et ne cherchent pas spontanément à s'intégrer à de nouveaux groupes ou cercles de jeunes.

Et ils ont peur de l'engagement; ils n'aiment pas à se compromettre et à accepter des responsabilités, même en ce qui concerne leurs propres loisirs.

Autant de points où la J.O.C. veut aider les jeunes travailleurs à évoluer, non sans le secours et les encouragements des adultes.

Relations avec les autres

Les jeunes travailleurs n'échappent pas au conflit des générations. Comme les autres jeunes, ils trouvent qu'ils ne sont pas acceptés des adultes; ils ne se sentent pas encouragés dans leurs projets ni appréciés pour leurs réussites. La J.O.C. elle-même trouve que les adultes ne comprennent pas le mouvement, en ignorent les efforts de rayonnement apostolique parmi les jeunes ou s'en désintéressent totalement. On la confond avec un "club" quelconque.

Entre les jeunes travailleurs eux-mêmes, les occasions de friction sont nombreuses: rudesse des jeunes gens envers les jeunes filles, manque de tact, indiscrétion, esprit de compétition, etc.; difficultés dues le plus souvent à l'ignorance de la différence psychologique des deux sexes.

Notons enfin que les jeunes travailleurs en réunion à Gimli se sont examinés sur les moyens de faire pénétrer davantage la J.O.C. dans les autres groupes de jeunes qu'elle rencontre. On aimerait des contacts plus soutenus et moins superficiels.

Les loisirs

Les jeunes travailleurs ont beaucoup de temps libre. Mais comment l'emploient-ils? Dans l'ensemble, les loisirs sont très peu organisés. Les jeunes travailleurs se considèrent un peu comme les "enfants pauvres"; les centres récréatifs, constatent-ils, ne leur sont pratiquement pas accessibles; veulent-ils retenir une salle ou un gymnase, on leur dit que c'est réservé pour les étudiants! Cela explique un peu le ressentiment que les jeunes travailleurs éprouvent parfois à l'endroit de certains adultes.

Mais ils avouent aussi qu'ils ne s'aident pas toujours eux-mêmes autant qu'ils pourraient. Ils se fient facilement sur quelques-uns (toujours les mêmes!) pour leur organiser soirées, danses, etc.!

Programme d'action

On peut le constater sans difficulté, cette session d'étude que la J.O.C. de St-Boniface vient de tenir à Gimli s'est faite en profondeur. Elle a abordé tous les problèmes de l'heure chez nos jeunes travailleurs. Mais ce mouvement de jeunes travailleurs chrétiens ne veut pas se contenter de dresser des dossiers. Ce qui l'intéresse de prime abord, c'est d'apporter des réponses aux questions qui se présentent à lui.

On ne saurait douter qu'après la besogne que vingt de ces jeunes ont abattue à Gimli s'en suive une année très riche en réalisations de toutes sortes!

J.-P. Aubry, O.M.I.

Loi nationale de l'habitation: taux d'intérêt à 8¼ pour cent

OTTAWA — Le ministre John Nicholson a annoncé le 27 septembre, à la veille d'un grand débat sur le logement au Canada, la hausse à 8 et un quart pour cent du taux de l'intérêt des prêts prévus par la Loi nationale de l'habitation.

Il s'agit d'une hausse d'un pour cent par rapport au taux maximum actuel. Le ministre estime que la mesure incitera davantage les prêteurs du secteur privé à placer des fonds dans l'habitation et permettra au gouvernement de consacrer surtout ses propres avoirs à des secteurs importants à caractère social.

Au mois de novembre de l'an dernier, le ministre du Travail, responsable de l'habitation, avait annoncé l'adoption d'une nouvelle formule pour le calcul du taux d'intérêt: cette formule prévoyait le redressement automatique du taux d'intérêt des prêts consentis par les prêteurs agréés ou par la Société centrale d'hypothèques et de logement, à tous les trois mois, conformément aux variations du rendement des obligations à long terme du gouvernement fédéral.

Au cours de 1967, le taux de la LNH a ainsi été redressé à la fin de chaque trimestre, de façon à dépasser de un et demi pour le rendement des obligations à long terme.

Malgré cela, le taux est demeuré inférieur aux taux des prêts conventionnels et il n'a offert aucun avantage par rapport au rendement des obligations de première qualité des compagnies.

Très peu d'enthousiasme

Les prêteurs du secteur privé ont donc manifesté très peu d'enthousiasme à l'égard des prêts hypothécaires assurés de la LNH.

Or, la Loi nationale de l'habitation permet un écart de deux et un quart pour cent entre le taux d'intérêt des obligations et celui du taux des prêts.

M. Nicholson déclare qu'afin d'inciter davantage les prêteurs du secteur privé à placer des fonds dans l'habitation et de permettre au gouvernement de consacrer surtout ses propres prêts à des secteurs importants à caractère social, le gouvernement autorise cet écart dans la loi.

"C'est pourquoi, a dit le ministre, le taux maximal de l'intérêt à exiger pour les prêts aux propriétaires-occupants et les prêts pour la construction de logements à loyer sera fixé à 8 pour cent et restera à ce niveau jusqu'au prochain redressement trimestriel, à la fin de cette année.

"Je tiens à préciser, toutefois, qu'il ne sera apporté aucun changement à la politique régissant le taux d'intérêt dans le cas des prêts servant à réaliser des ensembles de logements sociaux destinés aux familles à faible revenu, des logements pour les personnes âgées, des logements pour les étudiants, des programmes d'aménagement de terrain, de rénovation urbaine et d'épuration des eaux vannes.

"Il ne faut pas s'attendre à ce que le changement que j'annonce présentement apporte une solution complète à la situation actuelle du logement. Néanmoins, ce changement pourra y jouer un rôle important. J'aurai autre chose à ajouter sur ce sujet demain, au cours du débat sur le logement. Il ressort clairement, toutefois, que le gouvernement doit pouvoir compter sur les institutions prêteuses du secteur privé pour que celles-ci contribuent beaucoup plus à satisfaire les besoins de logements qui, par tradition, constituent une opération beaucoup plus commerciale; je veux parler en particulier de la production de logements pour les propriétaires-occupants et de logements à loyer pour le compte de ceux qui ont les moyens de s'en procurer. Comme je viens de l'indiquer, le gouvernement a l'intention de consacrer une plus grande partie de ses ressources à répondre aux besoins sociaux des groupes de citoyens à faible revenu et à résoudre les difficultés qui existent dans certains endroits par suite de l'accroissement urbain, en vue de procurer et d'assurer des conditions de vie améliorées dans les centres urbains.

"Il importe de noter aussi que le taux d'intérêt de premier ordre prévu par la LNH est un plafond maximal. Dans les limites de ce plus grand écart entre le rendement des obligations et le nouveau taux d'intérêt, les institutions prêteuses privées peuvent évidemment consentir des prêts à un taux inférieur au maximum."

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage



Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Boite à Chansons, 13 et 14 octobre

M. Louis Dubé, président de la Jeunesse Franco-Manitobaine, annonce avec grande fierté que les J.F.M. rêvaient depuis longtemps d'un Centre bien à eux et que leur rêve est devenu réalité: le Centre J.F.M., le "100 NON" est une réalisation concrète et permanente.

La première Boite à Chansons de l'Ouest aura lieu à l'occasion de l'ouverture officielle de ce Centre, les 13 et 14 octobre prochains (au choix) à 8 h. 30 p.m. au Centre Culturel de St-Boniface, 321, avenue Cathédrale.

Les jeunes mettent tous leurs talents à l'oeuvre pour offrir alors un programme exceptionnel, pour faire goûter la chanson française interprétée par les meilleurs artistes, dans un décor très ... original. De plus, un goûter et des rafraichissements adéquats sauront faire apprécier davantage l'atmosphère si agréable déjà.

Comme la salle est petite, 80 personnes au maximum pourront jouir de cette soirée, le 13 ou le 14 octobre. Donc avis aux invités: réservez vos places le plus tôt possible soit par lettre (Case postale 145), soit par téléphone (CH 7-2394) pour nous laisser assavoir si vous acceptez l'invitation qui vous a été envoyée.

L'Alliance Française fait apprécier les oeuvres de l'artiste René Richard

Selon une solide tradition annuelle, le Thé de l'Alliance Française a remporté un immense succès dimanche dernier, tant par le nombre et la qualité des participants que par l'enthousiasme de plusieurs à signer leur carte de membre pour l'année 1967-68. Mais en plus de jouir d'une bonne tasse de thé ou café et de l'agréable conversation d'amis, tous ont admiré les tableaux et dessins de l'artiste René Richard, frère de feu le Professeur Richard que l'Alliance Française du Manitoba n'oubliera jamais. D'ailleurs, ne vient-elle pas de perpétuer son souvenir en créant la Bourse Richard à l'Université du Manitoba?

Suisse d'origine, arrivé au nord de l'Alberta en 1908 lors de l'immigration au pays de sa famille, le jeune René ne tarda pas à quitter le toit paternel. Né artiste, ce tout jeune adolescent partit à l'aventure vers les immenses régions du nord-ouest canadien qui, du Mackenzie à l'Ungava, seraient sa grande demeure pendant quelque vingt années. D'abord coureur des bois et, par nécessité, trappeur, il navigue en canot tout le majestueux fleuve Mackenzie, seul il fait une randonnée de plus de 500 milles sur la rivière Saskatchewan et y affronte plus de 50 rapides. Mais un jour, après 20 années de vie solitaire, de contact quotidien avec le silence et la vie sauvage du grand-nord, il rencontre un peintre européen qui, touché par la beauté naturelle de ses tableaux, le décide à aller à Paris pour y parfaire sa technique et sa culture artistique.

C'est à Paris que René Richard rencontra le célèbre artiste canadien Clarence Gagnon qui, un jour, le poussa à revenir au Canada et à s'établir à la Baie St-Paul, au Québec. Désormais, celui qui avait traduit dans ses oeuvres son amour des régions polaires, les camps de trappeurs, les paysages sauvages nordiques des arbres nus, du soleil et de la nuit, des rochers opulents, des eaux majestueuses, des montagnes sévères, allait devenir l'interprète des beautés et des splendeurs non moins majestueuses du Saguenay et de Charlevoix.

M. René Richard a donné de nombreuses expositions de ses oeuvres au Québec ces dernières années. Merci à Mme Richard d'avoir permis à ses amis de l'Alliance Française du Manitoba de jouir du même privilège, dimanche dernier, dans la maison des Pères Oblats de Winnipeg. Il convenait que l'artiste qui a inspiré l'illustre romancière franco-manitobaine, Gabrielle Roy, dans son grand roman "La montagne secrète", soit mieux connu des Manitobains eux-mêmes.

M. Auguste Dansereau désire annoncer qu'il sera candidat au poste de commissaire d'école lors des élections qui auront lieu à St-Boniface le mercredi 25 octobre. M. Dansereau, qui est diplômé de l'Université de Manitoba et de l'Ecole Normale Provinciale, a 15 ans d'expérience dans l'enseignement et plusieurs années en administration municipale et scolaire. Il fut pendant deux ans président de l'Association des Commissaires d'école de Langue française du Manitoba et président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba durant l'année 1963.

M. Patrick Walsh

M. Patrick-Walsh fut le conférencier cette semaine lors de la réunion des Chevaliers de Colomb du conseil de St-Boniface. Voici quelques détails biographiques qui démontrent l'importance du personnage.

Né à Québec le 17 mars 1916, éduqué dans la même ville, il y termina ses études à l'école secondaire St. Patrick en 1933. Il est le fondateur des Jeunes Travailleurs Catholiques dans le nord-ouest de la belle province. Membre et organisateur du Brotherhood of Lumber Workers, il détecta bientôt l'infiltration et la domination par les communistes, et c'est à cette époque qu'il fut convaincu par la police provinciale et la R.C.M.P. d'y rester membre, car en ce temps-là il voulait tout quitter. Donc de 1938 à 1940 il continua son rôle d'espionnage, fournissant des rapports aux autorités provinciales et fédérales, sans rémunération aucune de la part de ces deux agences. En 1943 M. Walsh dut s'enrôler dans les services armés comme policier militaire du "Canadian Provost Corps". Rendu en Angleterre, il continua son travail dans les services secrets.

Après la guerre en 1950 il devint agent secret de la R.C.M.P., jusqu'en 1953. C'est depuis ce temps-là qu'il est associé au Canadian Intelligence Service, toujours dans le même but de démasquer le communisme au Canada.

Aux Chevaliers de Colomb qui l'écoutaient si attentivement, il parla de bien des choses, mais toujours de manière à expliquer clairement comment le communisme s'infiltre dans notre pays, chez nous. Par exemple il y a jusqu'à l'influence communiste de Chine sur les jeunes universitaires du Québec par la distribution gratuite parmi eux du fameux livre rouge de Mao Tsé-toung.

Il a conclu son exposé par ces remarques: que le soulèvement séparatiste du Québec est influencé par des communistes venus exprès de pays d'Europe pour semer l'agitation et préparer la séparation. Il y a danger, dit-il, que le Québec séparé du reste du Canada devienne un second Cuba en Amérique.

Ne vous effrayez ni des travers ni même de quelques défauts de la jeunesse: ce n'est souvent que le brouillard matinal d'une belle journée de printemps. — Cte de Belvèze

Election de l'Association des Dames Libérales

L'assemblée annuelle de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface eut lieu le mercredi 27 septembre, à 8 h., à l'hôtel Marion.

Mme G.-J.-A. Lévêque fut réélue présidente. Les présidentes honoraires sont Mmes L. B. Pearson, Earle MacDonald, Roger Teillet et Gildas Molgat; vice-présidentes honoraires, Mmes John Caswell Davies, L.-L. Desjardins et J. G. Harvey; 1ère vice-présidente, Mme Eric Barschel; 2e vice-présidente, Mme Marcel Dheere; secrétaire, Mme Armand Ayotte; secrétaire-correspondante, Mme J.-G. Privé; trésorière, Mme M.-E. Couture; activités sociales, Mme J.-A. Turenne; assistante, Mme Claude Couture; visite des malades, Mme M. S. Ludwig; recrutement, Mme Paul Boulet; publicité, Mme Fleurette Ayotte; résolution, Mme B. R. Wolfe; goûter social, Mme Jos. Lambert.

Voici les principaux événements de l'année: deux dames prirent part aux conventions libérales à Ottawa qui avaient lieu en octobre et avril; plusieurs assistèrent aux cérémonies qui se déroulèrent durant l'été à l'"International Peace Garden"; thé à la résidence de Mme L.-L. Desjardins pour recueillir de l'argent. Mme MacDonald en était l'invitée d'honneur.

L'invité d'honneur de l'assemblée était M. Victor Fulton, de Birtle, 1er vice-président du Parti Libéral du Manitoba. Pour terminer, il y eut soirée sociale à l'occasion du départ de membres, dû à la nouvelle redistribution dans le district: M. et Mme Frank Schroeder, de Niverville, M. et Mme W. G. Moody, de Charleswood, et Mme Merrick, de St. James.

Publiciste

Le prix minimum du blé fixé à $1.95½

OTTAWA — Le gouvernement fédéral s'est porté garant, le 27 septembre, d'un prix minimum du blé qu'il a fixé à $1.95½ le boisseau, jusqu'à ce qu'entre en vigueur la nouvelle entente internationale sur le blé, le 1er juillet prochain.

Tout en accueillant avec satisfaction cette décision rendue publique par le ministre du Commerce, M. Robert Winters, l'opposition a manifesté certains doutes quant à l'approbation des pays qui importent le blé canadien.

Le député Eldon Woolliams (PC — Bow River) a déclaré que les contribuables canadiens se doivent de subventionner les producteurs de blé de l'Ouest canadien parce que les Etats-Unis sont allés à l'encontre d'un accord accepté en principe à Genève cet été en vendant leur blé à un prix inférieur à celui qui avait été fixé.

Depuis l'expiration de l'ancienne entente en fin de juillet, les Etats-Unis s'étaient "emparés" de marchés canadiens au Japon et ailleurs en vendant leur produit à un prix inférieur.

Selon M. Woolliams, M. Winters avait induit les fermiers en erreur le printemps dernier en suggérant que le prix du blé grimperait de 21 cents. Au lieu de grimper, il a fléchi de 22 cents.

Bien que les subventions gouvernementales aideraient les fermiers, M. Woolliams a déclaré que le Canada avait perdu des débouchés et que pour cette raison "il sera peut-être difficile de faire entériner le nouvel accord".

"S'agit-il de représailles des Etats-Unis contre le Canada, parce que le gouvernement progressiste-conservateur a osé vendre du blé à la Chine communiste?", s'est demandé M. Woolliams.

Il a également insisté qu'on lui réponde si oui ou non il y avait obligation morale ou légale de la part des Etats-Unis ou d'autres pays d'adhérer aux prix minimum auxquels on avait convenu, mais non approuvés à Genève.

La nouvelle entente n'entrera en vigueur que le 1er juillet prochain.

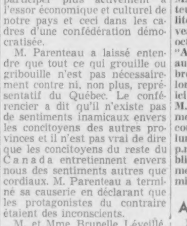
L'ouverture officielle de l'Institut Collégial Louis-Riel (585, rue St-Jean-Baptiste) aura lieu le jeudi 12 octobre à 8 h. p.m. Le public aura certainement l'occasion de visiter alors ce magnifique édifice. Ci-dessus l'on voit la vaste bibliothèque qui contient déjà plus de 15,000 volumes. Les volumes sont placés sur des étagères mobiles et classifiés en sections logiques; il y a ici et là des tables de lecture, et aussi des stalles pour études personnelles. Des sections spéciales sont réservés aux journaux et revues, à la discothèque, aux films fixes, aux diapositives. Au bout de la bibliothèque il y a trois salles pour séminar, études, recherches en groupe. Le tapis "mur à mur", qui facilite l'atmosphère de silence, est nuancé jaune, orange et brun, et tout le mobilier est dans les mêmes tons. Déjà les élèves de l'Institut Collégial Louis-Riel sont habitués à l'atmosphère de silence et de tranquillité de leur magnifique bibliothèque. (Photo Perrin du Manitoba)

Les hebdos du Québec participent d'une façon dynamique à la vie de notre pays

COWANSVILLE — M. Jean-Noël Parenteau, éditeur de l'hebdomadaire Le Yamaska et président au Québec de l'Association des hebdomadaires du Canada (Canadian Weekly Newspapers Association) a pris la parole au banquet du congrès annuel national qui s'est déroulé au Château Laurier, à Ottawa, du 6 au 9 septembre. Ce banquet "de la Confédération" fut offert aux congressistes par la compagnie General Motors du Canada.



M. Jean-Noël Parenteau



Invité à prendre la parole en tant que président de l'Association des hebdomadaires du Québec, M. Parenteau a déclaré dans sa conférence (en français et en anglais) qu'il était approprié et très important de mentionner la dynamique participation des hebdos du Québec à la vie du Canada et leur étroite collaboration avec l'Association des hebdomadaires du Canada. Le conférencier a poursuivi en déclarant que la population du Québec à l'heure de 1967 désire participer plus activement à l'essor économique et culturel de notre pays et ceci dans les cadres d'une confédération démocratisée.

M. Parenteau a laissé entendre que tout ce qui grouille ou gribouille n'est pas nécessairement contre ni, non plus, représentatif du Québec. Le conférencier a dit qu'il n'existe pas de sentiments inamicaux envers les concitoyens des autres provinces et il n'est pas vrai de dire que les concitoyens du reste du Canada entretiennent envers nous des sentiments autres que cordiaux. M. Parenteau a terminé sa causerie en déclarant que les protagonistes du contraire étaient des inconscients.

M. et Mme Brunelle Léveillé, de St-Boniface, représentaient La Liberté et le Patriote à cet important congrès national.



M. Jean-Guy Leboeuf, le fondateur de l'Institut de Personnalité de Montréal, sera de nouveau à St-Boniface les 15 et 16 octobre. L'auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!" s'est fait de nombreux amis Franco-manitobains lors d'un cours qu'il dirigeait ici même au printemps dernier. M. Leboeuf donnera une démonstration gratuite de son cours de culture humaine, le lundi soir 16 octobre, à 7 h. 30 p.m., à l'hôpital Taché. Le public est invité. Pour renseignements adressez-vous à M. Camille Phaneuf: CHapel 7-3021.

Air France vers Toronto

MONTREAL — Air France cherche à négocier un accord pour extensionner ses vols jusqu'à Toronto, a révélé le président de la société, M. Pierre Donation Cot. Dans une conférence de presse, il a exprimé l'espoir que des accords seraient conclus avec le gouvernement fédéral pour améliorer ses services en Amérique du Nord et dans les régions francophones des Antilles.

"Il existe d'autres voies d'accès que Montréal, et Toronto est un centre important de transport", a dit M. Cot. "Je sais qu'en Ontario, on souhaiterait qu'un nombre plus élevé de voyageurs en provenance d'Europe puisse atterrir directement à Toronto", a-t-il ajouté.

M. Cot a aussi donné l'assurance que Air France tente toujours de réduire davantage les tarifs généraux sur les vols Atlantique nord. Un projet est à l'étude qui accorderait des réductions de tarif aux voyageurs de 25 ans et moins. Un tel régime existe déjà en Europe, a-t-il fait observer.

Projet centenaire

L'école des gardes-malades pratiquantes licenciées de St-Boniface invite les anciennes diplômées à assister au diner du centenaire qui sera servi au "Provencher Room" de l'hôtel Fort Garry ce jeudi 5 octobre, à 7 h. p.m.

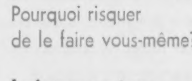
Précieux-Sang

Ligue de 5 quilles

T. Girard	30
R. Fontaine	28
Hervé Sala	25
Arthur Jeanson	23
D. Nolin	23
A. Girard	18
Armand Jeanson	11
G. Manaigre	10







L'Institut collégial de Windsor Park à St-Boniface possède un laboratoire de langues pouvant accommoder 40 élèves à la fois. Tous les élèves des 9e, 10e, 11e et 12e anées y jouissent de 2 périodes d'environ 90 minutes par semaine. L'équipement est des plus modernes en électronique: microphones, haut-parleurs, magnétophones, etc. L'enseignement se donne selon deux méthodes: audio-passive et audio-coopérative. Pendant le cours selon la première méthode, l'élève écoute et répète; selon la seconde méthode, il écoute, répète, enregistre, s'écoute lui-même et recommence en se corrigeant. Pour cette dernière méthode, il y a 8 stations dites coopératives. Les programmes sont rédigés en partie par les professeurs et sont aussi achetés.

(Photo Perrin du Manitoba)

"This hour has... deux peuples"

Les principaux sujets d'actualité au Canada ces jours-ci sont: qui est Canadien? qui ne l'est pas? que demande la province de Québec au Canada? quelle est la différence entre anglophones et francophones?

Si tous ces sujets étaient traités dans une émission de télévision à contreverse, nous pourrions sans aucun doute l'intituler "This hour has... deux peuples".

Premièrement, définissons ce qu'est un Canadien. A mon avis, un Canadien est un citoyen de mon pays, sans égard à ses origines, un citoyen à l'esprit ouvert, qui n'exerce aucune discrimination et qui jouit d'un statut égal à tous ses concitoyens. Il est aussi un citoyen qui croit que les groupes minoritaires ont des droits qui doivent être respectés et qui désapprouve le conformisme de la loi du plus fort. Cette description s'applique-t-elle à nous tous? Personnellement, je ne le crois pas. Ce serait trop beau...

Deuxièmement, que demande la province de Québec au Canada? Sur cette question, je me demande pourquoi nos citoyens de langue anglaise de certaines provinces en particulier s'énervent tant devant les demandes et aspirations du Québec. Si nos citoyens de langue anglaise se demandaient à eux-mêmes ce qu'ils désirent de notre pays, et faire une comparaison objective avec les aspirations du Québec, ils seraient surpris de constater que les avantages dont ils jouissent sont les mêmes que ceux réclamés par le Québec.

L'affirmation précédente serait sans doute difficile à "digérer" par plusieurs! Cependant, plusieurs hommes politiques, tels MM. Stanfield, Lesage, Roblin, Robarts, Drapeau, Pearson et plusieurs autres l'ont fait leur.

Troisièmement, qu'elle est la différence entre anglophones et francophones? Pourquoi chercher surtout une différence entre anglophones et francophones? Réalise-t-on qu'il existe aussi une différence entre les Allemands et Ukrainiens du Canada, et les Italiens... et les Chinois? Devrais-je m'arrêter à ces seules comparaisons?

Beaucoup de nos Canadiens ont raté complètement l'occasion d'apprécier ces merveilleuses différences, en refusant de reconnaître ces faits concrets et de coopérer à l'épanouissement de ces groupes ethniques. Ces "Canadiens" refusent encore de "s'ouvrir". Ces derniers devraient-ils s'appeler "des Canadiens"? A mon avis, je réponds catégoriquement non, parce que leur slogan devrait être "Vive la différence!".

Comment, alors, en sommes-nous tous arrivés à participer à cette émission "This hour has... deux peuples"? (Il est vrai qu'au Canada nous avons deux principales cultures historiques, complétées par plusieurs autres qui enrichissent le Canada en étant complètement intégrées à la vie canadienne.) Pour répondre partiellement à cette question et prétendant que le Canadien moyen est complètement confus, je soumets le raisonnement suivant: La plupart des Canadiens qu'ils soient "d'un côté ou de l'autre" devraient réaliser que ces sujets qui nous préoccupent sont presque entièrement inventés par nos hommes politiques, tant ceux du niveau fédéral que provinciaux, pour la seule et unique raison d'acquérir des votes.

Pas besoin de rappeler les circonstances du dernier congrès conservateur-progressiste, ni les propos du chef du gouvernement du Québec et de ses ministres, ni la volte-face de René Lévesque pour soutenir ce que j'avance. Il est heureux que les Canadiens n'embrassent pas tous les vues de ces messieurs et leur détermination politique.

Depuis que nos hommes politiques alimentent en nouvelles plusieurs de nos journalistes assoiffés, ils ont fait de leur mieux pour exploiter la situation et ,au lieu de la rendre plus claire, ils l'ont embrouillée.

Etant natif du Québec, j'ai parcouru cette province dans toutes les directions. Je me sens donc qualifié pour rappeler à mes compatriotes de l'Est ou de l'Ouest que Québec ne veut pas se séparer du Canada, que Québec coopère économiquement et culturellement avec les autres provinces, que le Québec est la province la plus avancée dans l'application des droits constitutionnels pour ses minorités, affirmation surprise, croiera-t-on, déjà contenue dans un éditorial du Winnipeg Free Press.

Lorsque Québec demande certains privilèges ou reconnaissances économiques ou culturelles d'Ottawa, elle agit exactement de la même manière que le ferait toute autre province pour des besoins particuliers.

Finalement, quand vous regardez la télévision ou lisez votre journal qui traite ces sujets, surveillez toujours l'implication politique et, de grâce, ne généralisez pas.

Si le Canada a "deux peuples", rappelons-nous qu'il s'agit d'une pure thèse ou d'un concept dont nos hommes politiques ou quelques-uns de nos journalistes se servent.

Quand nous marchons sur l'avenue Portage à Winnipeg ou sur la rue Ste-Catherine à Montréal, je suis certain que nous pouvons établir une différence parmi nous.

Personnellement, j'aime me sentir en train de marcher parmi d'autres Canadiens.

Maurice Ayotte,
St-Boniface, Man.

Il est un âge où l'on ne voit dans le visage que la physionomie, dans la stature que le support de la tête, dans le corps enfin que le domicile de l'âme.

J. Joubert

Chronique de CBWFT

"L'Eglise et la société civile"

Présentée le dimanche à 4 h. 30 à compter du 8 octobre et réalisée par Raymond Beaugrand-Champagne, la série **Dialogue** étudie les tentatives de dialogues faites à l'intérieur de l'Eglise. Ces dialogues ont été amorcés soit entre églises majoritaires et églises minoritaires, soit entre l'Eglise et la société civile et à tous les niveaux: du haut clergé aux simples laïcs, en passant par les curés, les vicaires, les paroissiens, etc.

Dialogue se veut donc une émission de faits plus que d'opinions, une émission faite à base d'expériences vécues.

Afin de recueillir des témoignages probants, le réalisateur Raymond Beaugrand-Champagne a filmé ses séquences aux quatre coins du Québec et il s'est même rendu jusqu'à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Lors de la première émission de la saison 1967-68, Dialogue posera la question primordiale, celle qui situera la série par la suite: "Qu'est-ce au juste que le dialogue?".

Pour y répondre, cinq invités de cultures et de milieux très divers: Mgr Desrochers, de Joliette; Réginald Grégoire, de Montréal; Charles Lebrun, de Montréal également; le chansonnier Sylvain Lelièvre, de Québec, et enfin, Patrick Vinay, étudiant en médecine à l'Université de Montréal.

Raymond Beaugrand-Champagne précise que ces interviews sur film seront présentées en 65 séquences, sous forme de reportages et non pas dans la formule "table ronde". Chacun des invités a été interviewé chez lui, dans son milieu, dans une atmosphère qui le situe et le "signifie" en quelque sorte.

Le R. P. Réginald Dumas, dominicain, est chargé de la recherche et de la documentation pour les émissions de la série "Dialogue".

"Le Sel de la semaine" sur la violence

Le Sel de la semaine, qui sera diffusé au canal 3 le lundi 9 octobre, à 10 heures, ne sera pas du tout un Sel comme les autres.

Les téléspectateurs ne retrouveront pas Fernand Seguin et surtout, ils n'auront pas l'occasion d'entendre une personnalité nous entretenir de sa vie et de ses occupations, pendant une heure.

Jean Lebel, réalisateur de ce Sel, que l'on veut expérimental, a tenu à s'évader des contingences habituelles et c'est un sujet général qui sera traité, sous toutes ses formes et d'une manière inédite.

En fait, il s'agira d'un premier exemple de "télévision-vérité" et d'une première tentative d'émission pour la masse, réalisée par le public.

Le sujet choisi pour le 9 octobre est celui de la violence, cette violence qui se déchaîne de par le monde et qui peut se présenter sous plusieurs formes, selon les groupes ou les individus qui l'emploient.

Au Canada, la violence pouvait intéresser, plus particulièrement six groupes d'individus. Du côté des violents: les politiques, les grévistes, la jeunesse qui a trouvé son exutoire avec les motos, et enfin la pègre ou plus exactement ceux qui "vivent en marge".

Sur l'autre bord se trouve la société, c'est-à-dire ceux qui veulent se protéger de cette violence, ceux qui ont une vie rangée parce qu'ils n'ont pas faim, ceux qui ont un rang social.

Entre les deux factions, nous retrouvons la police qui, dans cette comédie humaine, a le rôle le plus difficile à remplir.

Pour son émission, Jean Lebel a réuni dans un studio des gens de toutes ces couches; il leur a donné un animateur (en l'occurence Pierre Paquette) pour lancer le débat et puis, sous la surveillance des caméras, il les a laissé s'expliquer, se justifier, se critiquer à loisir.

Les téléspectateurs verront donc face à face des individus qui, sans le miracle de la télévision, ne se seraient probablement jamais rencontrés autour d'une table de discussion.

Ligue de 10 quilles du Cercle Ouvrier

Résultats du 29 septembre

Haute partie: Canadiens de Naissance, 854
Hautes 3 parties: Canadiens de Naissance, 2426
Haute partie: R. Labelle, 214
Hautes 3 parties: R. Bouchard, 571

Position des équipes

The Blues	9— 3
Medo-Land	8— 4
Twin Cities Painting	7— 5
Western Paint	7— 5
Huot	7— 5
Canadiens de Naissance	7— 5
C.K.S.B.	6— 6
Cercle Ouvrier	6— 6
Club Belge no 2	5— 7
Marion	4— 8
Seals	4— 8
Club Belge no 1	2—10

Emouvante cérémonie à l'occasion du départ de M. et Mme A. Debbane

Le vendredi 29 septembre, tout le personnel religieux et laïque disponible de l'hôpital Taché au nombre d'environ 150, s'est réuni à l'auditorium de l'institution pour honorer, remercier et saluer M. Armand Debbane et son épouse, à l'occasion de leur prochain départ pour Ottawa où M. Debbane vient d'être nommé administrateur du personnel auprès du ministère de la Santé et du Bien-être social.

Il y eut discours élogieux, pour cinq années de service à l'hôpital données par M. et Mme Debbane. On présenta aux deux élus de la fête un service à thé en argent et à M. Debbane, une très belle serviette.

La Rév. Sr Tougas, supérieure et administratrice de l'hôpital Taché, a tenu à féliciter et à remercier elle-même M. Debbane du beau travail accompli pour cette institution et de son dévouement à toute épreuve. Toute l'assistance était très émue et l'élu de la fête était fort touché lorsqu'il en vint, à son tour, à remercier les Soeurs Grises de Montréal d'abord, et ensuite, tous les membres du personnel de leur aide et de leur collaboration de tous les instants.

Salutations

La famille Debbane profite de cette occasion pour remercier et saluer tous ses amis de St-Boniface, surtout ceux que, faute de temps, elle n'a pu atteindre avant son départ.

FILMS au poste CBWFT

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre refèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Vendredi 6 octobre

8 h. 30 — **Broncho Apache** (4) E.-U. 1953. Western de R. Aldrich avec Burt Lancaster et Jean Peters. — Un jeune Indien ne peut se résoudre à se soumettre aux Blancs vainqueurs. — Etudes psychologique intéressante. Rythme soutenu. Scènes spectaculaires. Lancaster excellent. — Esprit de haine vaincu par un amour compréhensif. Scènes dures. (a)

11 h. — **Barbara** (5) All. 1961. Drame de F. Wisbar avec Harriet Anderson et Helmut Griem. — Un médecin épouse une femme volage et infidèle. — Psychologie superficielle. Paysages bien exploités. Interprétation satisfaisante. — Malsain. Scènes suggestives. Notes anti-religieuses.

Samedi 7 octobre

11 h. — **Ce que Dieu a uni** (5) All. 1961. Mélodrame de F. P. Wirth avec Helmut Griem et Akiko. — Un marin allemand s'éprend d'une entraîneuse chinoise et la ramène dans son village. — Histoire banale. Réalisation soignée. Interprètes de talent. — Plaidoyer anti-raciste. Images osées. Amour libre.

Lundi 9 octobre

11 h. — **Le serment de l'épée** (6) Arg. 1960. Film d'aventures de L. Fleider avec Antonio Villar et Amalia Gade. — Un jeune homme tente de venger la mort de son frère jumeau. — Quelconque. Invraisemblances. Mise en scène conventionnelle. — Vengance dans le cadre d'une époque révolue. (a)

Au poste CBWFT

JEUDI 5 OCTOBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—A la seconde
8.30—Chez Oncle Bill (C)
9.00—Espions et brigands
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Mastro don Gesualdo (3e partie). Avec Enrico Maria Salermo et Lydia Alfonsi. Alors que la révolution gronde à Palerme, don Gesualdo se met à dos la noblesse et les ouvriers, en enlevant l'adjudication des terres communales.

VENDREDI 6 OCTOBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige rencontre
7.22—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Branco Apache" (C)
10.15—Le Chevalier de Johnstone (C)
10.45—Histoire des civilisations (C)
11.00—Cinéma: "Barbara"

SAMEDI 7 OCTOBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Terre des autres hommes (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Commando du désert (C)
8.30—Visite à l'Expo (C)
9.30—Le Chevalier Tempête (C)
10.00—Les Couche-tard (C)
10.30—Du côté de la musique
11.00—Cinéma: "Ce que Dieu a uni"

DIMANCHE 8 OCTOBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Les Hommes de l'espace
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Long métrage: "Beau Brummel", avec Stewart Granger, Elizabeth Taylor et Peter Ustinov.
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 9 OCTOBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les Quatre Saisons
6.55—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Le Prisonnier (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Le Serment de l'épée.

MARDI 10 OCTOBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Ciné-club: "Courrier du coeur". Film satirique de Federico Fellini, avec Alberto Sordi, Brunella Bovo et Leopoldo Trieste. Un jeune marié vient à Rome pour présenter à sa famille sa jeune femme qui est mordue d'un héros de magazine féminin.

MERCREDI 11 OCTOBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Long métrage: A communiquer
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Charlie Chaplin
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—Haute Tension (C)
9.00—Concert du Centenaire (C)
10.00—Caméra 67
10.30—Les Cailloux
11.00—Histoire d'une ville (C)
11.30—Sauve qui peut (C)



Le Festival du Voyageur est-il déjà mort-né?

La Chambre de Commerce de St-Boniface veut lancer sa prochaine année d'activités au service de la ville et de sa population par un grand évènement social. Elle organise donc pour la première fois cette année une dégustation de vins et fromages, qui aura lieu le samedi 14 octobre, de 6 h. 30 à 11 h. 30 p.m., au Heather Curling Club Lounge, 132, rue Youville. Autorités civiques, hommes d'affaires, gens influents de la communauté, tous (dames aussi) sont cordialement invités à cette dégustation. On peut se procurer tout de suite des billets au bureau de la Chambre de Commerce, au 109, rue Marion (téléphone: CHapel 7-6991).

Mais la Chambre de Commerce n'attend pas de fait cet évènement pour se lancer dans les affaires sérieuses. En effet, il y eut du sérieux travail lors de la réunion de samedi dernier à 2 h. p.m. à la brasserie Kiewel's, alors qu'on discuta fortement du "Festival d'hiver du Voyageur", projet si cher à tous les membres de l'organisme. Etaient présents à la réunion, outre MM. G. McOuat, président de la Chambre de Commerce, G. Després, président du comité du Festival, N. M. Zunic, président du programme, et F. Audet, en charge de la publicité, une vingtaine de délégués d'une quinzaine de clubs et associations.

Dès le début de la réunion M. Deprés lut une lettre reçue du conseil de ville. Après cinq mois de retard, le conseil offre un octroi de $5,000 seulement, conseillant aux intéressés de se débrouiller pour trouver davantage pour l'organisation et la réussite d'un si grand évènement.

La lecture de cette lettre créa d'abord un climat de désappointement général, puis souleva une chaude discussion. Après tout, disait-on, c'est là le plus grand projet jamais rêvé dans la ville cathédrale, et la Chambre de Commerce est assurée de l'appui de toute la population. En effet, le Comité du Festival groupe 50 membres qui sont des délégués de 40 organisations groupant plus de 5,000 personnes. Comment le conseil de ville peut-il rester indifférent?

En tout cas, une fois l'émotion apaisée, on s'entendit pour ne pas dissoudre le Comité du Festival du Voyageur, on accepta d'attendre s'il le faut et donc d'organiser ledit Festival d'Hiver en 1969 seulement, quitte à appuyer la ville dans l'organisation de ses propres fêtes de 150e anniversaire, etc., etc.

La réunion se termina par l'approbation de cette motion: Il est proposé que l'Association du Festival du Voyageur présente au conseil de ville un mémoire écrit réfutant fortement leur position, refusant de lancer le Festival 1968 aux conditions établies dans leur lettre du 6 septembre 1967, mais disant qu'on est prêt toutefois à attendre jusqu'en 1969 pourvu qu'on reçoive immédiatement la promesse de l'entière coopération de la ville.

Les membres présents à la réunion ont tous promis d'être présents à la prochaine réunion du conseil de ville, mardi soir prochain 10 octobre, à 7 h. 30. La motion y sera présentée et... défendue.

Air Canada a pris livraison récemment du premier des sept Douglas DC-8-61, modèle allongé du DC-8 classique, qu'elle a commandés pour cette année et le début de 1968. Le plus gros avion commercial à réaction du monde, cet appareil transportera 196 passagers distribués en trois cabines, dont 20 en première classe, 99 et 77 respectivement en classe économique. La photo démontre la différence de longueur de 37½ pieds entre le DC-8-61 et le DC-8 classique.

Chapitre général des Chanoinesses des Cinq Plaies du Sauveur

Les Chanoinesses ont tenu leur Chapitre général à St-Boniface en juillet 1967. Elles veulent faire part de certaines décisions et orientations qui peuvent intéresser les parents et amis de la communauté.

1) la modification du nom "Les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur". Ce nom ne parle plus au monde de notre temps. "Les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur" seront donc appelées "les Soeurs du Sauveur" lorsque seront complétées les démarches nécessaires pour l'amendement de la Charte d'Incorporation. On prévoit que le nouveau nom ne pourra être utilisé avant avril 1968. L'étude qui a précédé cette décision conduisit à un approfondissement de la spiritualité qui caractérise l'Institut, spiritualité toute centrée, dès sa fondation, autour de la Personne du Christ-Sauveur, mort et ressuscité pour apporter au monde salut, paix et joie. C'est ce que cherche à réaliser la Soeur du Sauveur par la simplicité de sa vie et le don complet de sa personne au Seigneur et au monde de ce temps.

2) l'expérience du port d'un habit contemporain par deux ou trois étudiantes universitaires en vue d'une intégration plus complète dans le monde d'aujourd'hui et conséquemment d'un engagement apostolique plus étendu. Peut-être cette expérience contribuera-t-elle aussi à faire prendre conscience à la religieuse de 1967 de la valeur même de sa consécration. Parce qu'elle ne pourra à aucun moment se réfugier sous les signes extérieurs de sa consécration, elle devra ainsi s'appuyer davantage sur ses convictions intérieures et sur sa foi.

3) retour au nom de famille par les religieuses qui le désirent afin de faciliter les relations civiles.

4) un programme de vie simplifié qui laisse à chaque membre l'initiative personnelle dans don complet de sa personne au une obéissance responsable pour réaliser pleinement sa vocation de femme consacrée. L'Evangile est la première règle de sa vie et tous les règlements particuliers formulés par l'Institut doivent aider chacune à mieux vivre l'Evangile et à réaliser la devise communautaire léguée par les fondateurs et empruntée à saint Paul: "Ma vie, c'est le Christ".

5) une nouvelle orientation des oeuvres avec diversité des tâches selon le nombre et les aptitudes des membres et les besoins réels du milieu.

Ces modifications découlent normalement d'une étude approfondie des Saintes Ecritures, des documents conciliaires Vatican II et de plusieurs sondages faits auprès des religieuses elles-mêmes et de personnes chrétiennes, lucides et sincères du milieu manitobain. Il semble qu'une nouvelle forme de vie religieuse se dessine dans l'Eglise et que les jeunes d'aujourd'hui qui désirent se livrer sans partage au Seigneur pour un meilleur service de leurs frères peuvent espérer y trouver des conditions favorables à leur épanouissement humain et surnaturel.

Négociation collective

Un groupe de présidents de comités des salaires ont participé à deux journées d'étude organisées, les 29 et 30 septembre, par la Manitoba Teachers' Society, pour se familiariser avec les techniques de négociation collective et se renseigner sur les conditions présentes de l'économie. Les principaux orateurs furent MM. Aubrey Asper, président de la Manitoba Teachers' Society, E. R. McDonald, agent de liaison de l'Association manitobaine des commissaires d'école, et Walter J. Pindera, directeur du bien-être économique de la Manitoba Teachers' Society.

Dans le groupe des participants on remarquait MM. R. Fréchette, de la division de St-Boniface, R. Vermette, de la division Rivière-Seine, E. Lacasse et L. Gosselin, de la division Rivière-Rouge, et E. Rainville, de la division du Cheval-Blanc.

Chorales des Intrépides

La Chorale des Intrépides lance un appel aux adeptes du chant pour l'année 1967-68.

Depuis plusieurs années déjà, la Chorale des Intrépides tente de représenter le milieu franco-manitobain au sein de la population manitobaine, tant française qu'anglaise. En cette année du Centenaire, la Chorale s'est présentée à l'émission Prairie Choirs (CBC), à la grande présentation de Folkways '67, aux célébrations de la ville de St-Boniface, à l'Exposition de la Rivière-Rouge. Aussi, la Chorale a participé aux grandes fêtes du 1er juillet, ainsi qu'à une série de concerts légers au magasin de la Baie. Il ne faudrait pas non plus oublier sa participation à l'ouverture du musée de St-Boniface.

Toujours sous la direction de Marcien Ferland, la Chorale veut, cette année, présenter des émissions radiophoniques (Radio-Canada et CBC), monter un grand concert avec orchestre, et se réserver quelques surprises.

C'est avec regret qu'elle a vu le départ vers l'Est de quelques voix, dont Charles et Marie Ferland et Daniel Proteau. Mais d'autres reviennent, des nouveaux s'ajoutent aux vieux, et l'esprit de camaraderie reprend de plus belle.

Il y aura auditions pour les intéressés le vendredi 6 octobre et le mardi 10 octobre, de 7 h. à 8 h. p.m., en la salle Ste-Cécile (porte sud-ouest de la cathédrale). Tous les membres sont convoqués pour le vendredi soir 13 octobre, à 7 h. 30 p.m. toujours en la salle Ste-Cécile.

Pour d'autres renseignements veuillez appeler: Marcien Ferland (284-5416), Carmelle Le-Gal (233-4592) ou Robert Painchaud (233-2865).

Le comité

Union Nationale Française

L'Union Nationale Française désire faire savoir à ses membres et amis que dès le samedi 7 octobre aura lieu la reprise des bals au Centre St-Louis-de-France, angle Provencher et Nadeau.

A la demande des membres, en général, l'orchestre "Angelo" fera encore cette année les frais de la musique.

Venez nombreux et amenez des amis afin d'assurer le succès de ces soirées dansantes.

Le comité de publicité



GUIDES CATHOLIQUES

Sous le trèfle d'or

Voici un bref résumé de notre voyage dans l'Est. Je raconte ma propre expérience, mais chaque guide garde en sa mémoire de merveilleux souvenirs.

Nous étions 26 qui partirent de la paroisse St-Eugène le 12 août, à 8 h. a.m., par une température plaisante. Nous avons beaucoup chanté, lu et causé ce premier jour. Vers 10 p.m., nous montions nos tentes dans le parc Wild Goose à Port Arthur. Après avoir contenté notre appétit avec des "hot dogs" et visité un peu, nous avons dormi.

13 août: Nous partions de Port Arthur seulement à 11 h. a.m., car il fallut réparer l'autobus. Un peu plus tard, nous nous sommes arrêtées dans un petit parc pour déguster notre goûter fait de tomates juteuses, sandwiches et salade de patates. Par malheur la salade n'était pas fraîche et plusieurs furent malades. Attention, la prochaine fois à la salade de patates. Heureusement je n'étais pas de celles qui ont été malades, mais ça faisait mal de les voir. Ce soir-là nous avons dormi dans l'autobus, car il ne faisait pas très chaud.

14 août: Nous nous rendions à Sault Ste-Marie vers 7 h. du soir. Nous avons trouvé l'endroit très attrayant. A 12 h. 30 a.m., nous passions la fameuse ville de Sudbury et toute une file de petites villes picotées de lumières. Nous nous sommes arrêtées à Sturgeon Bay, à 2 h. 30 a.m. Quelle veillée!

15 août: Arrivées à Toronto à 3 h. 30 p.m. où nous avons visité durant une heure. Toutes bouillonnaient de joie, lorsque, un peu plus tard, la cheftaine annonça "Les chutes Niagara". C'est fantastique. Ce soir-là nous avons couché à St-Antoine à Niagara.

16 août: Nous étions excitées à la pensée de rencontrer nos soeurs guides de Montréal où nous arrivions à 12 h. 30 a.m., fatiguées mais heureuses d'avoir atteint notre but.

17 août: Après une bonne nuit de repos, notre cheftaine, Mme Thérèse Brodeur, de St-Norbert, et ses guides sont venues nous rejoindre et toutes nous avons voyagé par Métro pour se rendre à l'Expo. C'est formidable ce Métro. Nous avons visité quelques pavillons, mais la chaleur étant si accablante, nous sommes revenues vers 5 h. p.m.

18 août: Nous avons visité plusieurs pavillons: celui du Québec, de l'Ouest canadien, du Canada, de l'Ontario, d'Allemagne, de France et de Bell Telephone, qui fut celui que toutes préférèrent.

19 août: Départ pour la ville de Québec. Nous avons passé la soirée dans cette ville pittoresque où tout est très ancien mais merveilleux: les rues étroites, les Plaines d'Abraham, que nous avons visitées en entier, et le Château Frontenac.

20 août: Nous partions pour les Laurentides. Arrivées à 7 h. p.m., nous avons monté les tentes, ensuite nous avons pris notre souper en admirant un lac entouré de montagnes arrondies mais majestueuses.

21 août: Journée de repos.

22 août: A 12 h. 30 p.m., nous avons pris le Métro pour nous rendre à la Ronde sur le terrain de l'Expo. Oh que c'est sensationnel! Nous sommes revenues vers 11 h. p.m.

23 août: Nous partions pour Ottawa à 3 h. 30 p.m.

24 août: Nous nous rendions le matin aux édifices du Parlement pour assister au changement de la garde. Tout est précis et à point. Nous partions à 3 h. et couchions à North Bay.

25 août: Difficulté avec l'autobus. Avec ce retard il fallut passer la nuit dans l'autobus.

26 août: Toutes fatiguées, nous revenions tranquilles vers le Manitoba. Nous avons passé la nuit à Dryden.

27 août: Départ de Dryden vers 10 h. a.m. et arrivée à St-Vital à 3 h. 30 p.m.

Voilà notre voyage; une magnifique expérience pour toutes. Je dois pour ma part un gros merci à Christine Richard qui m'a reçue si chaleureusement à Montréal, ainsi qu'à toutes celles qui ont accueilli leurs soeurs guides du Manitoba.

Au nom de chacune des guides, j'aimerais remercier nos cheftaine et assistante, Mme Thérèse Brodeur et Denise Thorimbert, de St-Norbert, qui ont été toutes deux si tolérantes. Merci mille fois.

Anita Provost.

Première assemblée générale du nouveau Centre Culturel

Le mercredi 27 septembre eut lieu la première assemblée générale du nouveau Centre Culturel de St-Boniface (Inc.). Au-delà de 120 personnes intéressées au succès du Centre y assistèrent.

Le président du comité provisoire, M. Clément Bènjamin, présenta l'hon. juge Louis Deniset, qui donna un court résumé de l'existence du Centre, depuis son origine jusqu'à date. M. Marcel Marcoux, gérant, donna ensuite un rapport des rénovations effectuées à date, ainsi qu'un résumé des organisations et des activités qui existent déjà au Centre.

Après un court intermède, l'assemblée se prépara pour l'élection de l'exécutif qui conduira les affaires du Centre pendant l'année à venir. L'hon. juge Alfred Monnin agissait comme président d'élection. Les douze personnes élues se réunirent ensuite pour élire les officiers. Voici les résultats: président, Gilles Guyot; 1er vice-président, Alphonse Larivière; 2 vice-président, Lucien Loiselle; trésorier, Denis Gilmore; secrétaire, Mlle Denise Gauthier; conseillers, Mme Alphonse Dufault, Mme A. Desaulniers, Mlle Lorraine St-Hilaire, Camille Phaneuf, Denis Collette, Clément Benjamin et Raymond Bernier; aviseur, l'hon. juge L. Deniset.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Il est rare qu'une journée se passe sans qu'on ne lise dans la presse un ou plusieurs articles de nouvelles au sujet de la scène éducationnelle au Canada. Plusieurs mouvements prometteurs et progressifs sont sur pied dans diverses villes, dont le but est d'améliorer la qualité de l'éducation que nos enfants et nos jeunes gens et jeunes filles reçoivent dans nos écoles et nos universités. Un grand pas a été fait en cette année du Centenaire par les écoles secondaires qui ont lancé un programme d'échange d'étudiants entre le Québec et les autres provinces. Il importe qu'on ne le laisse pas tomber.

Le Manitoba ne tire pas de l'arrière dans le domaine de l'éducation. Ici, à l'Université de Winnipeg — le United College ayant été élevé au niveau universitaire le 1er juillet — il existe une atmosphère d'activité intellectuelle et physique qui, nous en sommes certains, produira des réalisations dont notre jeunesse et le Canada profiteront.

Cependant, je vous écris strictement à titre de président du département de Français. Depuis longtemps, mes collègues et moi sommes fort conscients d'une sérieuse lacune dans l'étendue de l'éducation et de l'entraînement que nous donnons à nos étudiants, c'est de ne pas leur enseigner à parler français — un manquement dû, dans le moment, à l'impossibilité de leur fournir assez d'heures d'instruction dans les classes et des professeurs en assez grand nombre. En effet, il est peu probable que nous puissions le faire dans un avenir prévisible. Il est vrai que nous possédons un laboratoire de langues efficace, mais un laboratoire de langues ne pourra jamais enseigner à l'étudiant à parler; tout au plus peut-il lui enseigner à articuler les sons correctement. Afin d'apprendre à parler français, il faut absolument vivre parmi des gens dont le français est la langue maternelle. Rien ne remplacera cela.

Je ne crois pas devoir vous rappeler longuement les avantages et la valeur qu'il y a à parler une langue étrangère, surtout le Français — les portes qu'elle peut ouvrir aux relations amicales entre les deux principaux groupes culturels du Canada, augmentant la conscience et la compréhension internationales, un accès à la culture et à la civilisation d'un grand peuple. Apprendre une langue est un moyen qui tend vers un but, non un but en lui-même. Mais apprendre une langue n'est pas chose facile: il faut plusieurs années de persévérance et d'effort intellectuel avant qu'on ait acquis les moyens, avant qu'il nous soit possible d'apprécier son utilité et sa valeur. Ce développement est rendu encore plus long et plus difficile, et sans que cela soit nécessaire, par le fait que l'enseignement d'une langue dans nos écoles et à l'université est donné presque entièrement selon la discipline académique, beaucoup de grammaire rigoureuse, qui ne peut que donner l'habileté de lire et d'écrire la langue. Alors, un étudiant peut étudier une langue de cette façon pendant un temps indéterminé, il n'apprendra jamais bien cette langue: elle restera toujours étrangère pour lui, il ne la comprendra, ni la possédera jamais entièrement. Nous ne contemplons pas de changer l'influence académique de nos études françaises: effectivement, nous avons l'intention de renforcer et d'étendre cette partie de notre programme. Ce que nous voulons faire, c'est donner un entraînement supplémentaire qui permettra de mieux apprécier cette partie et d'en tirer plus d'avantages. En un mot, nous voulons que nos élèves parlent couramment le Français.

Afin d'atteindre ce but, nous espérons envoyer certains élèves supérieurs dans la province de Québec et en France chaque été. Notre projet initial est assez modeste, nous essaierons de ramasser $5,000 chaque année pendant les prochaines années, afin de payer les dépenses de voyages et les frais essentiels pour envoyer dix élèves au Québec ($250.00 chacun) et cinq élèves en France ($500.00 chacun). Les étudiants de l'université choisis par concours ouverts seront obligés de fréquenter un cours universitaire, ou de vivre dans une famille dans diverses villes du Québec et de France pendant 2-3 mois et de rendre de légers services domestiques. Les arrangements nécessaires seront faits avec les agences compétentes des gouvernements du Québec et de France. A leur retour, ils soumettront un essai de 2,000 mots en Français sur leur expérience, et subiront une épreuve orale sous la direction d'au moins deux membres de mon département.

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur, si vous vouliez bien accepter mon invitation de participer à ce projet, "the University of Winnipeg French Fund", et ce faisant vous en assureriez le succès. Si vous jugez le projet suffisamment digne pour y contribuer la somme de $500.00 ou de $250.00 chaque année indéfiniment, ou pour un nombre spécifié d'années, nous serions enchantés d'offrir cette bourse au titre de votre choix, e.g. "The (French) Award". Si, cependant, vous préférez donner une autre somme, pour une ou plusieurs années, ou une période indéfinie, l'argent ainsi offert sera ajouté au Fonds, ainsi que les autres dons reçus, desquels on prélèvera des montants au besoin. Tous les dons, qui devront être envoyés au "Comptroller, the University of Winnipeg", seront accusés avec reconnaissance dans notre calendrier et au programme de la Collation des diplômes. Au cas où notre campagne fournirait plus que la somme espérée pour la première année, puis-je vous demander que vous laissiez à la discrétion du "University Awards Committee" de décider si on doit octroyer plus de 15 bourses, selon les qualifications des étudiants?

Bien à vous,

J. E. G. Dixon, Chairman,
Department of French,
University of Winnipeg.

Propagation de la Foi

Le Président National de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, Son Exc. Mgr N.-A. LaBrie, annonce que la Semaine de la Propagation de la Foi sera célébrée du 15 au 22 octobre. Le thème de la campagne de cette année sera: "Solidaires sur la Terre des Hommes, rassemblons le peuple de Dieu".

En cette année de l'Exposition Universelle, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi veut faire ressortir l'importance du rôle des catholiques qui doivent donner sur la Terre des Hommes le témoignage d'une foi vivante et active. Egalement à l'occasion de cette Semaine, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi lancera officiellement le symbole qu'elle vient d'adopter. Formé de trois éléments, il évoque l'oeuvre missionnaire que la Propagation de la Foi accomplit dans le monde:

Le **triangle** surmonté de **deux bras** est le symbole même de la Foi: l'espérance du salut venant d'en **haut**.

La **croix**, emblème des chrétiens, s'étend sur toute la **terre** attestant ainsi l'universalité de la Propagation de la Foi.

Au cours de cette semaine, les auditeurs de la radio et les téléspectateurs pourront entendre M. Richard Garneau, de la Société Radio-Canada, les entretenir de l'importance de leur rôle pour le succès des missions de l'Eglise.

Carnaval-bazar

La Ligue des Femmes Catholiques et le Service Social de la paroisse cathédrale organisent un grand carnaval d'automne au profit des nécessiteux, qui aura lieu au gymnase Notre-Dame, rue Cathédrale, le dimanche 15 octobre, de 1 h. à 5 h. 30 p.m. Tous sont invités à contribuer à cette oeuvre de bienfaisance tout en se récréant.

Plusieurs comptoirs disposeront de différents travaux d'artisanat, de fantaisie, etc., et divers objets seront mis en loterie.

Cette année, ce projet est plutôt genre Carnaval, car on réserve des attractions spéciales qui intéresseront tout le monde: les jeunes comme les moins jeunes. Il y aura un "coin" où l'on pourra se procurer liqueurs douces, patates frites, etc. On offrira aussi un prix d'entrée pour les jeunes.

Enfin, pour ceux et celles qui aiment faire la "causette" entre amis, il y aura une table spéciale où l'on servira du thé.

Mme P. Mireault a bien voulu accepter d'être la présidente générale; Mme J.-M. Huot sera présidente du thé et Mme Eugène Landry, présidente de la partie bazar.

Venez en grand nombre encourager les dévouées organisatrices, ainsi que toutes leurs aides.

Presse et publicité

Visite au lieu de naissance de Mgr Taché



En visite à Rivière-du-Loup du 28 juillet au 7 août dans le cadre d'un programme d'échanges de Scouts à l'occasion du Centenaire de la Confédération, Claude Lord, de La Broquerie, Manitoba, a voulu voir le lieu de naissance de Mgr Alexandre-Antonin Taché, O.M.I., premier archevêque de l'Ouest canadien. On sait en effet que Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, naquit le 23 juillet 1823 dans le manoir Fraser, à Rivière-du-Loup, sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui la résidence de l'hon. sénateur Jean-François Pouliot. Sur la photo, entourant la plaque commémorative érigée par la Commission des Sites et Monuments Historiques, on reconnait, de gauche à droite, le scout Alain Bastille, fils de M. et Mme Emilio Bastille, de St-Ludger, qui fut l'hôte du jeune Lord, de La Broquerie, du 18 au 27 juillet, Claude Lord, fils de M. et Mme Jean-Léon Lord, de La Broquerie, le sénateur J.-F. Pouliot et M. Gilles Pelletier, scoutmestre de la Troupe St-Ludger—St-François-Xavier, à laquelle appartient Alain Bastille. Auparavant, le visiteur manitobain avait été reçu à l'Hôtel de Ville où il avait signé le Livre d'Or de la Cité.

À CKSB

De façon imprévue et non sans regret, Jean-Guy Roy a quitté le personnel de CKSB pour retourner à l'enseignement, plus précisément à l'enseignement du français à Winnipeg, ce qui ne l'empêchera pas d'autre part de poursuivre des activités à St-Boniface. On n'a pas besoin de lui souhaiter du succès, le succès vient toujours à sa rencontre.

André Martin, qui a dû se départir d'une partie de ses fonctions au bénéfice des études, a pris charge de la chronique sportive du soir.

L'Expo, dont on parle et reparlera, la plupart des membres du personnel y ont goûté, entre autres Christian Leroy qui a profité de son voyage pour rencontrer des groupes de chanteurs et chansonniers.

"De profundis" pour le Ranch dans l'horaire nouveau. L'émission censée être la plus populaire du poste depuis qu'il existe ne serait plus de mode, paraît-il.

On aura remarqué plus d'émissions de musique classique en soirée, ce qui fait que la dernière émission locale se termine en "concert léger" à la place de "classiques pour tous".

Le concours Handi-Pak est lancé pour 4 semaines en octobre. Il s'agit d'envoyer la feuille verte qui apparaît sur la boîte de pommes Handi-Pak, avec nom et adresse. Il y aura tirage de $25.00 chaque vendredi ce mois-ci.

Les récoltes dans l'Ouest

On a récolté plus de boisseaux de blé à travers les Prairies cette année, sur une superficie plus grande, mais le rendement fut moindre qu'en 1966.

La moisson est presque terminée dans l'Ouest canadien et, selon le rapport des analystes de la compagnie United Grain, c'est le Manitoba qui a eu la meilleure récolte.

L'année dernière, on avait ensemencé 79 millions d'acres de blé, à comparer à 84 millions d'acres cette année; aussi, 64 millions d'acres en orge, de même qu'en 1966. Il y eut une grande diminution de l'ensemencement du lin, soit 6.5 millions en 1967 à comparer à 10 millions en 1966. L'avoine enregistra une petite augmentation, soit de 28 millions d'acres en 1966 à 32 millions cette année.

Voici le rendement comparatif de cette année et celui des années 1956-66 dont les chiffres sont indiqués entre parenthèse: blé — 528 millions de boisseaux (521.4); avoine — 187 millions (227.8); orge — 221 millions (195); lin — 9.9 millions (20); colza — 25.6 millions (moyenne de 8 années 10 millions).

Ces chiffres peuvent être un peu bas, surtout pour le blé parce que les gérants des élévateurs ont été portés à sousestimer la récolte de cette année. La qualité du blé dans les trois provinces de l'Ouest est excellente, cependant, et les deux tiers de la récolte seront classés no 1 ou 2 Northern. Généralement il est de la classe no 3. On ne croit pas que l'économie fermière souffre, même si la vente du blé ne s'annonce pas tout à fait aussi bonne que ces dernières années.

Les fermiers recevront un paiement initial de 19½ cents de plus pour le blé, l'avoine et l'orge. Un des facteurs principaux de l'amélioration du rendement a certainement été l'usage plus répandu d'engrais. Il y en eut une de 3% sur l'année dernière. A cause de l'augmentation du rendement, soit de 70% à 80%, les champs de chaume auront besoin de 50 livres de nitrogène ou plus. Puisque les fermiers ne peuvent répandre plus que 25 livres avec les semailles du printemps, le supplément devra être donné dès l'automne.

On a ensemencé en blé, cette année, au Manitoba 3,528,000 acres de terrain. L'année dernière, il y en avait 3,255,000. La moyenne de rendement à l'acre pour 1967 est de 23.9 boisseaux en comparaison à 24.3 en 1966.

On a récolté beaucoup moins de lin cette année dans les prairies parce qu'on en a moins semé. La diminution pour l'Alberta et la Saskatchewan était de 42%, alors qu'aux Etats-Unis elle n'était que de 20%. Traditionnellement, le Manitoba produit 40% de la récolte de lin des prairies. L'an dernier on ensemençait 1,107,000 acres . . . cette année, 718,000 seulement. Cependant on a enregistré une hausse de rendement de 9.1 boisseaux l'acre pour l'année courante.

La superficie consacrée à la culture du colza établit un record cette saison: 1,726,000 en 1967 et 1,525,000 l'an dernier. La production totale pour les Prairies fut de 25 millions de boisseaux, un peu moins que le total pour 1967, qui est de 25.8 millions de boisseaux.

Les rapports officiels indiquent aussi que le Manitoba a produit la meilleure orge de maltage à cause des conditions atmosphériques qui ont prévalu au bon moment. Le rendement varie entre 5 et 10 boisseaux l'acre dans les régions du sud, de 8 à 12 aux environs de Neepawa et dans d'autres districts plus au nord.

La graine de moutarde a rendu de 300 à 1,000 livres l'acre et le colza jusqu'à 1,200 livres l'acre dans la région de Shoal Lake, tandis que le sarrasin rapportait de 10 à 12 boisseaux l'acre dans celle d'Altona.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	75.6	95.6	95	94.2	93.4
C.W. No 3	92.6	92.6	92	91.2	90.4
Fourrage No 1	92	92	91.2	90.4	89.6
Fourrage No 2	89	89	88.2	87.4	86.6
Fourrage No 3	86	86	85.2	84.4	83.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	136.4	136	135.4	134.6	134.2
C.W. No 3 6 rangs	134.4	134	133.4	132.6	132.2
Fourrage No 1	125.6	125.2	124.6	124	123.4
Fourrage No 2	123.2	122.6	122.4	121.4	121
Fourrage No 3	120.2	119.6	119.2	118.4	118
SEIGLE —					
C.W. No 2	128	127 7/8	127.4	126.6	126.2
C.W. No 3	123	122 7/8	122.4	121.6	121.2
C.W. 2 rej.	124	123 7/8	123.4	122.6	122.2
C.W. No 4	111.2	111 1/8	110.6	109 7/8	109.2
Ergot	100.2	100 1/8	99.6	98 1/8	98.2
Sur voie net	128 1/8	128	127 5/8	126 7/8	126.2
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Novembre	237.6	239	239 5/8	239.4	237.6
Janvier	237.6	238.4	239.2	239.4	236 1/8
Mars	237.6	236.6	239.4	239.6	237.6
Mai	239	239.4	239 5/8	240 1/8	238
AVOINE —					
Octobre	95 3/8	95 3/8	94 5/8	94	93 1/8
Décembre	94 7/8	94 7/8	94 5/8	94 1/8	93
Mai	93.4	93.6	93.6	93.2	93 1/8
ORGE —					
Octobre	129.4	128 7/8	128 3/8	127.6	127 1/8
Décembre	128	127 3/8	126 7/8	126 3/8	126.4
Mai	127.4	127 1/8	126 7/8	126.4	126.4
LIN —					
Octobre	345.2	344 3/8	341 1/8	331.6	330 3/8
Décembre	349	348 3/8	345.4	336 1/8	335 3/8
Mai	358 7/8	358.2	355 3/8	346.2	346
Juillet	356.6	356.6	353 3/8	345.2	345.2
SEIGLE —					
Octobre	128.2	128 1/8	127.6	126 7/8	126.2
Décembre	129 7/8	130 1/8	129 7/8	128 7/8	128.4
Mai	135.4	136	136.2	135 7/8	135.2
Juillet	137	137	136 7/8	136 7/8	136 7/8

(Pour la semaine du 25 au 29 septembre 1967)

CITÉ DE SAINT-BONIFACE



AVIS EN MARGE D'UN RÈGLEMENT DEVANT ÊTRE SOUMIS

AU VOTE DES ÉLECTEURS DE LA CITÉ DE ST-BONIFACE

Un règlement pour autoriser une dépense de DEUX CENT CINQUANTE-DEUX MILLE ($252,000.00) dollars pour l'érection et l'aménagement d'un poste principal d'incendie, et d'un poste secondaire en la subdivision de Southdale, et l'émission de débentures à cet effet.

Avis est par les présentes donné qu'un règlement (No 4720) de la Cité de St-Boniface sera soumis, en vertu de la Section 548 de la Charte de St-Boniface, soit Cap. 68 S.M. 1953, et amendements, au vote des électeurs dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon ladite Charte de St-Boniface, à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 4720 de ladite Cité de St-Boniface, qui sera ainsi soumis, est de contracter une dette de **deux cent cinquante-deux mille** ($252,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures pour l'érection et l'aménagement d'un poste principal d'incendie, et d'un poste secondaire en la subdivision de Southdale, au coût global de **deux cent cinquante-deux mille** ($252,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de voter sur ledit règlement aura lieu le **mercredi vingt-cinq octobre, A.D. 1967,** à compter de neuf heures la matinée jusqu'à huit heures le soir du même jour, heure avancée, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes, à savoir:

SUBDIVISIONS ÉLECTORALES

Quartier No 1
Sub. élec. No 1 — Ecole Nordale — 99, avenue Birchdale
No 2 — Institut Collégial Nelson McIntyre — 188, chemin Ste-Marie
No 3 — Salle Paroissiale de St. Philip's — Taché et Eugénie

Quartier No 2
Sub. élec. No 4 — Salle Paroissiale de Holy Cross — 252, rue Dubuc
No 5 — Centre Récréatif Falcon — Dubuc et Dupont
No 6 — Ecole Archwood — 800, rue Archibald
No 7 — Centre Récréatif St-François — 1037, chemin Dugald
No 8 — Salle Sokol — 523, rue Doucet
No 9 — Salle Paroissiale SS. Pierre et Paul — 390, rue Marion

Quartier No 3
Sub. élec. No 10 — Eglise Presbytérienne de Norwood — Kitson et Traverse
No 11 — Hôpital Taché — 500, avenue Taché
No 12 — Salle des Scouts de St-Boniface — 466, rue Aulneau
No 13 — Gymnase Notre-Dame — 299, avenue de la Cathédrale

Quartier No 4
Sub. élec. No 14 — L'Hôtel de Ville — 219, boulevard Provencher
No 16 — Ecole Marion — 619, rue Des Meurons
No 17 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
No 18 — Centre Récréatif St-François — 1037, chemin Dugald

Quartier No 5
Sub. élec. No 19 — Eglise Anglicane St. Bartholomew — 843, Autumnwood Drive
No 21 — Ecole Frontenac — 966, Autumnwood Drive
No 22 — Gymnase de l'Ecole Prendergast — Autumnwood Drive
No 23 — Ecole Howden — 150, chemin Howden
No 24 — Ecole Supérieure de Windsor Park — 1015, chemin Cottonwood
No 25 — Ecole Général Vanier — 18, boulevard Lomond

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg Free Press" et "Winnipeg Tribune" et dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La liberté et le Patriote" et "St. Boniface Courier", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins du comptage final des votes, et une personne qui pourra représenter les intéressés à chacun des bureaux du scrutin.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

Donné à Saint-Boniface, Manitoba, ce vingt-neuvième jour de septembre, A.D. 1967.

PAR ORDRE
MAURICE PRUD'HOMME
greffier

La masse monétaire dépasse $22.7 milliards au Canada

OTTAWA — Les dépôts détenus dans les banques à charte par le grand public et les devises en circulation atteignaient, le 30 août, la somme de $22,728,000,000, soit $2,510,000,000 de plus qu'il y a un an, rapporte la Banque du Canada.

Les statistiques de la banque centrale démontrent que les banques à charte ont continué d'investir considérablement dans les obligations gouvernementales. Le total atteint $2,868,000,000, le 6 septembre, comparativement à $2,850,000,000 au 30 août.

Les banques à charte ont commencé à acheter de fortes quantités d'obligations gouvernementales au début de l'année, après une période de déclin qui a duré trois ans.

Depuis le début du mois de septembre, le taux minimum des réserves liquides (coefficient de liquidité) des banques à charte doit se maintenir, d'après la nouvelle loi des banques, à 7.44 pour cent des dépôts. Il baisse graduellement; en août, il devait s'établir à 7.64 pour cent.

Les banques ont conservé des réserves s'élevant en moyenne à $1,615,000,000 au cours du mois d'août, soit 7.72 pour cent des dépôts. Au cours de la première semaine du mois de septembre, les réserves ont été maintenues à seulement $1,590,000,000, soit 7.50 pour cent des dépôts et plus près du taux minimum requis.

Machines agricoles

La deuxième audience publique de la commission législative chargée d'étudier le coût des machines agricoles au Manitoba aura lieu le 12 octobre prochain. M. Harry P. Shewman, député de Morris et président de la commission, a dit que l'audience commencera à 10 h. a.m. et sera tenue dans la chambre 254 des édifices législatifs.

La première audience publique avait eu lieu le 25 juillet et ceux qui emploient des machines agricoles ont alors été entendues. Cette fois-ci les manufacturiers et vendeurs présenteront leurs propres mémoires écrits ou leurs doléances verbales.

La commission de 14 membres doit "étudier et faire rapport sur tous les aspects de la vente et de l'usage de la machinerie agricole au Manitoba, par rapport tout particulièrement à une législation provinciale adéquate".

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Anniversaire

N'oubliez pas de vous rendre en grand nombre au Cercle Ouvrier, le 7 octobre, pour la célébration du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Edmond Desrochers.

Vente de pains

Comme c'est l'habitude depuis quelques années, nous aurons, le 15 octobre, à la porte de toutes les églises du grand St-Boniface, une vente de pains.

Hallowe'en

Le 28 octobre aura lieu une soirée d'Hallowe'en où, nous espérons, tout le monde sera masqué. Le nombre des billets est limité; donc, quand on vous approchera pour vous demander de vous en procurer, ne remettez pas au lendemain, car peut-être qu'il sera trop tard.

Grande loterie

Les billets ont tous été distribués et c'est à nous maintenant de se mettre à l'oeuvre. Faisons un effort encore plus grand que par le passé pour que cette année soit une année record.

Condoléances

Comme les Filles d'Isabelle ont toujours été prêtes à nous aider dans nos entreprises, je trouve que c'est mon devoir d'offrir, au nom du conseil, nos condoléances à leur régente, Mme Alice Douville, à l'occasion du décès de son époux.

Conférence

Le mardi 26 septembre dernier, M. Patrick Walsh donnait une conférence qui a certainement ouvert les yeux de plusieurs. Je tiens à dire aux absents qu'ils ont manqué quelque chose de très important.

Après Tout

Municipalité rurale de Ste-Anne

Vente de terrains pour arrérages de taxes

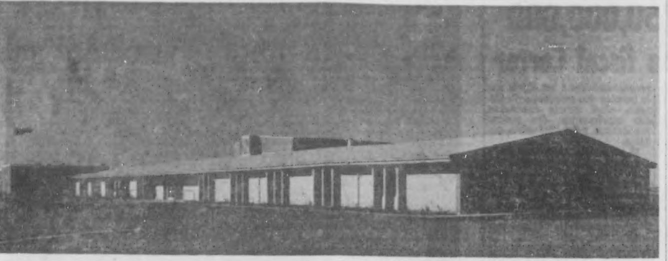
En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 26e jour de septembre 1967, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sousmentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payées plus tôt, je procéderai le vendredi 10e jour de novembre 1967, dans la salle du Conseil, dans le village de Ste-Anne, dans ladite municipalité, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Tous les terrains sousmentionnés sont enregistrés.

Descriptions	Arrérages	Frais	Total
West ½ of NE ¼ of 6-7-8E, 80 acres (as in CT 655592)	$ 95.45	$1.50	$ 96.95
NW ¼ of 6-7-8E, 171.12 acres (as in CT 655592)	402.45	1.50	403.95
Lots 1, 2, 3 Block 1 Plan 904 (as in CT A42160)	310.65	1.50	312.15
North ½ of NE ¼ of 9-8-8E, 80 acres (as in Deed 238631)	122.22	1.50	123.72
L.S. 10 North of Dawson Road Plan 3617 and between 2 lines drawn East of Parl. & perp. distant 445F and 545F resp. from West limit of said L.S. 10 of 17-8-8E (as in CT 938717)	70.16	1.50	71.66
North 208.71F of Lot 17 Plan 3617 (as in CT A23406)	9.19	1.50	10.69
Part Parcel D Plan 7250 between East and West limits of Lot 11 Plan 3617 Production North (as in CT 931609)	1,78	1.50	3.28
NE ¼ of 18-8-8E, except East 13 ½ chns., except West 13 ½ chns., Except Road 5631, 51.03 acres (as in CT 782807)	156.86	1.50	158.36
East ½ of SE ¼ of 18-8-8E South of Dawson Road Plan 3508, except East 417.5F North of a line at right angles to East limit from a point therein 1069F South from South limit of Dawson Road (as in CT 638346) 59.41 acres	808.49	1.50	80?.99
Part SW ¼ of 18-8-8E, comm. at the NE corner thence West to a point 1478.4F East from NW corner thence South parallel to West limit 552F thence NE to point in East limit 380F South from NE corner, except Dawson Road Plan 3508, 12.70 acres (as in CT 681717)	86.97	1.50	88.47
East ½ of NW ¼ of 19-8-8E, 81.44 acres (as in CT 765156)	36.27	1.50	37.77
NE ¼ of 22-8-8E, 160 acres (as in CT 863187)	72.25	1.50	73.75
SW ¼ of 23-8-8E, 160 acres (as in CT 867274)	216.25	1.50	217.75
NE ¼ of 25-8-8E, 160 acres (as in CT 864852)	81.45	1.50	82.95
SE ¼ of 25-8-8E, 160 acres (as in CT 876564)	81.45	1.50	82.95
SW ¼ of 25-8-8E, 160 acres (as in CT 876564)	81.45	1.50	82.95
NE ¼ of 26-8-8E, 160 acres (as in CT 863187)	81.45	1.50	82.95
NW ¼ of 26-8-8E, 160 acres (as in CT 863187)	81.45	1.50	82.95
SE ¼ of 26-8-8E, 160 acres (as in CT 863187)	81.45	1.50	82.95
SW ¼ of 26-8-8E, 160 acres (as in CT 863187)	72.25	1.50	73.75
L.S. 12 & 13 of 27-8-8E, 80 acres (as in CT 861548)	45.30	1.50	46.80
East ½ NE ¼ of 32-8-8E, 80 acres (as in CT 577714)	144.12	1.50	145.62
West ½ of NE ¼ of 32-8-8E, 80 acres (as in CT 577713)	167.80	1.50	169.30
SE ¼ of 32-8-8E, 160 acres (as in CT 957524)	169.37	1.50	170.87
NE ¼ of 34-8-8E, 160 acres (as in CT 863185)	56.02	1.50	57.52
NW ¼ of 34-8-8E, 160 acres (as in CT 863185)	56.02	1.50	57.52
West ½ SW ¼ of 34-8-8E, 80 acres (as in CT 863185)	28.01	1.50	29.51
NE ¼ of 35-8-8E, 160 acres (as in CT 863403)	62.54	1.50	64.04
NW ¼ of 35-8-8E, 160 acres (as in CT 876565)	56.02	1.50	57.52
SW ¼ of 35-8-8E, 160 acres (as in CT 876565)	56.02	1.50	57.52
SE ¼ of 36-8-8E, 160 acres (as in CT 862669)	56.02	1.50	57.52
L.S. 3 & 6 of 3-8-7E, 80 acres (as in CT 938142)	83.92	1.50	85.42
South ½ of L.S. 15 and 16 of 4-8-7E, except North 198F, 28 acres (as in CT 837689)	33.93	1.50	35.43
South ½ of L.S. 14 and Frl. 13 of of 4-8-7E, except North 198F, except Road Plan 1517, 27.35 acres (as in CT 837689)	111.28	1.50	112.78
Frl. NW ¼ of 9-8-7E, 33.11 acres (as in CT 837690)	50.20	1.50	51.70
East 125F in perp. width of L.S. 8 which lies South of South limit of Dawson Road Pink Plan 3508 of the SE ¼ of 13-8-7E (as in CT 978814)	3.66	1.50	5.16
West 2 chns. in perp. width of East 6 chns. in perp. width lying to North of North limit of Dawson Road pink 3508 which lies to South of a straight line drawn East at right angles to West limit of land now being described from a point same distant North thereon 5 chns. from North limit of Frl. NE ¼ of 16-8-7E (as in CT A23196)	141.47	1.50	142.97
South 460F of East 460F of SW ¼ of 10-8-6E, 4.86 acres (as in CT 805725)	239.28	1.50	240.78
West ½ of SW ¼ of 30-8-6E, 72.69 acres (as in CT 658634)	372.97	1.50	374.47
NW ¼ of 33-8-6E, except North ½, 80 acres (as in CT 740673)	460.98	1.50	462.48
Part Lot 13 Plan 3625 lying North of Road Plan 3625 and South of a line drawn West at right angles to the East limit of Lot from a point in same distant North thereon 1100F, except West 8 chns. 5.94 acres (as in CT A46747)	177.76	1.50	179.26
West 209F of East 242F between 2 lines drawn parl. to the North limit of River Road and distant West from saind North limit 1184.84F and 1352.84F of Lot 16 Plan 3625 (as in CT 776326)	5.77	1.50	7.27
All that part of West ½ of Lot 37 Plan 3625 bounded as follows: On the West by the West limit of River Lot on the East by a line drawn East of parallel to and perp. distant 165F from said West limit on North by a straight line drawn West at right angles to the East limit of the land above described from a point distant South thereon 150F from South limit of River Road on the South by a straight line drawn West at right angles to said East limit from a point distant South thereon 792F from South limit of River Road, 2.21 acres (as in CT 946502)	393.01	1.50	394.51
South ½ NE ¼ of 33-8-6E, except East 1760F 26.60 acres (as in CT 870485)	143.92	1.50	145.42
SE ¼ of 33-8-6E, except East 1760F, 33.30 acres (as in CT 870485)	297.28	1.50	298.78
East 880F of SE ¼ of 33-8-6E, 53.30 acres (as in CT 870486)	190.70	1.50	192.20
Part Lot 65 Plan 3626 which lies to North of a line drawn South of parallel with and perp. distant 12 chns. from South limit of Road 5403, except Road 5403, 9.50 acres (as in CT A13366)	10.40	1.50	11.90

Daté au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce 26e jour de septembre 1967.

J. B. Goossen,
secrétaire-trésorier,
M.R. de Ste-Anne.



On voit ci-dessus la nouvelle école Lagimodière de Lorette, d'environ $400,000, payée entièrement par le nouveau système d'octrois du "foundation program" qui est à la disposition des divisions unitaires telles que la Division Sene. Cette école vient d'ouvrir ses portes il y a quelques semaines aux étudiants élémentaires et intermédiaires de Lorette, et aux étudiants intermédiaires d'Isle-de-Chênes. Cette école offre 17 classes régulières et aussi un jardin d'enfants moderne. Un gymnase équivalant à six classes est une addition nécessaire et attrayante pour le complex éducatif à Lorette. L'ouverture officielle de l'école Lagimodière aura lieu le 29 octobre prochain. L'école reçoit le nom "Lagimodière" pour honorer la mémoire du premier pionnier blanc de Lorette. A l'arrière-plan dans la photo l'on voit l'école secondaire de Lorette qui est présentement l'école secondaire la plus grande de la Division Seine, depuis l'addition de 4 classes cette année. L'école sert les étudiants du cours secondaire de Lorette et d'Isle-de-Chênes.

(Photo Perrin du Manitoba)

Institut collégial St-Claude

Monique Leyrac

Une salle littéralement remplie attendait la jeune chanteuse lors de son concert du dimanche 24 septembre. Des professeurs et des élèves de St-Claude ont franchi la distance qui les séparait de Winnipeg pour grossir le nombre des heureux qui ont pu entendre une Monique Leyrac toujours aussi simple et aussi captivante.

En plus d'une couple de douzaines de chansons toutes plus belles les unes que les autres et toutes appréciées du jeune public comme des adultes, Monique Leyrac s'est montrée très psychologue dans sa façon de traiter avec un public composé des deux éléments de la province.

Une telle façon de procéder réussirait-elle à établir le trait d'union entre les deux groupes au point de faire, comme en grammaire, de deux mots différents un seul mot composé? Nous n'avons sûrement rien à perdre en affichant notre savoir-faire d'une façon aussi digne que celle de Monique Leyrac.

En résumé, le concert de Monique Leyrac, sous les auspices de l'Association Québec-Manitoba, s'est révélé pour nous une soirée culturelle très enrichissante.

Sports

Très peu de sports sont pratiqués à l'Institut Collégial et il ne peut en être autrement si l'on considère le nombre des étudiants, le temps et l'espace disponibles.

Les garçons ne seraient pas des garçons s'ils ne s'adonnaient pas avec plaisir au sport d'automne par excellence, le "football". Quatre équipes de quatorze joueurs chacune emploient la majorité des garçons de 12 h. 30 à 1 h., seul temps possible pour faire autre chose que des matières de classe. Les capitaines d'équipe, Robert Allec, Denis Hébert, Henri Magne et Jean de Rocquigny, s'acquittent de leur tâche avec sérieux. Les plus jeunes s'entrainent au "soccer" en attendant d'avoir les muscles assez solides pour s'attaquer aux costauds sur leur propre champ de bataille.

On pourrait croire que les filles s'adonnent à des jeux délicats et de fantaisie. Eh bien! non! Florissantes de santé, nos filles ont choisi des sports qui demandent vitesse, endurance et souplesse et qui n'excluent pas du tout la grâce. Il s'agit de "speedball" et de "softball".

Quatre équipes de speedball, sous la direction de Lorraine Rey, Irène Oliviero, Hélène de Rocquigny et Rachel Côté, se partagent les différents midis de la semaine, alors qu'une équipe officielle formée des plus rapides des quatre équipes rencontrera celle des autres écoles de la division et c'est Irène Oliviero qui a l'intention de les mener à la victoire. Voici les noms de celles qui porteront les couleurs de l'école: Adrienne Oliviero, Hélène de Rocquigny, Lucille Oliviero, Thérèse Oliviero, Gisèle Marchand, Denise Pilloud, Lorraine Bruneau, Lorraine Dheilly, Liliane Labossière, Gisèle Oliviero, Paulette Marchand, Lorraine Rey, Edith Allec, Gisèle Rey.

De son côté, Barbara Dubois a vu la possibilité de monter deux équipes complètes de "softball" parmi les autres, lesquelles n'ont pas été difficiles à convaincre. C'est pourquoi, tous les jours, on voit aux prises l'équipe de Barbara avec celle de Denise Jacques. Leur désir: entrer en compétition avec d'autres écoles. Quelques-unes des joueuses, après quelques expériences frappantes, doivent se demander pourquoi on a nommé ce jeu "softball" puisqu'elle est loin d'avoir la mollesse que le nom lui suppose.

A l'Institut Collégial St-Claude, les étudiants savent que loisir n'a aucun lien de parenté avec l'oisiveté.

Etude

Trente-sept étudiants ont décidé librement de venir faire une période d'étude à l'école de 4 h. 30 à 5 h. 45. Même si leur décision est louable, il n'y aurait pas matière à exclamation. C'est la façon dont la chose est organisée qui mérite une mention spéciale.

On comprend très bien que les professeurs ont une somme de travail assez lourde, aussi, ces étudiants n'exigent pas de surveillants. Ils sont assez sérieux pour prendre leur responsabilité eux-mêmes et ont élu dans leur groupe respectif (car ils sont séparés en deux classes) des responsables chargés d'avertir charitablement ceux ou celles qui oublieraient d'observer le règlement qu'on s'est imposé afin de pouvoir étudier plus facilement qu'à la maison. Si par hasard, un étudiant devenait une source de distraction pendant cette période sacrée, il se verrait expulsé après un court procès.

Le premier groupe au nombre de dix-neuf a élu Evelyne Martel, Lorraine Jacques et Robert Magne à ce poste de confiance, pendant que le deuxième groupe, au nombre de dix-huit, a placé sa tranquillité entre les mains d'Odile Rocan, Gérald Tétreault et Normand Guay.

Une semaine déjà s'est écoulée depuis le début de cette expérience, et on ne s'aperçoit pas qu'il y a des élèves dans l'école à cette heure inhabituelle. Je vous laisse tirer vos propres conclusions.

Costumes

C'est des chandails que porteront les joueurs de football.

Nous avons profité d'une aubaine en faisant venir les chandails du Collège St-Joseph. Deux belles séries de chandails. Des filles ont donné un peu de leur temps pour enlever avec prudence les écussons qui identifiaient l'ancien club qui les avait portés. Seront-ils remplacés? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

Pour accompagner ces chandails, nous avons fait l'acquisition de trente-six ceintures spéciales avec pavillons de couleur pour distinguer les membres de chacune des équipes, lesquels pavillons on s'arrache, plutôt que de s'arracher des morceaux de linge ou de peau. Avec quelques autres modifications, le football pourrait devenir un jeu de salon.

En attendant, les premiers visiteurs à affronter nos joueurs sont venus de Somerset dimanche dernier.

Il circule entre les branches qu'une équipe officielle de "cheer-leaders" serait en préparation. Nos garçons auront donc de l'encouragement quand ils seront à l'étranger.

Soirée à Somerset

A l'occasion de leur journée d'initiation le 29 septembre, les étudiants de l'Institut Collégial de Somerset ont donné un bal, et l'orchestre était justement le groupe des "Elektras" de St-Claude.

Un saut à Somerset est vite fait, surtout quand on a une automobile. Sinon, on s'organise autrement; et l'on doit remercier Marilyn Martel et Léa Delaquis de l'avoir fait pour vingt-cinq jeunes qui ont pu ainsi jouir d'une agréable soirée. D'autant plus que le voyage en groupe a ses charmes.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

St-Laurent

Çà et là

Le 11 septembre, M. et Mme Adrien Chartrand recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Don Burrows, et leur fille, Karen, de Fort Churchill. Ils retournèrent avec un nouveau fils et frère, Wilfred Lance, né le 27 août à l'hôpital général de Winnipeg. Les parrain et marraine furent Adrien (fils) et Rhéa Chartrand, oncle et tante de l'enfant. M. et Mme A. Chartrand reçurent aussi la visite de leur fille, la Rév. Sr Marie-Priscille, F.M.M., de Rigaud, Qué., venue suivre un cours d'été à l'Université de Manitoba.

Mme Antoinette Derrien, de Steveston, C.-B., a visité M. et Mme Gérard Blanchette, de Girouxville, Alta, ainsi que M. et Mme François Calvez et leur fille, M. et Mme Bob Boden et leurs enfants et Mlle Linda Chartrand, tous de Winnipeg. Ceux-ci étaient tous de passage chez M. et Mme A. Chartrand.

Prompt rétablissement à Mme André Abgrall, qui a subi une opération, à Mme Mike Shpak, hospitalisée, et à M. Denis De Laronde, patient à l'hôpital Miséricorde à la suite d'un accident survenu à Kettle Rapid où il travaillait.

M. et Mme Roland Gaudry ont déménagé dans une nouvelle maison qu'ils ont fait construire sur la ferme.

M. et Mme Henri Boucher et leur famille ont vendu leur ferme et sont déménagés à St-Boniface où M. Boucher est employé.

Bienvenue à M. et Mme Spront et leur famille, de l'Alberta, qui ont acheté la ferme de M. Henri Boucher.

M. et Mme Alex. De Laronde et leur famille ont déménagé dans l'ancienne maison de M. et Mme Joseph Coulliou qu'ils ont achetée.

Le 17 septembre, M. et Mme Alex. De Laronde recevaient la visite de leur frère et beau-frère, M. Paul Lavallée, de Toronto, Ont.

M. et Mme George Buors, de Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme Adrien Chartrand.

La Broquerie

Souper paroissial

Les paroissiens de La Broquerie se doivent d'adresser leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont répondu à leur invitation lors du souper paroissial le dimanche 24 septembre dernier. Le succès a dépassé toute prévision en atteignant cette année le beau record de 1,021 convives. Ainsi prise d'assaut, dame la dinde tout comme les populaires boulettes durent en tout dernier lieu abdiquer en faveur de la modeste poulette et de sire jambon. Espérons que ces substituts permettront aux derniers rendus de patienter jusqu'à l'an prochain alors que des mesures pourront être prises pour parer aux imprévus.

Maintenant, à qui faut-il adresser des louanges? Il serait impossible de nommer tous les participants. Tous ont si généreusement collaboré. Disons toutefois que le grand responsable était M. Léo Nadeau, et la personne en charge du repas, Mme Aimé Vielfaure, aidée de ses deux assistantes, Mmes Jean Granger et Gérard Kirouac, et de la secrétaire, Mme Pierre Laurencelle. Les efforts de l'équipe furent vaillamment secondés par tous les paroissiens en commençant par M. l'abbé F. Juneau qui veilla à la marche de l'organisation.

Il faut encore rendre hommage à toute une équipe de braves cuisinières si occupées à la préparation du menu qu'elles eurent à peine le temps d'y goûter. Honneur encore à tout un groupe d'hommes et de femmes, jeunes gens et jeunes filles, instituteurs et institutrices et même d'enfants occupés autour de la vaisselle, des tables, et à tout autre poste. Félicitations encore aux vendeurs de billets donnant droit à toutes les demi-heures au tirage d'un $5.00. Bravo surtout aux bons papas qui ont donné congé de vaisselle à la petite maman en conduisant toute la famille au souper paroissial. Merci aussi à ceux qui n'ayant pu venir ont quand même voulu faire leur part en fournissant des aliments ou de l'argent.

Enfin, merci aux aimables convives parmi lesquels se trouvaient des prêtres, des religieuses, des paroissiens anciens et actuels, des amis d'un peu partout qui ont quitté la salle du banquet avec des paroles élogieuses.

Merci à La Liberté et le Patriote, ainsi qu'à CKSB, pour avoir si gracieusement transmis les invitations.

A tous et à chacun un chaleureux merci et un amical rendez-vous l'an prochain.

Baptême

Le 17 septembre: Joanne-Adéline-Marie, fille d'Adélard Kirouac et d'Ernestine Trudeau, née le 11 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lamoureux, d'Isle-de-Chênes.

Va-et-vient

Tout dernièrement, M. et Mme Eloi Gagnon, accompagnés de leur petit-fils, Yves Lord, faisaient un agréable voyage dans l'Est. Tout d'abord chemin faisant, ils reconduisirent leur fille, la Rév. Sr Eveline Gagnon, au "Divine Word Center" à London, Ont., pour un cours de catéchèse d'un an. Ils s'arrêtèrent ensuite aux chutes Niagara, puis se rendirent à Montréal visiter l'Expo. De là ils visitèrent une cousine, Mme Martel, puis se dirigèrent vers Ste-Anne de la Pocatière. Là le jeune Lord demeura chez sa grand-mère, puis se rendit voir son oncle, M. Henri Lord, à St-Damase, pendant que M. et Mme Gagnon se rendirent à Rimouski saluer MM. les abbés Gauvin. En revenant, les voyageurs s'arrêtèrent chez Mme Maloney, à Ottawa. Ils sont maintenant revenus enchantés de leur randonnée.

Mme Madeleine Balcaen faisait aussi ces derniers temps un voyage dans l'Est, accompagnée de sa nièce et de ses enfants, M. et Mme Hubert Balcaen. En plus de visiter l'Expo et sa parenté à Montréal, elle eut la chance de se rendre à Newport, R.I., pour y visiter une tante. Cette randonnée dans cette partie des Etats-Unis fut pour elle des plus agréables.



Mlle Dolorès Mireault, qui vient de terminer sa 12e année à l'Institut Collégial de La Broquerie, est l'heureuse bénéficiaire d'une bourse d'étude "Teacher's Training A" de $400.00 pour ses succès obtenus au cours secondaire. Mlle Mireault, fille aînée de M. et Mme Jacques Mireault, poursuit actuellement ses études à l'Institut Pédagogique.

St-Pierre

Mariage Mulaire-Chouinard

Le samedi 26 août, à 7 h. p.m., en l'église de St-Pierre-Jolys, M. l'abbé Marcel Toupin bénissait le mariage de Mlle Jeannette Chouinard, fille de M. et Mme Josaphat Chouinard, à M. Raymond Mulaire, fils de Mme Télesphore Mulaire, de St-Boniface. La cérémonie se déroula suivant le nouveau rite. La mariée entra au bras de son père, tandis que le marié était accompagné de M. Emery Mulaire, son oncle et parrain. Il y eut échange d'anneaux et les nouveaux époux reçurent la communion sous les deux espèces.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de soie "Lagoda" blanche avec traîne. Les manches courtes et le corsage de la robe étaient garnis de dentelle Battenburg. Son voile court était retenu par un bandeau de même tissu que la robe et recouvert de la même dentelle. Elle portait un bouquet de roses "Sweetheart".

La demoiselle d'honneur, Mlle Claire Préfontaine, amie de la mariée, était accompagnée de M. Bernard Mulaire, frère du marié. Elle portait une longue robe bleu pâle de chiffon et dentelle sur taffetas, style empire avec lisières de chiffon retombant des épaules. Son bouquet et ceux des bouquetières, Carmelle Fillion et Suzanne Gaudry, nièces des mariés, se composaient de chrysanthèmes miniatures blancs et bleus.

Les mères des mariés avaient choisi pour l'occasion des toilettes rose pâle. Leurs bouquets de corsage étaient de roses rouges.

Durant la cérémonie religieuse, M. Aurèle Désaulniers entonna des cantiques appropriés. Mme Victor Préfontaine touchait l'orgue. MM. Georges Chouinard et Roger Croteau agissaient comme huissiers. MM. Maurice Chouinard et Roger Sicotte étaient servants de messe.

La messe fut suivie d'une soirée dansante où M. Lucien Lussier, beau-frère de la mariée et maître de cérémonies, adressa des félicitations et des voeux aux nouveaux époux. Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait la soeur du marié, Mme Roland Gaudry (Flora), et sa fille, Suzanne, d'Ottawa, M. et Mme Emile Chouinard, de Californie, et M. et Mme Eugène Chouinard, de Vancouver, cousins de la mariée.

Pour le voyage de noces à Vancouver et Victoria, la mariée revêtait un ensemble de lainage bleu aqua. Maintenant les nouveaux époux résident à St-Boniface

Chevaliers de Colomb

Conseil 4595 La Broquerie

L'année colombienne est déjà commencée et tout semble aller assez bien. L'élection des nouveaux membres de l'exécutif pour l'année qui s'en vient a eu lieu.

Du beau travail a déjà été fait: une belle somme d'argent fut envoyé en don à un paroissien qui eut des ennuis; il y eut aussi un grand nettoyage dans le cimetière. Un gros merci à tous les frères chevaliers qui sont venus donner un coup de main.

Nouvel exécutif

Grand chevalier, Pierre Laurencelle; député grand chevalier, Jean Granger; secrétaire-financier, Edouard Gagnon; secrétaire-archiviste, Honoré Kirouac; trésorier, Armand Bédard; chancelier, Laurent Piché; cérémoniaire, Gérard Tétrault; syndics, Eloi Gagnon, Antonin Nadeau et Gérard Kirouac; avocat, Eddy Moquin; garde intérieur, E. Vien; garde extérieur, E. Rocan; conférences, A. Gauthier; aumônier, M. l'abbé F. Juneau; président du programme en six points, Jean Granger; Activités, Olivier Normandeau (catholiques), R. Poirier (jeunesses), Léo Nadeau (du conseil) et André Brodeur (fraternelles); publicité, Gilbert Tétrault; recrutement, Fernand Laurencelle

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

La dernière soirée de bingo eut lieu le dimanche 1er octobre. Voici les noms des gagnants: prix de $50.00, Mme M. Esquash, de Swan Lake; prix de $15.00, M. Ernest Jarnouin; $10.00, Mlles D. Dandeneau, de Fisher Branch, et Norman Labossière, de Somerset, Mmes Victor Pantel, D. Brown, de Manitou, Greta Young, de Flin Flon, et A. E. Lodwick, de Treherne, MM. Roméo Delvoo, Ray Collins, de Pilot Mound, et R. Watkins, de Rathwell; $8.00, Mme Irène Crites, de Cardinal, et M. Mel Murdy, de Manitou; $5.00, Mmes Irène Crites, Marie Mauws, de Swan Lake, M. Knibbs, de Holland, et M. Blagdan, de New Westminster, C.-B., MM. Roger Pantel et Ray Collins. Les prix d'entrée, $5.00 chacun, furent attribués à MM. Cliff Beaudry, de Swan Lake, et Harold Taylor, de Carman.

Le dimanche 8 octobre, immédiatement après le souper paroissial, aura lieu un bingo avec gros lot de $100.00 (sans limite). Le dimanche 15 octobre, à 8 h. p.m., il y aura grand bingo avec gros lot de $500.00 en 54 numéros.

Visiteur

M. Pierre Tinguely, métallurgiste en Algérie, de passage à Notre-Dame-de-Lourdes, rendit visite à son frère, Jules, qu'il n'avait pas revu depuis 50 ans.

Remerciements

La famille Joseph Bosc remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé de quelque manière pour que la fête d'ordination sacerdotale et de première messe de Léo soit une vraie fête paroissiale: M. le Curé, les religieuses, la chorale, les dames, les nombreux parents, amis et paroissiens.

Inco n'aurait pas investi $250,000,000 dans 5 mines sous le régime fiscal Carter

The International Nickel Company of Canada Limited n'aurait pas investi des capitaux s'élevant au total à quelque $260 millions pour la mise en exploitation de cinq nouvelles mines au Manitoba et en Ontario, si les recommandations de la Commission Carter avaient été en vigueur pendant les dix dernières années. C'est ce qu'a déclaré M. James C. Parlee, premier vice-président exécutif de la compagnie, dans une allocution prononcée devant les membres du Canadian Club à Winnipeg.

Citant quelques-unes des conclusions du mémoire préparé par International Nickel sur le rapport de la Commission Carter, M. Parlee a déclaré: "Le complexe de nickel de Thompson, au Manitoba, ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui — et il n'existerait peut-être même pas" si les taxes prévues par la Commission avaient été en vigueur depuis une décennie. "Il est tout à fait improbable que le gisement eût pu être découvert si les recommandations de la Commission avaient été appliquées dans les années 50".

Les investissements qui n'auraient pas été entrepris, si les mines Thompson et Pipe, au Manitoba, ainsi que Crean Hill, Stobie 9 et Little Stobie, en Ontario, n'avaient pas été mises en exploitation, représentent environ la moitié du total des dépenses en immobilisations effectuées dans ces deux provinces au cours des dix dernières années. "Etant donné les conséquences fiscales des recommandations de la Commission, a poursuivi M. Parlee, le taux prévisible de rendement (de ces cinq mines) aurait été si bas qu'économiquement parlant l'exploitation de ces mines n'aurait été d'aucun intérêt".

Les recommandations du rapport Carter, a-t-il ajouté, auraient eu, à des degrés variés, des effets similaires sur les programmes d'expansion des autres compagnies minières et auraient entraîné des bouleversements dans leurs activités.

M. Parlee a prédit que, pour l'ensemble du Canada et pour chacune des provinces, l'adoption des recommandations de la Commission "se traduirait par un déclin très sérieux de l'économie canadienne et un ralentissement de l'augmentation des revenus réels des Canadiens". Elle signifierait aussi, a-t-il dit, une réduction à long terme de l'assiette fiscale prévue, une baisse sévère des exportations de minéraux, un ralentissement du développement des régions septentrionales et d'autres régions éloignées du Canada, une réduction des investissements étrangers et une diminution de l'emploi découlant directement ou indirectement des activités des entreprises minières.

Les conclusions contenues dans le mémoire de la compagnie sont le résultat d'une étude très approfondie des recommandations de la Commission Carter, étude entreprise dès la publication du rapport il y a quelques mois. Ces conclusions étudient les théories économiques sur lesquelles est basé le rapport Carter, les critères utilisés par la Commission pour établir les priorités fiscales, les effets de l'intégration, les conséquences sur l'épargne, la disponibilité de capitaux, les conséquences internationales des recommandations, les effets sur la balance des paiements du Canada, ainsi qu'une évaluation des conséquences des recommandations pour l'industrie minière.

Si les recommandations de la Commission étaient adoptées, a encore prédit M. Parlee, les exportations de minéraux, qui représentent 30 pour cent du total des exportations du Canada, diminueraient sensiblement. Le développement des régions septentrionales serait ralenti, l'afflux des capitaux étrangers vers l'industrie minière diminuerait et les possibilités d'emploi dépendant directement ou indirectement du secteur minier seraient sensiblement réduites.

Lorette

Souper paroissial

Le souper annuel de la paroisse aura lieu le dimanche 8 octobre à la salle paroissiale et sera servi de midi à 7 h. p.m. Le menu comprendra de la dinde et des rouleaux au chou. Le prix est de $1.25 pour les adultes et de 75c pour les enfants de moins de 12 ans. Bienvenue à tous.

Assemblée annuelle

Le lundi 25 septembre avait lieu, à la salle paroissiale de Lorette, l'assemblée annuelle du Centre sportif. M. Maurice Therrien, président, dirigeait l'assemblée. M. l'abbé Henri Perron, curé, récita les prières.

Après un mot de bienvenue du président, il y eut lecture du rapport des activités de l'année écoulée. L'électricité est maintenant installée, grâce au temps donné gracieusement par les membres, sous la direction de M. A. Jacques. Le club de curling, le patinage de fantaisie, le carnaval, etc. remportèrent de vrais succès. Plusieurs autres améliorations furent aussi proposées, puis MM. Gérald et Gerry Johnson, secrétaire et trésorier, firent la lecture de leur rapport.

On procéda ensuite aux élections qui donnèrent les résultats suivants: MM. Gabriel Lagimodière et Conrad Simard furent élus pour un terme de 3 ans, remplaçant MM. Léo Dubois et Valence Ross. L'exécutif pour l'année 1967-68 se compose comme suit: président Gérald Jeanson; ex-président, Maurice Therrien; vice-président, Aurèle Ross; secrétaire, Conrad Simard; trésorier, Gabriel Lagimodière; Gerry Johnson et Gilles Manaigre.

Le président sortant de charge, M. M. Therrien, remercia bien sincèrement tous les membres de l'exécutif des années précédentes qui se sont sacrifiés sans compter pour le succès de cette grande entreprise.

A l'avenir, tous les paroissiens de plus de 21 ans auront droit de vote et seront éligibles aux élections de l'assemblée annuelle.

M. Gérald Jeanson, nouveau président, adressa quelques mots et remercia M. Maurice Therrien, ancien président, pour son dévouement.

Un goûter termina l'assemblée.

St-Adolphe

Remerciements

M. Arthème Leclaire et la famille Victor Leclaire désirent exprimer leur profonde gratitude à tous les parents et amis, ainsi qu'aux Chevaliers de Colomb du sous-conseil de St-Adolphe, pour leurs condoléances, offrandes de messes, assistance aux funérailles ou pour tout réconfort apporté à l'occasion de leur deuil récent.

Dunrea

Çà et là

Pour les deux prochaines semaines, chaque lundi, M. l'abbé P.-A. Morand, curé, après sa messe matinale, ira prêter main-forte à son frère, M. l'abbé Edouard Morand, dans l'organisation de sa nouvelle paroisse Jean XXIII d'Assiniboia. Il reviendra à temps, le mardi, pour la messe du soir, à 7 h. 30.

Les Quarante Heures débuteront le vendredi 6 octobre pour se terminer le dimanche suivant. Aux paroissiens de se préparer spécialement afin de profiter de ces jours de grâces spéciales où le Roi des rois viendra leur accorder une audience particulière.

Au cours de la première messe qui fut célébrée à Glenboro le dimanche 10 septembre, 60 personnes furent présentes et, au dire de M. le Curé, tous chantèrent comme des anges.

Une réunion des professeurs, parents et M. le Curé aura lieu le dimanche 8 octobre pour discuter de l'organisation du programme pour l'enseignement de la religion aux jeunes.

Visiteurs

M. et Mme Stéphane Maurice recevaient la visite de Mme Antoinette Quénelle, accompagnée de ses enfants, Anne-Marie et Jean, de Hartney. Ils recevaient aussi celle de leur jeune fille, Suzanne, de St-Boniface.

MM. et Mmes Jos. Buisson et Léon Boulet, de Haywood et de Portage-la-Prairie, étaient de passage dans cette localité, ces jours derniers. M. et Mme Willie Conrad, de St-Boniface, étaient aussi dans la paroisse, il y a quelque temps.

M. l'abbé P. Morand eut le plaisir de recevoir la visite d'une nièce, Mlle Cathy Cécile, de Técumseh, Ont.

Ayant assisté à une fête de famille à la demeure de Mme E. Aquin, à Ninette, le dimanche 24 septembre, M. et Mme Lionel Aquin, de St-Charles, se rendirent vers la fin du jour dans cette localité pour y saluer la parenté. Mlle Gabrielle Boulet, de McCreary, qui était en visite chez ses parents après une randonnée à Regina, profita de l'occasion pour aller passer quelques jours à St-Charles et St-Boniface.

En voyage

Tous les parents et nombreux amis de M. et Mme Athanase Lavoie souhaitent à ces derniers un agréable séjour dans l'Est où ils sont partis en auto pour quelques semaines de visites à l'Expo de Montréal et aux principaux centres d'attractions.



MM. Robert Stanfield et Duff Roblin se rencontrent au Manitoba.

M. Duff Roblin va passer à la politique fédérale

Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a annoncé samedi son entrée en politique fédérale.

M. Roblin a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue d'une rencontre qu'il a eue avec M. Robert Stanfield qui, le 9 septembre, le défaisait dans la course à la chefferie nationale du parti conservateur.

Selon M. Stanfield, la discussion s'est terminée "sur l'idée que j'ai exprimée à M. Roblin de l'importance de son entrée en politique fédérale et sur mon explication de la contribution qu'il pourrait apporter à notre parti et au pays tout entier".

La décision de M. Roblin vient mettre fin à un mois d'incertitude sur l'alternative d'entrée sur la scène fédérale ou de se retirer de la politique.

Bien que M. Roblin n'ait pas encore fait le choix d'un comté, il a expliqué qu'il aimerait occuper un siège du Manitoba, ajoutant qu'il ne se présenterait pas à une élection complémentaire avant que son successeur provincial n'ait été choisi.

Le député de Marquette, M. Nicholas Mandziuk, a offert de démissionner pour permettre à la nouvelle recrue fédérale de se présenter dans ce comté.

M. Roblin a expliqué que sa position serait "beaucoup plus claire" après le congrès pour la chefferie du 25 novembre. Le dernier congrès de ce genre date de 1954, alors que M. Roblin lui-même avait accédé au poste de chef provincial des conservateurs. Il est premier ministre depuis 1958.

Le nouveau politicien fédéral aurait pris sa décision à cause de l'urgence du problème de l'unité nationale.

Futur ministre?

A la fin de leur entretien les deux hommes n'ont pas voulu divulguer si M. Stanfield s'était engagé à donner un ministère à M. Roblin si les conservateurs revenaient au pouvoir.

M. Roblin deviendrait-il lieutenant pour l'Ouest de M. Stanfield?

"Ce ne serait pas très délicat de discuter cette question maintenant", a répondu M. Stanfield, "pas plus que de discuter des postes du cabinet, mais il doit être évident pour vous tous que M. Roblin s'est déjà acquis une position de haut mérite dans l'Ouest du Canada et, d'ailleurs, une excellente réputation à travers le Canada".

Les conservateurs fédéraux avaient maintes fois approché M. Roblin pour le faire entrer sur la scène fédérale. La dernière fois, en 1965, le premier ministre du Manitoba avait répondu qu'il avait beaucoup de travail à abattre dans sa province.

M. Stanfield a déclaré avoir discuté avec son nouveau confrère des chances du parti conservateur, du problème d'unité nationale et de l'avenir politique de M. Roblin.

M. Robert Stanfield et l'unité nationale

CLEAR LAKE, Man. — Le chef national conservateur, M. Robert Stanfield, a annoncé, samedi, que son parti préparerait ses propres suggestions sur l'unité nationale, bien que le premier ministre, M. Lester B. Pearson, envisage une étude bipartite sur la question .

Dans son premier discours comme leader national, M. Stanfield a expliqué qu'il serait prématuré pour les conservateurs de s'engager à seconder d'avance les propositions du gouvernement sur les moyens d'unifier le Canada.

Ni les conservateurs, ni les libéraux ne connaissent encore la teneur de ces propositions, a ajouté M. Stanfield, c'est pourquoi les conservateurs, dans l'intérêt général, doivent développer leur propre thèse sur les aspirations du Québec.

Déjà, les conservateurs ont pris leurs propres mesures en mettant sur pied un comité parlementaire sous la présidence de M. Gerald Baldwin, député de Rivière-la-Paix, et la vice-présidence de M. Martial Asselin, député de Charlevoix.

Le comité étudiera à fond les problèmes constitutionnels, a déclaré M. Stanfield au cours d'une réunion organisée par la jeune aile du parti.

Unité nationale

M. Stanfield a commenté le souhait de M. Pearson d'une étude constitutionnelle bipartie: "Nous partageons évidemment l'objectif d'un pays uni et fort et nous sommes décidés à ne pas enflammer ces problèmes actuels par des débats purement partisans", a-t-il dit.

Elu chef du parti le 9 septembre, M. Stanfield s'est plongé immédiatement dans la question de l'unité nationale. Pour lui, il n'existe pas de défi plus exaltant que les efforts pour donner une véritable valeur constitutionnelle au Canada.

"Nous sommes entrés dans une période qui déterminera à la fois l'avenir et la nature du Canada", a expliqué M. Stanfield.

"Il y va de notre intérêt immédiat à tous", a-t-il précisé, "que nos origines soient canadiennes-françaises, canadiennes-anglaises ou de l'un des groupes qui ont choisi de s'établir plus tard ici, et qui ont pu s'épanouir ici à cause de la tradition canadienne de diversité."

"Il y a un fossé qui sépare les aspirations des citoyens du Canada des aspirations des autres Canadiens, et notre parti a pour mission urgente de combler ce fossé. Ce ne sera pas facile, mais les tâches importantes sont rarement faciles."

Fête des finissants à Elie

ELIE — La division scolaire du Cheval-Blanc fêtait dimanche dernier, 1er octobre, ses 19 finissants: Michelle Allard, Florent Beaudin, Wayne Bohn, Robert Cyr, Lynette Désilets, Monique Duclos, Harry Dyck, Marlene Fast, Yvette Legault, Ronald Morissette, Sandra Penner, Judy Pichurski, Aurel Rivard, Jeannette Rivard, Réjeanne Rivard, Chuck Schellenberg, Daryl Shirtliffe, Richard Shirtliffe et Robert Thiessen.

La fête s'est déroulée en présence d'un grand nombre de parents, d'amis, de professeurs et d'étudiants, en l'auditorium de l'Institut Collégial St-Paul. M. Noël Rivard agissait comme maître de cérémonies. La chorale St-Paul, dirigée de façon compétente par Sr Marie-Paul, N.D.M., et accompagnée au piano et à l'orgue par Sr Mary-Martha, N.D.M., et Mlle Lucille Arnal, exécuta plusieurs chants appropriés.

Monique Duclos, Harry Dyck et Chuck Schellenberg adressèrent la parole au nom des finissants. M. J. W. A. Muirhead, inspecteur des écoles du district, invité à présenter les diplômes, se dit très heureux de voir un aussi beau groupe de finissants où, pour la première fois dans l'histoire du district, les garçons étaient plus nombreux que les filles! L'orateur de circonstance, le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., souligna l'importance de "devenir soi-même" dans un monde où la machine et la technique tendent à dépersonnaliser les humains.

La fête se termina avec la distribution des prix dont une bourse de $50.00 offerte à Wayne Bohn par la Commission scolaire d'Elie.

St-Jean-Baptiste

En villégiature

M. et Mme Athanase Bernabé sont de retour d'un magnifique voyage dans l'Est. En effet, le 6 juillet, ils descendirent du train à Cookville, Ont., où leurs fille et gendre, M. et Mme Ken Reppen (Annette), les attendaient. Ils visitèrent plusieurs endroits historiques de cette ville, puis se rendirent à l'Expo avec leur petit-fils, Raymond Bernabé. Ils rendirent aussi visite à une amie intime, Mme Henfield, ainsi qu'à des cousin et cousine qui leur firent visiter l'oratoire St-Joseph, les jardins botaniques, la riche et grandiose cathédrale du cardinal Léger qui est une merveille d'architecture. Après quelques semaines passées à Montréal, ils prirent l'autobus en compagnie de leur cousine, Mme Davidson, de Los Angeles, Cal., qui les accompagna à Toronto.

Maintenant de retour, les voyageurs encouragent tous et chacun à visiter l'Expo 67 et se disent très heureux d'avoir fait un si beau voyage.

Forte immigration

Le Manitoba connait cette année une augmentation de 76 pour cent en fait d'immigration et perd moins de ses citoyens par l'émigration (74 pour cent de moins que l'an dernier). Lors d'un discours aux membres de la Mortgage Loan Association le 28 septembre à Winnipeg, l'hon. Sidney Spivak, ministre de l'Industrie et du Commerce, annonça en effet avec fierté que le Manitoba a reçu durant les sept premiers mois de l'année 1967 plus de 5,000 immigrants, soit autant que pour toute l'année 1966. Pour la même période, à peine 2,744 Manitobains ont quitté la province vers d'autres parties du Canada, alors qu'on enregistrait une perte de 10,290 en 1966.

Le front du jeune homme est le resplendissement du front de Dieu; et il est impossible de voir une âme vierge sur un visage pur sans être ému d'une sympathie qui contient de la tendresse et du respect. — Lacordaire



Mlle Lucille Arnal, que l'on voit ci-dessus, fut gagnante de la bourse Mary L. Robertson d'une valeur de $95.00 pour les bons points obtenus à l'examen d'A.M.M. Piano Teacher de juin dernier. Pendant l'année scolaire 1967-68, Mlle Arnal enseignera la musique à Fannystelle et à St-Charles, endroits où elle fit ses études en musique. Félicitations.

Télévision scolaire et films français

Pour la première fois dans les dix ans d'histoire de la télévision scolaire (service du département d'Education) des programmes de films français seront offerts spécialement aux étudiants francophones. La série "Nos écrivains à l'écran", en relation avec le nouveau cours "Français", sera présentée deux fois par mois de décembre 1967 à mars 1968, vient d'annoncer l'hon. George Johnson, ministre de l'Education.

Ces films, qui relatent des "histoires françaises", sont destinés aux étudiants des années 7 à 12. Ils ont pour but d'aider les étudiants d'expression française à mieux apprécier la beauté de leur propre langue et de leur propre littérature.

Des programmes télévisés pour les étudiants anglophones qui étudient le français comme langue seconde, de 20 minutes chaque fois, seront offerts aux étudiants des années 7 à 11. "Visite au Québec" consistera en un programme de 8 semaines, à compter du 4 avril 1968, programme qui familiarisera les étudiants avec les mots usuels de la conversation française.

Il faut ajouter à cela "Le quart d'heure français" offert régulièrement aux enfants du Manitoba par Radio-Canada et des postes privés, qui offre aux écoliers des pièces de théâtre, de la poésie, de la musique française, etc.

Le transport des banlieusards

MONTREAL — Des voies séparées pour les autobus qui transportent les banlieusards aux lieux d'affaires du centre de la ville pourraient diminuer la congestion que cause l'affluence des voitures dans les grandes villes et accélérer le transport.

C'est une suggestion qu'apporte M. Martin J. Caserio, vice-président de General Motors et directeur général de la division des camions et des autobus GMC, devant les membres de l'Association des propriétaires d'autobus des Etats-Unis.

M. Caserio a souligné tous les avantages que représentent pour les habitants de banlieue la création de voies rapides réservées aux autobus de transport-passagers dont la souplesse d'utilisation, au départ comme à l'arrivée, rend encore plus efficace.

Le conférencier a révélé que Milwaukee est à étudier un système de cette nature. Milwaukee représente un lieu idéal pour ces essais puisqu'elle possède un corridor est-ouest dans lequel s'intègre un tronçon de route qu'on pourrait facilement transformer en artère réservée aux autobus. Le conférencier a ajouté que cette voie ultra rapide pourrait aussi servir aux voitures de la police, aux ambulances et à certains autres véhicules dont les services sont requis de toute urgence, à l'occasion.

Aujourd'hui ce corridor absorbe environ 42,000 véhicules et on prévoit que ce chiffre s'élèverait à 77,500 en 1990.

Les préoccupations de la General Motors, envers le transport routier, ne datent pas d'hier et ses ingénieurs aussi bien que ses experts en circulation, de concert avec des économistes, étudient depuis des années les concepts tels que celui que décrit M. Caserio. Celui-ci note que la section sur le transport public que GM présentait à l'Exposition mondiale de New York, a été saluée comme l'une des plus importantes contributions au transport de l'avenir. Ces efforts, si on les ajoute à d'autres études de savants et d'éducateurs, devraient apporter des solutions humaines et réalistes aux problèmes de transport qu'impliquent le développement urbain, l'explosion de la population aussi bien que la hausse du standard de vie et l'affluence qui en résulte.

Ste-Agathe

Voyageurs

Se sont rendus dans l'Est et à l'Expo durant l'été: Mlle Gertrude Joyal, Mme Marie-Thérèse Fenez, MM. et Mmes Télesphore Dorge, René Pilon, Léopold et Clovis Baudry, Elie Dorge et leur fille, Line, Lorne Parker et leur famille, Marcel Brémaud, Léo Lemoine et leurs enfants, Luc, Léonard et Lucie, Robert Rey, Edouard Dumesnil, leur fils, Denis, et leur petite-fille, Nicole, Paul-Emile Péloquin, Lucien St-Vincent, Marcel Lécuyer, Richard Dorge, Léon Courcelles, Auguste Brémault, Albert Bilodeau, Gustave Lévesque, L.-David Nolette, Marius Lemoine et Lucien Fontaine, Mlles Marie-Marthe Joyal, Evangéline Lapointe, Marie Péloquin, Irène Pilon et Michelle Brisson, M. l'abbé Adélard Couture, M. Louis Gratton, Mme Angéline Brémaud, Mme Alice Labelle et son fils, Norbert.

Après leur visite à l'Expo, M. et Mme L.-D. Nolette se sont rendus visiter Mlles Anna Gauthier et Pulchérie Nolette à Auburn, Maine. Sur leur parcours à travers les Etats du Hampshire et du Vermont, ils ont été éblouis par les paysages merveilleux.

M. et Mme J.-A. Labelle et leurs filles, Lucille et Viviane, se sont rendus à Vancouver au cours du mois d'août. Mlle Eliane Lemoine et son frère, Réal, ont fait le même voyage.

Çà et là

Le lundi 18 septembre, Mlle Line Dorge entreprenait un cours en décoration intérieure à l'Université de Manitoba. Son frère, Raymond, a été envoyé à Montréal par la compagnie d'assurance Sun Life pour un stage d'études.

Félicitations et remerciements à Mme Thérèse Dorge, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué au succès du souper paroissial du dimanche 1er octobre. Près de 900 convives ont été servis. Le service de vaisselle, prix de la loterie, fut gagné par M. Albert Bérard et le plateau centenaire, par Mlle Evelyne Pilon, hôtesse de l'air à Montréal.

Le jeudi soir 28 septembre, Mmes Paul Aubry, Léon Courcelles et Albert Péloquin se rendaient à un rassemblement de dirigeantes de la Ligue des Femmes Catholiques à Isle-des-Chênes où l'on discuta au sujet de l'apostolat des laïques.

Mme David Lemoine, qui fit un séjour de quelques semaines à l'hôpital de Morris, remercie les dames de la Ligue des Femmes Catholiques pour la carte de prompt rétablissement qu'elles lui ont envoyée.

Prompt rétablissement à M. Paul Girouard, hospitalisé à Morris où il a subi une opération le samedi 30 septembre.

Baptême

Le 1er octobre: Claire-Marie-Huguette, fille de M. et Mme Emile Sorin, née le 20 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Sorin, oncle et tante de l'enfant.

EN SASKATCHEWAN

Gravelbourg

Décès de M. H. Bonneau

Le mardi soir 19 septembre est décédé à l'hôpital St-Joseph, M. Henri Bonneau, âgé de 84 ans. M. Bonneau est né à St-Sébastien, comté d'Iberville, Qué. En 1909 il vint dans l'Ouest où il demeura à Moose Jaw pour un certain temps et à Coderre pendant plus de 25 ans. En 1914 il épousa Mlle Marie-Louise Fortin, et en 1944 il déménagea à Gravelbourg où il travailla aux magasins Rinfret, Bazinet et Allard.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Armand, de Calgary; cinq filles, Mme Yvette Huppé, de Porcupine Plains, Sask., Rita et Mme Juliette Chevrier, de Gravelbourg, Mmes Madeleine Braconnier et Thérèse Candlish, de Moose Jaw; deux frères, Emile, de Gravelbourg, et Arthur, de Moose Jaw; une soeur, Mme Cécile Boucher, de Montréal; 17 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

La messe de Requiem, concélébrée par MM. les abbés F. Ducharme, curé, et Lucien Roy, vicaire, eut lieu le vendredi 22 septembre. Les porteurs étaient MM. Emery et Alectance Allard, Gérard Paulhus, Roméo Lécuyer, Jean-Louis Doran et Boromé Beauchesne.

Remerciements

La famille Henri Bonneau remercie MM. les abbés F. Ducharme et L. Roy, les Soeurs Grises de l'hôpital, M. le Dr R. LeBlanc, ainsi que tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre lors du décès de M. Bonneau.

Mariage Doll-Bendig

Le samedi 19 août, M. l'abbé J. Dormans bénissait le mariage de Mlle Marilyn Ann Bendig, fille de feu M. Valentine Bendig et de Mme Loretta Credgeur, de Saskatoon, à M. Edouard Doll, fils de feu M. Frank Doll et de Mme Juliette Doll, de Gravelbourg.

La mariée était vêtue d'une robe blanche. Les filles d'honneur, Mlles Rosalie, Rita et Judy Bendig, soeurs de la mariée, étaient accompagnées de MM. Dennis Stuber, de Calgary, Chester Ptasinski, de Saskatoon, et Dwight Doyle, de Regina. MM. Eugene Bendig, frère de la mariée, et Rosaire Denis, beau-frère du marié, agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu à la salle Elk où Mme Joan Bendig s'occupait du livre des invités. M. Guy Doll était maître de cérémonies et le toast à la mariée fut offert par M. Florian Bendig.

Après un voyage de noces en Colombie-Britannique, M. et Mme Edouard Doll s'établiront à Biggar, Sask., où Edouard enseignera au cours secondaire.

Reconstitution du procès de Louis Riel, à Regina

REGINA — L'été dernier, dans l'historique Saskatchewan House à Regina, fut présentée la reconstitution du procès de Louis Riel. Le texte de John Coulter, de Toronto, est basé sur la transcription réelle du procès qui fut tenu en juillet 1885 à Regina, et aussi sur les reportages des journalistes de l'époque.

La pièce, d'une durée de 90 minutes, fut présentée tous les mercredis, vendredis et samedis du 14 juin au 26 août, soit 33 représentations durant l'été. Trois acteurs se sont succédés dans le rôle de Riel: MM. Russ Walker, Harry Daniels et Steve Arsenych. Tous les rôles étaient tenus par des acteurs de la ville de Regina, parmi lesquels on compte M. Claude Béchard, qui joua le Père Alexis André, et M. Robert Braconnier, qui joua M. Charles Nolin, le cousin qui trahit Riel.

Louis Riel est un personnage historique. Nommé Père du Manitoba à cause de sa lutte pour les droits du peuple en 1870, il fut plus tard chef d'une rébellion portant son nom. L'opinion du public fut enflammé au moment de son procès; des journalistes de plusieurs pays, dont l'Angleterre, la France et les Etats-Unis, sont venus y assister. Même aujourd'hui, avec la reconstitution du procès, les anciens arguments sont repris. Quel était l'état mental de cet homme? Fut-il héros ou rebelle?

Parce que ce procès si controversé fait partie de l'histoire des Prairies et spécialement de Regina, cette reconstitution du procès a fait partie intégrale des fêtes du Centenaire à Regina. La pièce fut présentée par la Chambre de commerce de Regina. Les commanditaires furent le comité du centenaire de Regina et le Conseil des arts de la Saskatchewan, en collaboration avec le petit théâtre de Regina.

Chorale des jeunes

Tous sont heureux d'apprendre que Mlles Paulette Chabot et Diane Bouchard ont accepté de prendre la direction de la chorale des jeunes; ce groupe qui a tant fait honneur à la paroisse au printemps et au début de l'été.

Mlles Chabot et Bouchard furent bien connues par leurs talents de musiciennes alors qu'elles faisaient partie de la chorale Thévenet qui a représenté Regina à l'Expo.

Invitation spéciale aux jeunes à prendre part aux activités de la chorale!

A.C.F.C.

Le vendredi 6 octobre, à 8 h. p.m., dans la salle St-Jean-Baptiste, aura lieu une réunion générale à laquelle tous sont invités à venir entendre le conférencier-surprise. Un goûter sera servi.

Çà et là

On regrette le départ de M. et Mme Henri Rivière qui ont quitté Regina pour aller demeurer à Radville.

Mlle Françoise Béchard, de Los Angeles, Cal., en route pour l'Expo, a visité M. et Mme Matt Wolbaum et autres parents de Sedley. Elle présenta des diapositives de ses voyages en pays d'Orient et en Amérique du Sud.

Sont allés à l'Expo 67: Mlle Madeleine Caron, M. Lucien Caron, M. et Mme A. Platana, M. et Mme Albert Dubé et leurs enfants et Mlle Denise Paradis.

M. et Mme Jos. Girardin sont de retour d'un assez long séjour dans l'Est.

Décès de M. R. Loiselle

C'est avec consternation que tous ont appris le décès de M. Robert Loiselle, de Regina, foudroyé lors d'une crise cardiaque à St-Victor après sa journée de travail habituel chez son beau-frère, M. Wilbert Farwell. Il était âgé de 47 ans.

Né à Edmonton, M. R. Loiselle a fait la majeure partie de ses études à Ponteix. Après cinq ans de service dans l'Aviation canadienne durant la dernière grande guerre, il épousa en 1946, à St-Victor, Mlle Cécile Ducharme.

Outre son épouse éplorée, le défunt laisse dans le deuil trois filles et un fils, âgés de 5 à 16 ans; un frère, Elmo, de London, Ont., et trois soeurs, la Rév. Sr Marie-Rita, religieuse Notre-Dame, de Ferland, Mme William Box (Thérèse), de Seaforth, Ont., et Mme Wilbert Farwell (Georgette), de St-Victor. Il était le beau-frère de MM. les abbés Roger et Fernand Ducharme, curés de Ferland et de Gravelbourg, respectivement.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Jean-Baptiste de Regina le lundi 25 septembre, à 10 h. 30 a.m. Le R. P. Hervé Delisle, O.M.I., un cousin, de Fort Frances, Ont., a présidé la concélébration du service funèbre avec MM. les abbés R. et F. Ducharme. Le R. P. Marius Bédard, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, agissait comme cérémoniaire.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Chronique de CFRG

La semaine dernière, un de mes bons amis m'écrivait qu'il avait entendu une interview de Monique Leyrac lors de son tour de chant qu'elle donna à Gravelbourg le 21 septembre. "Tu paraissais ému", me disait-il. C'est vrai, j'étais ému, j'aurais mauvaise grâce de le nier, j'ai bafouillé ne sachant si je devais dire Mademoiselle ou Madame.

Cependant, l'émotion que j'ai ressenti n'était pas celle d'un puceau devant une femme, mais ce fut une émotion véritable devant tant de modestie. Monique Leyrac ne fit pourtant aucun effort; mais tant de modestie, de bonhomie et de simplicité m'avait coupé le souffle.

Parfaitement consciente de son talent, Monique a un trac fou chaque fois qu'elle entre en scène et c'est là la vraie modestie.

Au cours de l'entrevue, elle s'est montrée d'une extrême gentillesse et, mon Dieu, si j'étais ému, c'était aussi à cause de cette gentillesse, de cette patience à répondre à nos questions, à nous parler de sa vie d'artiste.

Voilà comment une réflexion d'un ami perspicace, vous conduit à dire des choses qui font plaisir parce que c'est la vérité, et je l'en remercie beaucoup.

• • •

Tout dernièrement nous avons reçu la visite de M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg. Visite impromptue et sans protocole. M. Bourdon a discuté avec nous de la situation politique dans le monde, du rayonnement de la France et aussi de l'unité du pays. Cette question nous préoccupent, mais comme l'a dit M. Bourdon, elle pourra très bien se régler si les deux peuples y mettent de la bonne volonté, plus de compréhension et apprennent à se connaître.

C'était la seconde fois que l'occasion nous était donnée de rencontrer M. le Consul de France. Nous commençons à le connaître, c'est un homme charmant qui sait écouter. Une fois de plus, la France est bien représentée dans l'Ouest canadien; quel réconfort pour nous.

• • •

Une autre visite fut celle de Mgr Henri Légaré, O.M.I., ancien recteur de l'Université d'Ottawa et récemment nommé évêque de Schefferville-Labrador.

Mgr Légaré est un St-Ignacien, puis qu'il est né à St-Ignace des Saules (Willow-Bunch), village fondé par son arrière-grand-oncle, Jean-Louis Légaré.

Cet ancêtre doit se réjouir dans sa tombe de savoir que l'un de ses descendants vient d'être élevé à l'épiscopat; à la tête d'un évêché presque aussi grand que la Saskatchewan et qu'une tâche de pionnier l'attend dans les solitudes du Labrador.

Ainsi vont les desseins de Dieu. 100 ans plus tôt, Willow-Bunch était fondé par un Canadien français venu très jeune du Québec; 100 ans plus tard un jeune Canadien français de Willow-Bunch s'en retourne au pays pour une tâche semblable.

Les desseins de Dieu impénétrables? Allons donc, ne cherchons pas à comprendre, il s'agit tout simplement de lui faire confiance; les desseins de Dieu sont clairs comme la Source de Vie...

• • •

Une nouvelle unité mobile à CFGR...

Je crains que cette nouvelle fasse des jaloux parmi nos confrères de l'Ouest, mais CFRG possède maintenant une seconde unité mobile. C'était rendu indispensable vu l'étendue de territoire que nous couvrons.

Cette unité mobile est d'un genre très particulier. Elle est hippomobile. On la voit passer tous les après-midi, tirée par un poney "Shetland" (étalon) et conduite par M. Lepage.

La voiture est montée sur roues fines et légères. On dirait la voiture d'un médecin de campagne ou du vétérinaire qui se rend à la ferme du "rang". Quel beau tableau que de voir chaque jour cette voiture, son cocher et son cheval emprunter les routes poussiéreuses à travers les plaines où se profilent à l'horizon les silhouettes des élévateurs.

Le cheval n'est-il pas le meilleur ami de l'homme? C'est sans doute à cela que médite notre patron en conduisant son attelage assis bien droit sur la banquette, les yeux fixés sur cet horizon baigné des ondes de CFRG.

Et le petit cheval trotte, trotte docilement sous l'oeil bienveillant de ce cocher, qui lui rappelle un âge heureux où la radio n'existait pas.

M. M.

Saint-Front

Naissances

Amanda-Marie, fille de M. et Mme Aurèle Dufault, née le 29 août à l'hôpital de Quill Lake. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Moisan, grands-parents de l'enfant.

Joanne, fille de M. et Mme Robert, née le 6 juillet à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Bussière, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

M. et Mme Emile Plamondon, de Moose Jaw, visitèrent MM. et Mmes Georges et André Plamondon et Léo Syrenne, ainsi que Mme Rose-A. Plamondon, à Watson.

M. et Mme Aurèle Plamondon, de Bellsite, Man., visitèrent, le 3 septembre, MM. et Mmes J.-O. Lanouette, J.-Benoit Beaudry et Laurent Plamondon. Leur fille, Marguerite, est restée chez ses grands-parents, M. et Mme Lanouette, pour aller à l'école.

M. et Mme Marius Syrenne, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme Louis Le Strat et Mme Léda Syrenne.

M. et Mme Wayne Wallaker (Florence Nivon), de Flin Flon, Man., visitèrent MM. et Mmes Noël et Albert Nivon.

M. et Mme A.-J. Plummer et leur bébé, Shauna Rae, de Saskatoon, visitèrent les parents de Mme Plummer, M. et Mme Laurent Plamondon.

M. Wilfrid Fortin, d'Alberni, C.-B., arriva le 4 septembre pour des vacances de 10 jours chez son frère, Paul, et sa famille, ainsi que chez Mme Marie-L. Fortin et Marcel.

M. et Mme Maurice Bussière assistèrent, le 6 septembre, aux funérailles de leur ami, M. Bernard, de Zenon Park.

MM. Luc Montes et François Prévost travaillent à l'école indienne de Lestock.

M. et Mme Maurice Bussière eurent dernièrement la visite de M. et Mme Léon Bussière, de Vonda et de M. et Mme Courteau, d'Estevan.

L'école de cinq classes ouvrit ses portes, le 5 septembre, à 105 élèves. Soeur St-Léon enseigne les 1ère et 2e années; M. Victor-A. Lavallée, de Léoville, les 3e et 4e années; M. Jos. Baril, les 4e et 5e années; M. Aurèle Dufault, les 6e et 7e années, tandis que Soeur Christine-Marie, principale, a charge des 8e, 9e et 10e années. Le transport des élèves se fait par autobus avec MM. Lionel Dufault et Armand Moyen comme chauffeurs.

Gisèle Nivon et Félix Auriat prennent leurs 10e et 11e années respectivement à l'école de Rose Valley; Gilbert Plamondon, Alain Richard et Christine Plamondon, 11e année à Quill Lake; Françoise Bertoncini, 12e année, Anita Bertoncini et Jeanne Moisan, 11e année à l'école de St-Brieux; Louise Montes, 12e année, Lucie Montes et Rose Prévost, 11e année à l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert.

M. et Mme Roland Gatin, de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Johnny Mintenko et leurs deux enfants, de Moose Jaw, assistèrent au mariage de Mlle Marie Bouchard à M. Eldon White.

Prompt rétablissement à Mme Emile Samson qui a dû subir une opération à l'hôpital de Saskatoon.

Mme Albert Nivon a subi un examen médical à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Marcel Roy et leurs enfants, de Nipawin, visitèrent MM. et Mmes Marcel et Emile Samson et Mme Clotilde Quessy.

MM. et Mmes Germain Hurion et Joseph Basset visitèrent M. et Mme Fernand Hurion et leurs fils, Gene et Lyle, à Choiceland.

Félicitations à Mlle Annette Plamondon qui a reçu, le 15 septembre, son diplôme de "C.N.A." à l'auditorium de l'école technique de Saskatoon. Ses parents, M. et Mme Georges Plamondon, et son frère, Lucien, ainsi que son ami, Normand Thévenot, assistèrent à l'imposante cérémonie. Mlle Plamondon travaille maintenant à l'hôpital de Melfort.

M. Jules Dufault et son ami, M. John Kuffner, tous deux de Regina, passèrent la fin de semaine du 16 septembre chez M. et Mme Henri Vaillancourt.

Wawota

Va-et-vient

Mme Ronald Riche, de Bethune, est venue visiter ses deux grand-mères, Mmes Clara Hyde et Georgine Zébière, de Wawota, et rendit visite à ses oncles et tantes, MM. et Mmes Robert Jacques et Maurice Zébière, et à ses cousins et cousines, MM. et Mmes André Baudu, de Vandura, René Jacques, de Kelso, Albert Jacques et A. Boulet, de Dumas.

M. et Mme Emile Baudu, de Norwood, visitèrent leurs enfants à Vandura.

M. et Mme Maurice Zébière eurent la visite de M. et Mme Jacob Eberle et M. Riou, de Montmartre, M. et Mme Graham Mouro et leur enfant, de Kennedy.

M. et Mme Marcel Zébière, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs neveu et nièce, M. et Mme W. Wyporowich, de Wordsworth ainsi qu'à d'autres parents. Mme G. Zébière est partie avec eux pour quelques jours de vacances.

Baptême

Le 1er octobre: Brent Michael Joseph, fils de W. Steliga et de Claire Zébière, né le 19 août à l'hôpital général St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Richard Zébière, oncle et tante de l'enfant.

Prince-Albert

Çà et là

Le 22 septembre, les Canadiens français de Prince-Albert eurent le plaisir de rencontrer et de discuter avec M. Philippe Bourdon, consul de France, et son épouse, lors d'un souper intime servi au Club de Prince-Albert où quelques membres du cercle local de l'A.C.F.C. étaient présents. Vers 8 h. p.m., M. le Consul donna une causerie très intéressante.

Le 26 septembre, à l'hôtel Marlborough de Prince-Albert, un bon groupe de Canadiens français et M. Dave Stuart, M.A.L., se réunirent pour discuter plusieurs points au sujet du français, tout en dégustant une bonne tasse de café.

Le samedi 30 septembre, au collège Ste-Marie, les jeunes libéraux se réunissaient pour une soirée dansante qui remporta un grand succès. Un discours de l'honorable Ross Thatcher, adressé aux jeunes libéraux, fut radiodiffusé sur les ondes de 14 postes. Ce même jour, 40 ralliements avaient lieu dans différents endroits de la Saskatchewan.

Sincères félicitations aux parents qui ont assisté aux rencontres parents-instituteurs qui eurent lieu dernièrement dans le but de se familiariser avec la nouvelle catéchèse.

La messe du dimanche après-midi sera maintenant célébrée à 4 h. 30 au lieu de 4 h. afin de permettre aux travailleurs qui finissent à 4 h. p.m. d'assister à la messe dominicale.

LA BEAUMONT 1968



La Beaumont 1968 présente une nouveauté à ceux qui désirent une voiture sport très personnelle: C'est la SD-396 (ci-dessus). Carrosserie et intérieur ont été complètement renouvelés et les perfectionnements techniques sont nombreux, entre autres un nouveau châssis à voie plus large et à empattement de 112". Le capot est plus long, l'arrière plus court. Le dessin de la grille, du toit et de l'arrière sont nouveaux. Autres nouveautés: les essuie-glaces escamotables et les nouveaux feux de position latéraux avant et arrière. A l'intérieur, on trouve un tableau de bord aux lignes nouvelles, des déflecteurs à commande à manivelle, et un nouvel avertisseur d'oubli de la clef de contact. La série Beaumont Sport de luxe 1968 comprend une décapotable et un coupé sport deux portes, avec choix de deux moteurs: le V8 Econo-Jet de 396 po. cu. développant 325 CV, qui est standard, et un V8 Econo-Jet de 396 po. cu., de 350 CV, fourni sur demande.

Déposition du rapport sur le sport amateur

OTTAWA — L'histoire du succès grandissant remporté par les athlètes canadiens au cours des épreuves internationales est racontée dans le rapport annuel 1966-1967 du Programme de la santé et du sport amateur du gouvernement fédéral.

Le rapport, déposé à la Chambre des communes, fait ressortir le rôle que le Programme a joué dans les Jeux du Commonwealth à la Jamaïque en 1966, dans les Jeux panaméricains à Winnipeg, dans les Premiers Jeux d'hiver canadiens à Québec, dans les événements sportifs du centenaire, ainsi que dans d'autres projets spéciaux se rapportant à l'aptitude physique et au sport.

Selon le rapport, l'équipe canadienne, composée de 108 membres, a remporté 57 médailles lors des Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth, c'est-à-dire 26 médailles de plus qu'à l'occasion des Jeux qui ont eu lieu à Perth (Australie), en 1962.

Les Premiers Jeux d'hiver canadiens, tenus à Québec au mois de février, ont rassemblé plus de 1,800 athlètes canadiens. Ils constituent un des événements les plus marquants de l'histoire du sport au Canada. Ces jeux ont été financés par une subvention de $700,000, en vertu du Programme de la santé et du sport amateur.

Le gouvernement fédéral a accordé une subvention de $2,450,000 pour l'organisation des Jeux panaméricains, à Winnipeg, et a prévu des subventions se chiffrant par $500,000 pour les événements sportifs du centenaire, dont faisaient partie les championnats mondiaux de badminton, de ski nautique, de crosse, de rame, d'escrime et de boulingrin.

D'étroites relations ont existé entre le Programme et le Symposium canadien de la récréation, qui a eu lieu à Montréal en juin. Plus de 1,500 délégués, représentant environ 170 organismes affiliés, ont participé à ce congrès d'une semaine.

Les comités du Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur ont mené, cette année, deux enquêtes importantes. L'une d'elles était une étude en profondeur de la situation du hockey amateur au Canada et ses rapports avec le hockey professionnel.

Le Conseil a aussi examiné la situation de la boxe amateur au Canada et a recommandé la discontinuation de l'aide apportée à ce sport jusqu'à ce qu'on ait établi une surveillance appropriée de l'entraînement et des épreuves et un système de protection contre les blessures, et qu'on ait effectué des changements dans les règlements régissant la boxe amateur. Cette enquête sur la boxe se continue.

Le Programme a pris aussi des mesures importantes afin de consolider la structure des organismes régissant les sports au pays. Il a encouragé ces organismes à préparer des programmes d'expansion de longue portée, s'étendant au début sur trois ans. On prévoit la revision continuelle des plans par un comité, formé d'un des membres du Conseil, de membres des organismes régissant les sports, de représentants des universités et de fonctionnaires provinciaux.

Des subventions, dont le total se chiffre par près d'un million et quart de dollars, ont été accordées, durant l'année, à des associations nationales, afin d'aider financièrement les épreuves nationales et internationales et de couvrir les frais administratifs et de formation des moniteurs.

Des cinq millions de dollars fournis par le Programme de la santé et du sport amateur, un million a été distribué aux provinces, au prorata de la population, conformément à un accord fédéral-provincial. Aux termes de cet accord, le gouvernement fédéral paie 60 pour cent des frais des programmes provinciaux approuvés alors que la province paie 40 pour cent.

Cent dix bourses académiques et de perfectionnement ont été accordées, au cours de l'année, aux étudiants qui désiraient continuer leurs études en éducation physique et dans d'autres domaines connexes. Ces bourses, d'un montant total de $188,675, ont permis à 37 étudiants de poursuivre leurs études en vue d'obtenir leur doctorat et à 71 autres d'étudier pour leur maîtrise. Depuis le début du régime des bourses d'études, environ 300 étudiants diplômés ont reçu une assistance.

Le Programme donne aussi son appui aux recherches effectuées dans le domaine des sports et de l'éducation physique. Une somme de $346,000 a été employée au financement de 16 projets individuels et au maintien de centres de recherches dans les universités d'Alberta, de Montréal et de Toronto.

Le ministère, en collaboration avec l'Imprimeur de la Reine et l'Office national du film, a créé divers moyens audio-visuels destinés à la promotion et à l'instruction. Parmi ceux-ci se trouvent un film sur les sports nautiques, des cartes murales sur l'athlétisme, et plusieurs brochures et dépliants. On a aussi mis en train la création de films sur le volley-ball, le badminton et les loisirs. En plus de ces moyens d'information, le Programme met un service consultatif à la disposition d'au moins 50 organismes nationaux de sport qui reçoivent son assistance. Ce service comprend les conseils techniques donnés aux différents organismes, ainsi que l'évaluation des programmes qui ont obtenu l'appui du gouvernement fédéral.

Treize personnes ont été nommées membres du Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur. Elles remplacent celles dont le mandat a expiré.

Le rapport de 22 pages a été déposé aux Communes le 28 septembre par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan J. MacEachen.



Mlle Anne-Marie Desautels, de Montréal, que l'on voit ci-dessus, a reçu son diplôme d'infirmière licenciée le 14 septembre. Mlle Desautels, fille de feu M. James Desautels et de Mme Louise Desautels, autrefois de Willow-Bunch, Sask., a suivi son cours d'infirmière à Montréal.

La Grande-Bretagne a besoin de la France

LONDRES — "La vérité, c'est qu'en ce moment la Grande-Bretagne a davantage besoin de la France (ou de l'Europe) que la France n'a besoin de la Grande-Bretagne", écrit le Financial Times dans un éditorial intitulé "La résurrection de de Gaulle".

Après avoir noté que le voyage de Pologne a permis au général de rétablir avec une rapidité remarquable sa popularité qui, selon ce journal, avait été compromise par les prises de position au sujet du Québec et du Moyen-Orient, le Journal évoque la candidature de la Grande-Bretagne au marché commun.

"Il faudrait, estime-t-il, que la Grande-Bretagne fasse un réel effort pour engager des conversations bilatérales avec la France et pour établir de façon incontestable qu'en dépit de fréquentes divergences franco-britanniques, les Britanniques désirent l'unité par-dessus tout: les efforts de M. Harold Wilson dans ce domaine ont jusqu'ici à la fois manqué de conviction et de constance".

Le Financial Times remarque que les propositions faites l'été dernier à Londres par M. Pompidou concernant la création de comités d'experts n'a pas eu de suite. "Peut-être est-ce un peu tard maintenant pour essayer, mais cela semble offrir une meilleure chance d'entrer en Europe que de s'en remettre à l'Allemagne occidentale".

Storthoaks

Çà et là

L'école St-Thomas du village a repris ses activités le mardi 5 septembre. Le personnel enseignant se compose de trois frères du Sacré-Coeur, de trois religieuses Filles de la Croix et de trois dames, Mmes S. Smith, J. Carrière et R. Gies.

Mlle Jocelyne Blezy, fille de M. et Mme Henri Blezy, enseigne cette année à Regina; sa soeur, Murielle, suit un cours de garde-malade chez les Soeurs Grises à Regina; Mlle Diane Yates suit un cours commercial à Regina; MM. David Chicoine et Ronald Blérot sont partis poursuivre leurs études au collège de Gravelbourg.

Le R. P. Robert Claude, S.J., de Belgique, a rendu visite à ses cousins, M. et Mme Léon Gofflot. Il était accompagné de M. et Mme Lucien Collin, de Cadillac, ses cousins.

M. Aimé Carrière est parti à l'Expo, accompagné de sa soeur, Jeanne, de St-Boniface. M. et Mme Russell Yates sont aussi partis à l'Expo.

M. le Dr et Mme Honorius Millette et leur fille, de Montréal, ainsi que M. le Dr et Mme Lucien Millette et leurs deux enfants, de Brandon, Man., sont en visite chez leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme M.-R. Millette.

Mme Lucien Gofflot est de retour chez elle après un séjour d'un mois à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Décès

Les funérailles de Mme André Petit (née Evelyne Bérard), décédée à l'hôpital de Gainsborough, eurent lieu le lundi 25 septembre en l'église paroissiale, remplie de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à cette bonne épouse et excellente mère de famille.

Le service fut célébré par le R. P. P. Dumaine, P.B., remplaçant M. l'abbé M. George, absent. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils et trois filles, tous à la maison.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Brieux

Décès de M. J. Fagnou

M. Jean Fagnou, de Pathlow, est décédé le dimanche 27 août à l'hôpital de l'Université à Saskatoon après une longue maladie. Il était âgé de 58 ans.

La messe des funérailles, chantée par le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., eut lieu dans l'église de St-Brieux. Les Chevaliers de Colomb du Conseil Jean XXIII dont le défunt était membre formaient une garde d'honneur. Les porteurs honoraires étaient MM. Albert Connor, Leslie Redgwell, William De Coteau et Joseph Le Gatt; les porteurs actifs, MM. Gilbert Fagnou, Alain Lavoie, Gérard Massé, Jean Mével, Laurent Sénécal et Gérard Assié. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Brieux.

M. Jean Fagnou, fils de feux M. et Mme Michel Fagnou, est né à St-Brieux le 2 août 1909. En 1938 il unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Assié et s'établit à Pathlow où il résida jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Raymond, de Saskatoon, et Norman, de Regina; un petit-enfant; deux soeurs, Mme Rémi Assié (Marie), de Castlegar, C.-B., et Mme Léon Sénécal (Jeanne), de St-Brieux; trois frères, Yves, de St-Brieux, Adrien, de Pathlow, et Alain, de Saskatoon. Une soeur, Mme Jean Assié (Agnès), le précéda dans la tombe en août 1966.

A la famille éprouvée, tous offrent leurs sincères condoléances.

Va-et-vient

M. et Mme Edouard Lefebvre partirent par le train le lundi 25 septembre pour se rendre dans l'Est où ils visitèrent l'Expo.

Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé, est parti en automobile dans l'Est où il visitera sa soeur, ses neveux et nièces et profitera de son séjour là-bas pour visiter l'Expo.

M. et Mme Jules Hamonic revenaient, le samedi 23 septembre, enchantés de leur voyage de quatre mois en Europe. A leur voyage de retour ils séjournèrent chez leurs deux fils, Denis et Gérard, et leur fille, Mme Lorette Vaillancourt, à Montréal. Ils visitèrent aussi l'Expo à plusieurs reprises.

Réunion

Les Dames de Ste-Anne se réunissaient au presbytère pour une réunion du comité, le mercredi 27 septembre, sous la présidence de Mme Jules Hamonic. Mme Ethel Gaillard fut élue vice-présidente pour finir l'année. On décida qu'un cours de couture "Bishop II" commencerait à la fin d'octobre et qu'un bazar et un souper auraient lieu le 5 novembre. Bienvenue à tous.

Baptêmes

Le 2 juillet: Karin Jane, fille d'Ivan Leborgne et de Madeleine Querry, née le 16 août 1965. Parrain et marraine, M. et Mme Peter Lochndorf.

Le 6 août: Darlene Joan, fille d'Izidor Kuz et de Mary Nemeth, de Little Moose, née le 6 juillet. Parrain et marraine, Louis et Rose-Marie Nemeth.

Le 6 août: Robin-David, fils de Raymond Dubé et de Bérénice Gaillard, né le 10 juillet. Parrain et marraine, Wilfrid Dubé et Norma Gaillard.

Le 20 août: Colleen Joyce Ann, fille de Denis Hein et de Madeleine Kojner, née le 9 juillet. Parrain et marraine, Peter Revesz, remplacé par M. Kojner, et Rose Revesz.

Le 27 août: Wanda Joan, fille de Michael Kovacs et de Mary Elaine Schneider, née le 17 mai. Parrain et marraine, Garry Mohninger et Annette Schneider.

Le 31 août: Anne Descoteaux (née Beaton), adulte, fille de Malcolm Beaton et d'Annie Cameron.

Le 24 septembre: Stanley George, fils de George Kovacs et d'Helen Schneider, né le 1er juillet. Parrain et marraine, Emeric et Anna Kovacs.

Le 24 septembre: Lana-Marie, fille de Ronald Grégoire et de Laurette Buan, née le 16 septembre. Parrain et marraine, Antoine et Joan Lacoursine, remplacés par M. et Mme Alex Mudrik.

Le 24 septembre: Bernard Edwin, fils de Léo Schulte et de Viola Félix, né le 20 septembre. Parrain et marraine, Edwin et Marian Félix.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Annie Dahmer, hospitalisée à Melfort, ainsi qu'à MM. Daniel Coquet et Orvie Nie, hospitalisés à Saskatoon.

Activité des coopératives agricoles

OTTAWA — Un total de 2,615 coopératives locales à travers le Canada, comprenant 1.6 million de membres, ont réalisé un chiffre d'affaires de $1.85 milliard et signalé un actif de $888 millions durant l'année civile 1965, d'après le rapport intitulé **La Coopération au Canada** que vient de publier la Direction de l'économie au ministère fédéral de l'Agriculture.

Les chiffres que renferme ce rapport ont été établis d'après les renseignements gracieusement fournis par les coopératives elles-mêmes, par les gouvernements provinciaux, par les fédérations de coopératives et par les coopératives de commerce en gros. On y trouve cinq groupes de coopératives: d'achat et de vente, de production, de pêcheurs, de services et de commerce en gros.

Le chiffre d'affaires global des coopératives accuse une faible baisse par rapport à celui de l'année précédente; elle est attribuée à la diminution des ventes de blé comparativement au niveau élevé atteint en 1964 — diminution partiellement compensée par des ventes accrues dans la plupart des autres secteurs. L'actif a augmenté de $70 millions et le nombre de membres de 12,000, en dépit d'une faible réduction (28) du nombre de sociétés.

Comme à l'ordinaire, les coopératives d'achat et de vente dominent les autres groupes. Le total de leur chiffre d'affaires s'est élevé à $1,775 millions (96 pour cent du chiffre global) tandis que leur actif était de $762 millions (86 pour cent de l'actif global). Le montant de leurs affaires se répartissait ainsi: $1,202 des ventes de produits agricoles, $549 millions de la vente des fournitures agricoles et $23 millions des services d'autres revenus.

La valeur des ventes de produits agricoles était inférieure de $32 millions à celle de l'année antérieure. La diminution des ventes de céréales a plus que contrebalancé les hausses enregistrées par les autres produits, dont les ventes de bestiaux et de produits laitiers qui ont marqué une augmentation en valeur de $21 et de $15 millions respectivement. Les ventes de fruits et de légumes, de volailles, d'oeufs et de produits divers furent à peu près égales à celles de 1964.

Les céréales et les semences formaient le groupe le plus abondant de produits agricoles écoulés par les coopératives (48 pour cent des ventes), suivi des produits laitiers (25 pour cent) et des bestiaux (18 pour cent). L'importance et la nature des denrées agricoles écoulées suivant la formule coopérative ont varié sensiblement avec les différentes régions du pays. Le gros des céréales, des semences et des bestiaux ont été vendus par les sociétés coopératives des provinces des Prairies; l'Ontario et le Québec ont vendu coopérativement 54 pour cent des produits laitiers; la Colombie-Britannique, 56 pour cent des fruits et des légumes; le Québec, 48 pour cent des volailles ainsi que 42 pour cent des produits agricoles divers.

Les ventes de fournitures agricoles se sont chiffrées par $549 millions — 5 pour cent de plus qu'en 1964. Les denrées alimentaires représentaient 27 pour cent du total, suivies des aliments du bétail et du pétrole — 23 et 16 pour cent respectivement. Le Québec s'est classé au premier rang des provinces quant à la valeur des ventes de fournitures (22 pour cent du total), suivi de près par la Saskatchewan (21 pour cent) tandis que l'Ontario occupait la troisième position (16 pour cent). C'est l'Alberta qui a enregistré le rythme le plus élevé de l'augmentation des ventes, soit un gain de 13 pour cent au cours de 1965.

L'actif global des coopératives d'achat et de vente s'est accru de $65 millions (9 pour cent) pendant l'année. Les principales augmentations sont survenues dans les domaines suivants: argent en caisse, $10 millions; inventaires, $22 millions; immeubles, matériel et placements, $15 millions chacun.

Les 365 coopératives de production qui ont fait rapport en 1965 groupaient 33,000 sociétaires, ont déclaré un actif de $12 millions et un chiffre d'affaires de $16 millions. Les 11,000 membres des 91 associations de pêcheurs possédaient un actif de $18 millions et déclaraient un chiffre d'affaires de $31 millions. Pour leur part, les 664 coopératives de services comptaient 264,000 membres dont le chiffre d'affaires s'élevait à $30 millions et l'actif à $95 millions.

Les coopératives de gros ont porté à $413 millions la valeur de leurs ventes — $30 millions ou 8 pour cent de plus qu'en 1964. Leurs principaux articles de vente comprenaient en valeur, par ordre d'importance, les bestiaux, les denrées alimentaires, les aliments du bétail et le pétrole. Les denrées alimentaires ont supplanté les aliments du bétail au deuxième rang en 1965. L'actif total des coopératives de gros est passé à $146 millions de $123 millions qu'il était en 1967 — une majoration de 19 pour cent.

— No 534 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■		■			
3				■								
4				■		■				■		■
5												
6					■			■				
7			■	■			■					
8		■						■				
9									■		■	
10					■					■		
11						■						
12							■					■

HORIZONTALEMENT

1—Raillerie.
2—Sorte de champignon. — Marque la preuve.
3—Première. — Mélancolie.
4—Parle. — Cent onze.
5—Nom vulgaire de la spirée.
6—Bord. — En rang. — Partagé, favorisé.
7—Au monde. — Sienne. — Qui fait paître.
8—Gros et court. — N'affirmes pas.
9—Avec âpreté.
10—Profit. — Verbe gai. — Article.
11—Genre de palmiers. — Moqueries.
12—Pur et calme. — Exister.

VERTICALEMENT

1—Actions de recouvrir de goudron.
2—Vieille habitude. — Décoloré.
3—Sorte de magie. — Choisir.
4—Chiffre. — Négation. — Abjure.
5—Semblable. — Oncle américain. — Tellement.
6—Clair. — Railler.
7—Néant. — Joindre.
8—De ruer. — Classe.
9—Sorte d'avion. — Orient.
10—En cet endroit-ci. — Brûler. — Terminais.
11—Poudre à canon. — Général américain.
12—Epoque. — Sommes au milieu du jour.

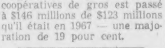
SOLUTION DU PROBLEME No 533

■ **Horizontalement:** 1. Anémographes; 2. Nacaire — Rase; 3. Agé — Signet; 4. Cervelle — Eut; 5. Hova — Sivas; 6. Riens — Set — Am; 7. Orléans — Ogre; 8. Nées — Ie — Mo; 9. Esta — Tir; 10. Se — Irisera; 11. Mua — Os — Natal; 12. Espérantiste.

■ **Verticalement:** 1. Anachronisme; 2. Nageoire — Eus; 3. Ecervelée — Ap; 4. Ma — Vanesse; 5. Oise — Sa — Or; 6. Grils — Niaisa; 7. Réglisse; 8. Nevé — Tint; 9. Pré — Atomisai; 10. Hâtes — Gorets; 11. Es — Ar — Rat; 12. Sentimentale.

Le carré extérieur représente le bord du fossé, et le carré intérieur une île. Si l'on vous donnait deux planches de 1 cm, pourriez-vous former un pont pour aller de l'île jusqu'à l'autre côté du fossé? (Refaites le dessin avec des allumettes et servez-vous d'allumettes aussi en guise de planches.)

Réponse



Lac Marguerite

Çà et là

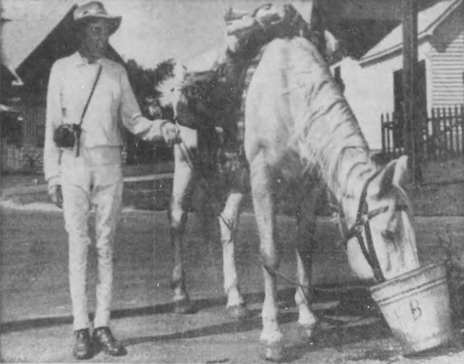
MM. et Mmes Jean Français et Robert Longeau, Mme Marcel Longeau et son fils, Gabriel, ainsi que M. Robert Larose, sont allés visiter leurs amis, M. et Mme Normand Duncan, à Lac Kenose.

M. et Mme Roger Lerminaux et des amis de Wolseley sont allés à l'hospice Jeanne d'Arc de St-Hubert pour y visiter Mme Charlotte Gendron.

MM. et Mmes Robert Longeau et Peter Barrett sont allés visiter Mme Emile Souchotte et sa famille à Wolseley. Ils ont aussi visité plusieurs endroits intéressants dans la ville.

M. et Mme Jean Français sont les heureux grands-parents d'un petit-fils, André-Gabriel, premier enfant de Gabriel Bast et de Claire Française, né à l'hôpital des Soeurs Grises le 19 septembre. M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta, sont les arrière-grands-parents du nouveau-né.





Mlle Hazel Astbury s'est arrêtée la semaine dernière aux écuries de la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, en route pour l'Expo 67. En compagnie de son cheval de dix ans ("Cobber"), elle a voyagé plusieurs mois, assez longtemps en tout cas pour user six ferrures. L'un des problèmes constants de Mlle Astbury était de trouver un maréchal-ferrant au moment voulu. Elle a néanmoins réussi à parcourir de 15 à 20 milles par jour depuis son départ de Vancouver.

Equipe d'experts agricoles

OTTAWA — Cinq experts recrutés parmi les plus éminentes personnalités en économie agricole sous tous ses aspects au Canada formeront l'équipe de spécialistes chargée de déterminer les objectifs de l'agriculture à l'échelon national et de recommander les politiques qui permettront de réaliser ces objectifs.

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene, a fait connaître leurs noms, annonçant qu'il les rencontrerait immédiatement pour étudier le projet dans son ensemble et le choix de deux coordonnateurs à plein temps, appelés à travailler de concert avec eux. Voici les membres de cette équipe: M. D. R. Campbell, professeur d'économie politique et doyen adjoint des arts et des sciences à l'Université de Toronto; M. Pierre Comtois ,de Sherbrooke, associé à la Cie Bélanger, St-Jacques, Sirois et Comtois, comptables agréés et membre-directeur de l'étude Bélanger, Chabot, Nobert et Angers, conseillers en administration, de Montréal; M. J. C. Gilson, professeur et directeur de l'enseignement de l'économie agricole à l'Université de Manitoba; M. D. L. MacFarlane, professeur et directeur du département de l'économie agricole au Collège Macdonald; M. D. H. Thain, professeur d'administration des affaires à l'Université de l'Ouest de l'Ontario.

M. Greene a déclaré que, depuis l'annonce de la formation de cette équipe d'experts dans le Discours du Trône le printemps dernier, il avait rencontré plusieurs personnalités du Canada et des Etats-Unis et discuté avec elles du rôle et de l'organisation de ce conseil d'experts. A la suite de ces entretiens il a pris la décision de recruter des compétences de premier plan à temps partiel et de nommer deux coordonnateurs à plein temps pour colliger, expédier et assembler les données nécessaires à ce travail. De cette façon, les membres de l'équipe, la plupart chefs de file du monde académique, n'auront pas à interrompre leur carrière et à priver les universités de leurs services.

"Le calibre et la droiture de ces citoyens nous assurent une étude approfondie de la question", a précisé le Ministre.

Cette équipe d'experts sera priée de collaborer avec les provinces pour découvrir les assises solides qui serviront à l'établissement d'une politique agricole à longue échéance. M. Greene a eu l'occasion de rencontrer les ministres provinciaux de l'Agriculture au cours de l'été. Ces derniers ont fermement appuyé l'idée d'une équipe d'experts et, par la suite, ont nommé un comité régional représentatif. Ce comité conférera avec l'équipe d'experts et sera constamment tenu au courant des progrès et des développements du projet.

M. Donald Ralph Campbell est professeur d'économie politique et doyen adjoint des arts et des sciences à l'Université de Toronto. Né en 1908, il a obtenu son baccalauréat ès arts à l'Université de Toronto en 1949 et sa maîtrise dans la même discipline à Oxford en 1958. Son domaine est l'évolution économique mondiale. Il a été l'un des conseillers du gouvernement de la Jordanie de 1962 et 1964; il a aussi été chef du département de l'économie agricole au Collège d'agriculture de l'Ontario de 1952 à 1962.

M. Pierre Comtois, âgé de 12 ans, est membre de l'étude Bélanger, St-Jacques, Sirois, Comtois et Cie, comptables agréés. Il est aussi membre et directeur de l'étude Bélanger, Chabot, Nobert et Angers, conseillers en administration, de Montréal. Il a obtenu son B.A. de l'Université Laval en 1945; son B.S.A., de l'Université de Montréal (Institut agricole d'Oka) en 1949, et sa M.S. de l'Université Laval en 1951. Il détient également depuis 1954 son diplôme de comptable agréé de l'Université Laval. M. Comtois a contribué aux études de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture du Québec et a également agi comme conseiller auprès du gouvernement provincial de Québec. Jusqu'à 1966, il a été chargé de cours en comptabilité à l'Université de Sherbrooke. Il fait partie de la Corporation des agronomes de la province de Québec et de l'Institut des comptables agréés de la même province.

M. J. Clayton Gilson est professeur et directeur du département de l'économie agricole à l'Université de Manitoba, Winnipeg. Il a obtenu son baccalauréat en sciences agricoles et sa maîtrise en science de cette université, puis son doctorat en philosophie à l'Université de l'Etat de l'Iowa. Il s'est spécialisé dans l'économie de la production, la gestion agricole, ainsi que l'économique du crédit et des sols.

M. David L. MacFarlane est professeur et chef du département de l'économie agricole du Collège Macdonald. Né en 1909, il a obtenu son baccalauréat ès sciences en 1933 et la maitrise correspondante l'année suivante à l'Université de Saskatchewan. Il a reçu un doctorat en philosophie de l'Université du Minnesota en 1940. Il a aussi étudié aux universités Harvard et de Chicago. Il a été professeur à l'Université du Kentucky, de 1938 à 1942; économiste au gouvernement fédéral, de 1942 à 1944; directeur des acquisitions aux Nations unies, de 1944 à 1947. Professeur à l'Université McGill, de 1947 à 1965, il a aussi fait partie de la faculté de l'Université du Nigeria, Enugu, de 1963 à 1965.

M. Donald H. Thain est professeur en politiques des affaires à l'Université de l'Ouest de l'Ontario. Il possède une maîtrise et un doctorat de l'Université Harvard. L'un des conseillers en affaires les plus réputés du Canda, M. Thain a été, en 1965-1966, professeur invité à l'I.M.E.E.E., Lausanne (Suisse), l'une des écoles de gestion les plus remarquables au monde.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme John Lindstrom (Juliette) et leurs deux enfants, de Weyburn, ont passé la fin de semaine du 9 septembre chez leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme W. Winslow. Cette dernière est revenue récemment d'un voyage à Montréal, Niagara Falls et autres endroits de la province de Québec. Elle visita aussi son fils, Roland, et sa famille à Pittsbury, N.Y. Elle était accompagnée de ses six soeurs et visitèrent ensemble leurs deux frères dont l'un est décédé depuis. Son fils, Paul, et son épouse, de Maple Creek, vinrent lui rendre visite avant de se rendre à l'Expo.

M. et Mme Alex. Laberge sont venus visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Michel Bonneau, récemment.

M. et Mme Paul-Emile Piché sont partis en auto dans l'Est où ils visiteront l'Expo. Ils se rendront aussi chez des parents à Montréal, St-Damien-de-Brandon et aux Etats-Unis.

M. Rosario Grégoire s'est rendu par autobus à Winnipeg et de là à Montréal où il visitera l'Expo, son frère, Sylvio, et sa famille, ainsi que d'autres parents et amis.

M. et Mme Pierre Magne et leur fils, Paul, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., étaient en visite chez M. et Mme Jos. Pelé pour quelques jours. Mme Magne est la soeur de Mme Pelé.

M. et Mme René Couture, de Ferland, ont visité leurs parents, M. et Mme L. Couture, récemment.

Mlle Berthe Lapointe et sa mère, Mme Auréla Lapointe, ainsi que M. et Mme Jean Bourdages, sont partis le 16 septembre pour des vacances en Colombie-Britannique.

M. Gérard Roy, accompagné de sa mère, Mme Léo Roy, et de sa tante, Mme Louisa Coldwell, se rendit à Weyburn où il visita M. et Mme Archie Broten et Mme Pilon au Mont Ste-Marie. Gérard est parti le 16 septembre pour Edmonton où il fréquentera l'université du collège St-Jean.

Mme Gédéon Boisvert est patiente à l'hôpital de Moose Jaw où elle a subi une opération. Son mari, son fils, Siméon, et son épouse sont allés lui rendre visite.

Mlle Ida Boisvert s'est rendue à Regina pour affaires.

M. Richard Cayer fut patient à l'hôpital de Regina pendant quelque temps. Son frère, Gérard, et ses soeurs, Mme Cécile Champigny et Mme Laurien Mondor, et son époux sont allés lui rendre visite.

M. Arthur Rainville est patient à l'hôpital de Moose Jaw où il a subi une opération.

Mme Dollard Piché fut opéré pour l'appendicite à l'hôpital de Regina.

Patron imprimé



by Marian Martin

Cette précipitation de lignes qui se termine par des plis démontre un genre d'une flatterie sûre et d'une féminité sans reproche... Vous vous attirerez des compliments. Choisissez une toile ou Shantung.

Le patron 9388 se vend grandeurs 12½ à 22½ inclusivement.

Prix: 65c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Comité d'études sur le transport des céréales

L'industrie de la manutention des céréales a décidé la création d'un groupe d'études technique chargé de déterminer le système le plus efficace et le plus économique pour le transport des céréales de la ferme au port. C'est ce que vient d'annoncer à Winnipeg M. W. C. McNamara, président de la Commission canadienne du blé.

"C'est la première fois, a-t-il déclaré, que toutes les branches de cette industrie se groupent dans un effort commun de recherche et de coordination pour le transport des céréales de l'Ouest canadien. Organismes gouvernementaux, sociétés d'entreposage en silos, compagnies de chemins de fer sont représentés au sein du groupe d'études de 12 membres."

M. McNamara a souligné que ce groupe jouera un rôle important dans l'étude du système actuel de transport des céréales et dans l'établissement des plans pour l'avenir.

C'est en tant que président du Comité du Transport des céréales que M. McNamara a fait cette déclaration.

Le Comité du Transport des céréales se compose de représentants de la Commission canadienne du blé, de la Commission des grains, des trois organisations "Wheat Pool" des prairies, de la North-West Line Elevators Association, des United Grain Growers Ltd., et des deux principales compagnies de chemin de fer, le Canadien Pacifique et le Canadien National.

M. McNamara a ajouté: "Si le Canada occupe une si grande place sur le marché mondial du blé, c'est en grande partie grâce à la compétence des membres du Comité du Transport des céréales et à leur empressement à s'acquitter, en coopération avec les producteurs, de leur responsabilité envers la Nation".

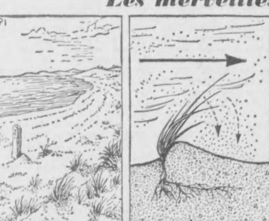
"Les résultats acquis ont permis d'étendre son rôle à la recherche et au planning."

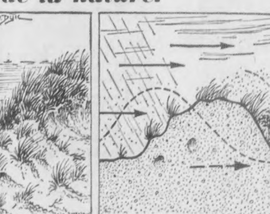
C'est ainsi qu'est né le Groupe d'études techniques pour le transport des céréales présidé par le Dr R. L. Kristjanson, membre de la Commission canadienne du blé, et dont les membres ont été choisis au sein des différentes organisations qui s'occupent de la manutention des céréales.

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Le long des côtes basses et sablonneuses, le vent et l'eau ont fondé une sorte d'entreprise de construction ayant pour but de bâtir des collines que nous appelons dunes. Chaque vague apporte un peu de sable qui, sur la plage, est séché et soufflé par le vent. Les grains de sable retombent derrière chaque obstacle qu'ils rencontrent et là où le vent perd de sa force. Ainsi voyons-nous se former de petits tas de sable derrière des coquillages ou des touffes d'herbe. Le vent apporte aussi des graines qui germent doucement. Après quelque temps, les collines ont grossi et sont devenues des dunes. Les plantes qui y poussent sont pourvues de fortes racines qui renforcent encore la colline. Malgré tout, toutes ces herbes ne peuvent pas tenir contre le fouet continu du vent, du sable et de la pluie; le sable alors poudroie vers le coté abrité de la dune. Le processus de poudroiement de sable se répète et nous parlons alors de "dunes promeneuses". On combat ces déplacements autant qu'il est possible par plantation artificielle.

Les "gardiennes" de la civilisation

Il est une image de la femme, traditionnelle et rassurante, qui en fait la reine du foyer, la gardienne de la civilisation et de la culture... On l'a mise en effigie, sur un piédestal que l'on fleurit de toutes les guirlandes des idées reçues, sans s'apercevoir que ces guirlandes, au souffle de notre monde moderne, se sont quelque peu fanées et risquent bien de tomber en poussière.

Pendant que sur son piédestal, l'effigie de la femme s'interroge sur les moyens de sauver une civilisation et une culture menacées, la femme, elle, travaille à son foyer ou au dehors et n'a plus le temps de rien sauver, même pas elle-même, hélas! trop souvent.

De bonnes raisons de s'interroger

Les statistiques médicales, qui, elles ne reposent pas sur des mythes tranquillisants, ont de quoi nous faire réfléchir sur ce qui est aujourd'hui, dans une société si glorieuse de ses richesses matérielles et de ses conquêtes, la vie de la reine du foyer, surtout quand elle a des enfants... 36 pour cent des femmes qui restent au foyer, souffrent de troubles mentaux.

Encore faut-il considérer que les médecins ne sont amenés à examiner que les cas déjà à demi-identifiés, ceux qui se présentent avec des symptômes pathologiques assez nets pour qu'on estime qu'ils relèvent d'un traitement et ne sont pas simplement des manifestations d'humeur.

Sur son piédestal fleuri de guirlandes, l'effigie de la femme gardienne de la civilisation et de la culture a donc de bonnes raisons de s'interroger.

Heureusement, médecins et sociologues commencent à faire entendre leur voix et à passer au crible d'études scientifiques sérieuses ces mythes soigneusement entretenus.

Pendant longtemps, on a vécu sans se faire une idée très précise de ce que représentait, en heures de travail, la vie d'une ménagère. On estimait simplement qu'elle n'avait rien à faire, puisqu'elle restait chez elle toute la journée. Et, en l'an de grâce 1967, cette idée commode est bien loin d'être bannie de tous les esprits.

Cependant l'étude des budgets-temps apporte quelque lumière sur cette vie de tout repos qui est celle de la femme et sur le temps qui reste à la mère de famille en particulier, pour sauver la civilisation et la culture.

Cette étude nous apprend que l'activité ménagère représente un nombre d'heures de travail trois fois plus élevé que l'ensemble des activités salariales du commerce, de l'industrie et des professions libérales. En France, on l'évalue à 47 milliards d'heures, ce qui représente un temps de travail très supérieur à l'activité professionnelle de la nation. Si l'on entre dans le détail, on s'aperçoit que, pour les femmes sans profession et sans enfant, la durée de travail hebdomadaire va de 54.3 heures dans les villes à 64.3 pour les rurales.

Avec un enfant, le travail de la femme sans profession s'établit à 71.2 heures par semaine à la ville et 74.2 heures à la campagne; celui de la femme avec trois enfants à 75.5 heures pour la première et à 82.5 heures pour la seconde. Au-delà du troisième enfant, il s'établit une sorte de plafond, dû sans doute au fait que le travail de la mère ne peut dépasser certaines limites.

Si l'on rapproche cette durée de la durée légale du travail, qui, elle est de 40 heures, on ne peut que la trouver d'autant plus excessive qu'elle ne s'accompagne pratiquement d'aucun repos hebdomadaire, ni d'aucunes vacances.

La situation est pire encore pour les femmes mariées, de plus en plus nombreuses, qui travaillent et doivent cumuler les charges ménagères et celles de la vie professionnelle.

Si d'autre part, on se réfère aux loisirs qui restent aux femmes, même à celles qui demeurent au foyer, on s'aperçoit que le temps consacré à la lecture, à la réflexion intérieure, aux plaisirs culturels, sont à peu près inexistants.

Gardiennes de la civilisation et de la culture, ces femmes qui font de 70 à 80 heures de travail par semaine et qui ont à peine le temps de dormir?

— Qui vivent dans des appartements surpeuplés ou toute la famille s'entasse dans la pièce commune, les chambres étant de dimensions si réduites que le plus souvent les enfants n'y peuvent séjourner

— Qui n'ont personne pour les aider à accomplir ces tâches monotones, fatigantes, que l'on domine par l'amour, mais dans la mesure où le surmenage qu'elles engendrent ne vient pas détruire l'équilibre nerveux et affectif?

Gardiennes de la civilisation, ces femmes que cette même civilisation, avec ses appétits de consommation soigneusement entretenus, ses excès et ses contradictions de toute sorte, déséquilibre et surmène au point que plus du tiers d'entre elles souffrent de troubles mentaux?

Une vue plus réaliste des problèmes, une moins grande complaisance envers les idées reçues et les vieux clichés, un examen de conscience général, permettraient sans doute de trouver plus aisément des solutions et des remèdes.

Le dévouement des femmes à leur foyer, qu'elles travaillent pour améliorer sa vie matérielle, ou qu'elles restent au foyer pour le rendre plus chaleureux et confortable, ce dévouement et leur esprit de sacrifice sont infinis. Mais leur santé, leur résistance physique et nerveuse, elles, ne sont pas sans limites. Ce n'est pas avec de belles phrases et des images d'Epinal qu'on améliorera leur sort. Les femmes ont besoin qu'on les glorifie moins, mais qu'on les aide mieux et que l'on comprenne davantage les difficultés de leurs tâches.

Pierrette Sartin

Billet du jeudi

La rude histoire des Vikings en Amérique

S'il est au Canada de nombreux fils de Normandie, descendants des colons qui s'établirent jadis sur nos bords, on ne se préoccupe guère de leur possible origine scandinave.

Celle-ci remonte loin dans la nuit des temps, et les Normands de France ne s'en soucient pas plus que les nôtres.

Ils n'en savent peut-être pas plus qu'eux, encore que certains traits notés çà et là, portent à se demander jusqu'à quel point l'ascendance norvégienne ou danoise marque encore les individus.

Que dire, par exemple, du goût des choses de la mer chez un écrivain normand comme Maupassant?

La Varende ne l'avait-il comme lui, sous des formes différentes?

Alors que Maupassant ne trouvait plus grand plaisir qu'à naviguer à bord de son **Bel-Ami**, en compagnie de François Tassart son valet de chambre, secrétaire, biographe-mémorialiste, et Raymond le marin, le romancier La Varende consacrait ses loisirs à construire des modèles de voiliers, des diverses époques de la France maritime.

Quant à Flaubert, gérant débonnaire à la forte moustache, on l'eût pris dans la rue pour un Scandinave authentique, avec son oeil bleu, son caractère amène, sa voix tonitruante.

* * *

Les Vikings, premiers habitants de la Norvège, eurent tôt fait de s'implanter dans les autres pays scandinaves, tels que connus aujourd'hui, et de pousser leurs conquêtes en Angleterre et en Islande, en Irlande, en France, jusqu'en Italie vers le sud, tandis que les plus hardis d'entre eux montaient au Groenland et même en Amérique, en direction du nord.

Ils pillaient çà et là, sous la conduite de chefs aussi redoutables que braves avant de devenir colonisateurs par la force des choses.

Car leur pays d'origine était surpeuplé depuis longtemps, et ils ne pouvaient survivre que dans l'exil.

Ils envahirent la France vers le milieu du neuvième siècle, s'emparèrent de Paris en 845, à trois autres reprises plus tard, pour s'établir à la fin en Normandie, sous Charles le Simple.

En 912, ce roi franc céda à Rolf ou Rollon, chef d'une bande d'aventuriers venus du Nord, une partie de cette contrée appelée alors Neustrie, avec l'entente que le territoire resterait fief de la Couronne de France.

Guillaume II, l'un de ses descendants, devint duc de Normandie en 1036.

Trente ans plus tard, il envahissait l'Angleterre et lui donnait sa dynastie normande.

Connu sous le titre de Guillaume le Conquérant, il ne mourut qu'en 1087, d'un banal accident de cheval.

* * *

C'est la rude histoire des Vikings que raconte à partir de 870 René Hardy, Normand lui-même, dans un roman où la fiction se mêle aux personnages historiques, et qu'il pare de ce joli titre: **La Route des cygnes.** (1)

Cette route des cygnes, ce n'est pas celle qu'empruntèrent les nordiques pour s'établir dans les pays d'Europe en bordure de l'Atlantique et de la Méditerranée, mais celle qui les devait conduire au Groenland, peut-être sur la côte est du Canada, ou des Etats-Unis d'aujourd'hui.

Les héros de cette épopée sont des hommes qui existèrent, exceptionnels et hauts en couleur: Erik le Rouge et son fils, Leif L'Heureux.

Banni d'Islande pour meurtre, Erik s'enfuit au Groenland, et c'est de là que partira Leif son fils, pour ce qu'on croit être la première découverte du continent américain, en l'an mille ou à peu près.

Ce Leif fut aussi le premier grand Viking chrétien, converti par les missionnaires ou **papars**, alors que son père fut le dernier des Vikings païens.

L'histoire de ces surhommes n'a qu'à rester vraie, pour tenir de l'extraordinaire, du quasi-fantastique.

Elle se base sur la **Saga d'Erik le Rouge** et le **Récit des Groenlandais**, nous introduisant dans un monde aussi étrange que dur et nouveau.

L'Illettré

(1) Cercle du Livre de France, Montréal.

Intentions du mois

Intention générale du mois d'octobre: Les sciences, moyen de connaître et servir Dieu. Intention missionnaire: La formation des communautés chrétiennes.

Ménagez une surprise à votre famille pour le petit-déjeuner

Faites une surprise à votre famille... servez-leur des petits pains à la cannelle tout frais sortis de votre four. Tout le monde aime les petits pains chauds pour le petit-déjeuner, mais ceux-ci ont quelque chose de plus: la cannelle est incorporée à la pâte. Servis chauds et glacés, ils transformeront chaque petit déjeuner en banquet.

Grâce au procédé Lèvafroid, mis au point par Robin Hood, ces petits pains sont des plus faciles à faire. En fait, ils sont si simples à préparer que n'importe quel membre de la famille peut les confectionner.

Préparez-les en secret la veille. Vous pouvez mélanger la pâte, la pétrir et la façonner en moins d'une heure. Puis, "cachez" vos petits pains dans votre réfrigérateur pendant deux heures... ou même pendant 24 heures... afin que le secret ne soit pas éventé. Puis, mettez-les au four juste avant le petit déjeuner. Vous n'aurez même pas à vous lever plus tôt!

Placez dans chaque assiette un petit pain tout chaud joliment enveloppé de papier saran. C'est le plus beau bonjour que vous puissiez dire à votre famille.



Petits pains à la cannelle (Procédé Lèvafroid)

- 5 à 6 tasses de farine Robin Hood (ordinaire ou instantanée)
- 2 c. à thé de sucre
- ⅔ tasse d'eau tiède (105-115°F)
- 2 enveloppes de levure sèche active
- 1 tasse de lait tiède (105-115°F)
- ½ tasse de sucre
- 1½ c. à thé de sel
- 2 c. à thé de cannelle
- ¼ tasse de margarine ou de graisse amollie
- 2 oeufs
- ¾ tasse de cassonade pressée
- ½ tasse de raisins secs
- 1 c. à table de cannelle
- Saran wrap

Déposer la farine par cuillerées dans une tasse à mesurer sèche ou l'y verser. Egaliser au bord de la tasse et verser la farine mesurée sur du papier ciré.

Dissoudre 2 c. à thé de sucre dans ⅔ tasse d'eau tiède dans un grand bol réchauffé. Saupoudrer la levure sur l'eau et laisser reposer 10 minutes; bien brasser. Ajouter le lait tiède, ½ tasse de sucre, le sel, la cannelle, ¼ tasse de margarine, les oeufs et 3 tasses de farine. Battre à la cuillère de bois ou à faible vitesse au malaxeur électrique jusqu'à ce que la pâte soit lisse (environ 1 minute). Battre ensuite vigoureusement à la cuillère de bois (150 coups) ou à vitesse moyenne au malaxeur électrique (2 à 3 minutes) jusqu'à ce que la pâte soit épaisse et élastique. Nettoyer le tour du bol de temps à autre. Ajouter le reste de la farine graduellement, en mélangeant à la cuillère de bois. N'employer que la quantité de farine nécessaire pour obtenir une pâte molle qui ne colle pas au bol. Déposer la pâte sur une planche enfarinée et la façonner en boule.

Pétrir 5 à 10 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit lisse, élastique et qu'elle ne soit plus collante. Couvrir de papier saran, puis d'une serviette. Laisser reposer la pâte sur la planche pendant 20 minutes. Baisser la pâte et la diviser en 2 parties égales; façonner chacune en boule.

Abaisser chaque boule sur une planche légèrement graissée, en un rectangle de 10 x 15 pouces. Badigeonner chaque rectangle de 2 c. à table de beurre amolli et saupoudrer de la moitié du mélange de cassonade, raisins et cannelle. Rouler comme un gâteau roulé, en commençant par le bord de 15 pouces. Sceller le bord. Couper en 15 tranches de 1 pouce. Déposer les tranches à plat dans des moules à muffins graissés.

Couvrir les moules, sans serrer, avec du papier saran.

Mettre au réfrigérateur, à température moyenne, pendant 2 à 24 heures. Retirer du réfrigérateur lorsque désiré. Découvrir. Laisser reposer 10 minutes pendant qu'on fait chauffer le four.

Cuire à 375°F, 20 à 25 minutes. Pour obtenir les meilleurs résultats, placer l'étagère du four à une position inférieure au centre. Démouler immédiatement et laisser tiédir sur des treillis à gâteaux. Décorer de glace à la vanille.

Quantité: 2½ douzaines.

Quel devrait être votre poids?

Si vous regardez le tableau des poids que comporte la plupart des pesées publiques, dans les pharmacies ou magasins, vous y verrez que si vous avez tel âge et mesurez tant de pieds et pouces de taille, vous devez peser tant de livres. C'est généralement exact. Mais si votre poids est à sept livres près du chiffre indiqué, ne vous inquiétez pas outre-mesure, car les chiffres donnés sont des moyennes et non des précisions.

Il n'y a pas que votre taille qui doit entrer en ligne de compte, il y a également votre forme. Il est ridicule de croire qu'une personne plutôt forte de corps doit peser le même poids qu'une femme qui n'a pas de tendance à la corpulence, même si toutes deux sont du même âge et exactement de la même grandeur.

Une autre différence dont on doit tenir compte est la constitution de la chair. Une femme bien musclée sans graisse superflue, à dimensions égales pèsera plus qu'une femme dont la graisse est sans consistance. Il y a en plus le poids des os, car les os des uns sont plus lourds que les os des autres.

Donc 7 livres en plus ou moins de la moyenne indiquée par les tableaux des poids est une marge que vous pouvez vous accorder sans trop de crainte.

Si après avoir constaté votre poids, vous voulez savoir comment vous débarrasser d'une surabondance d'avoir-du-poids, faites demande (accompagnée d'un dix sous) de mon feuillet sur l'obésité. Vous y trouverez nombre de renseignements fort intéressants, car la graisse trop abondante constitue un danger mortel — et croyez que je n'exagère pas.

On m'atteint en adressant ses lettres à: Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué. N'hésitez pas à m'écrire. Je veux être votre guide dans tous vos problèmes de beauté.

Cousine Blanche



Bijoux et bibelots





Coffret de Rosette

S'il est une leçon de prudence archi-connue, c'est bien celle tirée de la fable de "la cigale et la fourmi". L'hiver venu, la cigale manquait de tout, alors que l'industrieuse fourmi vivait dans l'abondance. Le genre cigale, chez les humains, est très répandu. Ce sont les hommes et les femmes qui vivent au jour le jour et qui dépensent sans compter, qui engagent même leur revenu futur. Evidemment, ils finissent par n'avoir jamais rien, sans compter qu'ils sont constamment harcelés par les créanciers. Par contre, le genre fourmi existe aussi. Ce sont les salariés qui, régulièrement, mettent de côté une parcelle de leur gain. Ils vivent tout à fait normalement, ne se privant de rien d'essentiel. Ces "fourmis" finissent par avoir toujours l'argent qu'il faut pour profiter des aubaines. Surtout, ils ne sont jamais inquiets, car ils sont financièrement indépendants.

✦ ✲ ✦

L'aide - pharmacienne à son patron:

— Regardez cette ordonnance. Qu'est-ce que vous comprenez, vingt cachets d'aspirine ou vingt cachets de strychnine?

Le patron regarde, hoche la tête.

— Impossible de deviner. Cela ne fait rien, mettez-en dix de chacun.

✦ ✲ ✦

Pour prévenir les taches de rouille sur les vêtements qu'on laisse sécher par égouttement, placez-les toujours sur des cintres de plastique pour le séchage.

Pour ajouter une note colorée à vos repas, servez du beau beurre doré sur de la glace concassée, garnie de persil ou de cresson.

✦ ✲ ✦

Pour nettoyer chaussures pleines de boue, prenez un chiffon imbibé d'alcool à brûler. Pour les chaussures en daim, utilisez un tampon d'ammoniaque.

✦ ✲ ✦

Pierrot, si tu es sage, tu auras une pièce de dix sous toute neuve.

— Tu n'aurais pas plutôt un vieux billet d'un dollar?

✦ ✲ ✦

Pour prévenir les chutes dans l'escalier du sous-sol souvent escarpé et mal éclairé, enduisez les marches de peinture claire saupoudrée de sable pendant qu'elle est encore fraîche. Le sable, qui absorbera la couleur de la peinture, n'y paraîtra pas du tout, mais les marches de l'escalier deviendront antidérapantes.

✦ ✲ ✦

"Pour réussir, dit Marcel Achard, il ne suffit pas de se lever de bonne heure. Il faut aussi se lever de bonne humeur."

✦ ✲ ✦

Ne placez jamais les appareils de télévision près des calorifères ou dans des endroits chauds; la chaleur enlève de l'efficacité à l'appareil.

✦ ✲ ✦

— Mon patron, dit un employé, on l'a surnommé "le crime".

— Tiens, pourquoi?

— Parce qu'il ne paie pas!

Courrier de Louise

Q. — Je suis célibataire et dans la quarantaine. Pouvez-vous me dire pourquoi on me demande si souvent comment il se fait que je ne suis pas mariée? Mes amis ne posent pas cette question, mais si j'assiste à une réunion quelconque où on fait de nouvelles connaissances, ce sont ces personnes, surtout les hommes, qui s'inquiètent de ma situation. Je sais, évidemment, que le mariage est un très bel état, qu'on peut y mener une vie très heureuse, mais comme le bonheur parfait n'existe pas sur terre, on peut y être malheureux aussi, comme dans tout autre état. Pour ma part, je suis contente de mon sort et je n'envie pas celui des autres. — **Heureuse**

R. — Les gens sont ainsi faits, que voulez-vous. Cette question est certainement très indiscrète et quand on vous la pose, changez tout simplement le sujet et faites comme si vous ne l'aviez pas entendue. C'est peut-être par vanité que les hommes demandent de telles choses. Rares sont ceux qui peuvent arriver à croire qu'une femme peut mener une vie heureuse sans un homme.

☆ ☆ ☆

Q. — Récemment, j'ai appris que mes voisins passaient de viles remarques à mon sujet et qu'ils répandaient des rumeurs sur mon compte. Or, je suis une personne respectable et comme ils attaquent ma réputation, je voudrais trouver moyen de les faire taire. Que puis-je faire? Après tout une bonne renommée est ce qu'une personne possède de plus précieux, n'est-ce pas? — **Furieuse**

R. — Vous avez raison d'être furieuse. Quand on attaque la réputation d'une personne et qu'on répand à son sujet de fausses rumeurs, on commet une action très basse. Ce qui est pire, c'est que même si on veut réparer plus tard, c'est à peu près impossible. Vous vous souvenez sans doute du mot fameux de Voltaire: "Mentez, mentez, il en reste toujours quelque chose". Comment faire taire ces vilaines personnes? C'est bien difficile, car même si vous alliez voir un avocat, il vous faudrait des preuves sérieuses et des témoignages sûrs pour intenter une poursuite en diffamation. Je crois, qu'à votre place, j'ignorerais les propos de ces calomniateurs, je marcherais droit mon chemin, la tête bien haute. Les personnes qui vous connaissent savent que vous êtes respectable et honnête; les autres importent peu en somme. Evitez ces voisins, mais lorsque vous les rencontrez par hasard, saluez-les poliment, mais plutôt froidement. J'avais oublié, êtes-vous bien sûre de la sincérité de la personne qui vous a rapporté ces propos? Avant d'accuser vos voisins, même en votre for intérieur, il vous faut, pour ne pas manquer à la justice, être bien certaine des faits.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-huit ans et je suis amoureux d'une jeune fille que je vois souvent à la piscine, car nous faisons partie du même club de natation. Je suis très timide et je n'ai pas encore osé lui parler. Que faire? Je désirerais devenir pilote d'essai. Où devrais-je m'adresser pour obtenir des renseignements? Merci. — **Gino.**

R. — D'abord, il faut prendre sur vous. De nos jours, à votre âge et étant membre d'un club, vous n'êtes certainement pas si timide que ça! "Jetez-vous à l'eau" et allez tout simplement lui dire bonjour et faites des commentaires sur la natation, le club, les membres, etc. Vous verrez qu'avant longtemps, avec l'aide de cette jeune fille que j'espère gentille, (car vous ne la connaissez pas) vous trouverez de nombreux sujets de conversation. Quant à votre désir de devenir pilote d'essai, je crois qu'il faudrait vous adresser à une des compagnies d'avion, telle que Bristol Aircraft, pour obtenir tous les renseignements voulus. Vous savez que ce genre de métier exige une grande compétence et aussi de l'expérience et vous devez vous préparer à un long stage d'apprentissage. Vous aurez à subir et à passer des examens médicaux très sévères. Je vous souhaite bonne chance dans vos deux aventures, toutes deux assez dangereuses.

LOUISE

Les conseils de beauté

Malgré la variété toujours grandissante des produits de beauté, les meilleurs conseils dont on puisse profiter dans ce domaine demeurent avant tout le repos, une bonne diète et de l'air frais.

Selon Joan Margosian, conseillère en beauté, le secret d'une belle complexion résulte dans l'application des conseils paraissant simplistes mais combien importants.

"J'ai travaillé au salon Elisabeth Arden pendant 15 années, dit-elle, et chaque fois qu'une femme vient me voir pour la première fois en me demandant de la transformer en Bardot ou en Lollobrigida, je lui explique qu'il importe tout d'abord d'avoir une peau saine et de suivre un régime de beauté quotidien. Alors elle apparaîtra en meilleure condition et le maquillage pourra accomplir son rôle de touche finale".

Mlle Margosian, d'origine arménienne, possède un teint foncé mais elle conseille à toutes les femmes d'employer un peu de maquillage sans toutefois en abuser.

"Dans notre climat canadien, ajoute-t-elle, la peau a tendance à sécher et à perdre de sa vitalité, aussi est-il capital de la revigorer."

Toute femme soucieuse de sa beauté peut arriver à de bons résultats par ses propres moyens. Il suffit de masser doucement la figure et le cou en terminant par un nettoyage complet de la peau avec un produit de bonne qualité, destiné à cet usage.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

UN SOIR D'AUTOMNE

par Paul Ferault

NUMERO 13

heure il était lorsque, lentement, l'horloge de la tour de l'église tinta cinq fois.

Dans le jardin, une silhouette se glissa: un homme marchait vers la grille, un gros chien le précédait en bondissant, mais sans aboyer. Luiz reconnut son oncle, qui partait déjà pour une promenade dans les bois encore sombres et il se demanda si, tout comme lui, Marcos n'avait pu trouver le sommeil. "Mais non, pensa-t-il, il se lève toujours très tôt... Une habitude de paysan... Il sort du lit lorsque nous autres y entrons! A Field, on ne sait pas vivre!"

Presque aussitôt, une autre silhouette s'avança: Hans, qui commençait son travail. Déjà! Le soleil n'était pas encore levé, mais cela ne tarderait plus. Les coqs chantaient, impatients de voir surgir derrière les cimes enneigées le disque rouge qui ranimerait toute la vallée. Luiz pensa qu'il n'avait plus, depuis des années, assisté à cet éveil de la nature. Il ouvrit la fenêtre. Dans l'air glacé, son haleine fit un léger brouillard.

Sur les champs, le givre avait étendu son manteau que dévoreraient bien vite les premiers rayons qui, maintenant, faisaient étinceler les petits cristaux accrochés au cadre de la fenêtre. Dans la lumière plus intense, Luiz put voir son oncle qui marchait d'un pas souple et rapide dans la direction des monts. Il se demanda quelle passion l'animait. Sans doute avait-il voulu se plonger dans la nature pour se sentir plus libre dans ses pensées. Pour lui, ce n'était rien, semblait-il, d'abandonner à l'aurore son lit tiède pour aller courir les sentiers. Mais qu'allait-il ainsi chercher dans la profondeur des forêts ou au flanc des monts, lui qui refusait les triomphes grisants de la gloire? C'était son oncle, mais combien Luiz se sentait, à cette heure, différent de ce sauvage dont la seule joie semblait être de vivre en ermite au fond d'une vallée perdue...

Pourtant, la volonté de cet homme prétendait imposer, au citadin sûr de soi, une décision dont devait dépendre toute sa vie. Etait-ce juste?

Ah! Si tout n'avait pas coûté si cher, surtout dans la grande ville! Ou bien si Luiz avait pu se résoudre à vivre plus modestement! Il aurait pu laisser Marcos de Bressant à ses rêves, et Helga à ses illusions... Il aurait épousé la charmante Aline, qui lui aurait certainement donné le bonheur...

Mais à un homme tel que Luiz, l'argent semblera toujours plus précieux que tout autre chose, et la fortune, plus désirable que l'amour...

Dans le jardin Camilla passa, enveloppée d'un grand châle et un panier à la main. Elle se dirigeait vers le potager... "Pourquoi faut-il donc que ces gens soient debout dès que chante le coq?", murmura le jeune homme en bâillant. Il n'avait pas encore aperçu Felipe, mais sans doute était-il, lui aussi, levé. Et Helga? Sautait-elle du lit aux premiers rayons du soleil, comme une paysanne? A Madrid, une jeune fille du monde dormait jusqu'à midi. Il est vrai que, souvent, elle ne se couchait que fort tard...

Luiz bâilla, s'étira, puis referma les rideaux. Il se dirigea vers son lit. A Field, les gens font peu de bruit et il savait qu'on le laisserait dormir. Epuisé par la longue veille, il ferma bientôt les yeux.

Le doux visage d'Aline vint lui sourire et il sombra dans le sommeil... Il était six heures du matin et, pour les habitants de la vallée, c'était le moment de travailler. Mais, pour Luiz de Bressant, qui ne travaillait jamais beaucoup, qu'importait qu'autour de lui chacun fût occupé? Bien au chaud dans le lit douillet, protégé par les rideaux épais, il espérait bien pouvoir, enfin, trouver le repos, vainement attendu pendant toute la nuit.

CHAPITRE VI

Les mains aux longs doigts déliés et forts de Marcos bondissaient sur le clavier, faisant jaillir des sonorités admirables et la divine musique de Schubert plongeait dans un égal ravissement le pianiste qui l'interprétait et la jeune fille qui écoutait, transportée d'émotion. Dès son plus jeune âge, elle avait vécu au milieu des oeuvres des grands maîtres que Marcos de Bressant lui apprenait à aimer. Bien qu'elle ne possédât pas le don merveilleux que le Ciel avait accordé au virtuose qui l'enseignait, elle était devenue une bonne musicienne et, surtout, une fervente admiratrice des chefs-d'oeuvre si souvent entendus et si remarquablement commentés.

Quand les dernières notes se furent éteintes, englouties par le silence de la chambre basse, elle resta immobile. Dans son esprit, dans son coeur, la mélodie se prolongeait encore. Marcos se leva et s'approcha d'elle. Il posa les mains sur les épaules de la jeune fille, qui se retourna et lui sourit... Ce sourire, plein d'affection et de reconnaissance, remerciait et louait.

— Quand je joue de telles choses, c'est que je crois de nouveau que la vie est bonne et qu'il vaut la peine de vivre, dit-il en la regardant. Est-ce aussi ton avis?

— Mais, Marcos... je crois toujours que la vie est bonne et je suis heureuse de vivre, affirma-t-elle en souriant avec confiance. Comment en serait-il autrement? Auprès de vous, dans cette maison où tout s'accorde à mes pensées, dans ce merveilleux pays, je me sens satisfaite... Je ne désire rien d'autre, si ce n'est que ma vie continue ainsi!

Peut-être cela n'était-il plus tout à fait sincère... "Ainsi?" C'est-à-dire sans que l'existence s'adapte à la transformation qui se produisait et qui, de la fillette insouciante, avait déjà commencé à faire une femme, avec des sentiments et des désirs de femme? Mais comment aurait-elle trouvé les mots nécessaires pour expliquer cela à Marcos? Elle ne se rendait elle-même pas exactement compte de ce que signifiait ce bouillonnement d'une vie nouvelle, plus exigeante. Quelque chose avait changé... Certes, pas son affection pour l'homme qui l'avait élevée. Mais quelque chose, dans cette affection elle-même, n'était plus tout à fait ce qu'elle avait éprouvé jusque là... Elle répéta sans baisser les yeux:

— Je suis heureuse... Et je sens que je vous aime tous les jours plus fort!

Il sourit, indulgent, et répondit:

— J'en suis heureux, petite. Mais tu dis parfois des choses si extraordinaires que je suis sur le point d'oublier que tu es encore une enfant!

— Je ne suis plus une enfant, Marcos, lui fit-elle remarquer.

Il haussa les épaules et acquiesça:

— Naturellement... Je m'en rends parfaitement compte, puisque je vais te parler de mariage...

Helga tressaillit, rougit vivement, baissa la tête et resta silencieuse. Marcos poursuivit par une question:

— Aimerais-tu épouser Heiden?

— Heiden! Certainement pas! cria-t-elle, effrayée... Il me fait peur!

— Bon, il n'en est pas question, affirma le compositeur en souriant... Mais un autre des jeunes gens que tu as pu voir jusqu'ici te plaît-il?

— Pour me marier avec lui? Certainement pas! Je n'ai pas souvent pensé que je me marierais sans doute un jour, mais ce ne sera pas avec un de ces montagnards!

— Peux-tu me dire pourquoi?

Elle hésita à répondre, semblant retourner dans sa tête une question toute nouvelle. Puis elle dit, en hésitant un peu:

— Eh bien... parce que je me sens trop différente d'eux... Ils ont trop de travail pour s'intéresser à la musique, à l'art... Je ne saurais de quoi leur parler. Et la façon dont ils vivent, dans ces maisons basses et mal éclairées, ne me conviendrait pas!

— Tu as parfaitement raison: ils n'ont pas ton éducation, ils ne vivent pas de la même manière que toi. Tu ne pourrais pas être heureuse si tu te mariais avec un paysan...

— Alors, pourquoi devrais-je me marier? demanda-t-elle naïvement. Je suis très heureuse telle que je suis... Je n'ai aucune envie d'avoir un mari!

— Tu ne peux pas encore le savoir, Helga, mais c'est le désir de toute femme, de se marier, d'avoir des enfants... Pour le moment, tu n'en ressens pas encore le besoin, mais ne crois pas que tu échapperas à la loi commune. Donc, mon devoir est de me soucier dès maintenant de ton avenir, afin que tu puisses épouser un homme qui te convienne, par son éducation, par son intelligence, par sa manière de vivre.

— Et... vous pensez en connaître un qui réunisse toutes ces qualités?

— Je crois l'avoir trouvé, en effet... Que penses-tu de Luiz?

— De Luiz? répéta-t-elle sans enthousiasme... Vous désirez que je me marie avec lui? Evidemment, c'est le seul jeune homme qui puisse demander ma main... Mais je n'aurais jamais soupçonné qu'il désire le faire!

— Il ne t'a rien dit, c'est vrai... mais il m'en a parlé, à moi.

— Il vous a dit qu'il voulait m'épouser? répéta la jeune fille, stupéfaite...

— Oui, Helga. Qu'en penses-tu?

— Qu'en pensez-vous vous-même?

— Je pense que vous trouveriez tous deux le bonheur dans ce mariage... et je serais très heureux de vous voir époux, répondit-il avec conviction.

La jeune fille baissa la tête et accepta en quelques mots pleins de résignation:

— Je ferai ce que vous me conseillerez, Marcos, dit-elle simplement.

— Je te remercie, petite... Tu agis sagement. Cette union nous rendra tous heureux.

— Je l'espère... Pour le moment, je suis surtout désemparée... étourdie... Je m'attendais si peu à cela... Il me faudra quelque temps pour m'accoutumer à cette idée que je vais me marier... me marier avec Luiz!

— Oh! mais ce n'est pas pour demain... tu auras le temps de te préparer... Il faudra, d'abord, que tu ailles vivre à Madrid.

— A Madrid! soupira-t-elle, effrayée. Mais c'est... le bout du monde! Pourquoi faut-il que je quitte Field?... Je veux dire: avant d'être mariée, parce que, naturellement, lorsque je serai la femme de Luiz, il faudra bien que j'aille habiter Madrid...

Marcos sourit doucement, posa la main sur la tête de la jeune fille et caressa les cheveux brillants, puis il dit d'un ton réconfortant.

— Voyons, Muchachita, vivre à Madrid est très agréable. Tu t'y habitueras bien vite. C'est d'ailleurs justement pour cela que je désire t'y envoyer. Tu ne sais rien de la vie mondaine. Il faut que tu fasses, en quelque sorte, ton apprentissage de citadine. Il faut connaître certains usages, acquérir certaines connaissances, s'accoutumer à une certaine manière de penser, de parler, de marcher et de s'habiller... Enfin, se mettre à la mode de la capitale, apprendre à connaître les gens importants, savoir de quoi leur parler et comment le faire... Ce sont des choses dont je n'ai pu te donner l'habitude parce que, je te l'avoue, je les ignore, ou bien je les ai oubliées, depuis le temps que je vis dans cette vallée à demi-sauvage.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 20

A LOUER — Rue De la Morénie. Petite maison semi-moderne. 1 chambre à coucher. Chauffage non inclus. Libre: 1er novembre. $50 par mois. Signaler: CEdar 3-5346. 26-842-26C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis complètement meublé. 2 pièces. $50. Signaler: 247-6873. 26-836-27C.

A LOUER — St-Boniface, chemin Dugald. Maison: 3 pièces. Pour informations appeler 233-7585. 26-838-26C.

A LOUER — 332, rue St-Jean-Baptiste. Logis complètement privé. 4 pièces. Possession immédiate. 26-837-T.F.

A LOUER — St-Boniface centre. Appartement meublé 2 pièces au soubassement. Salle de bain privée. Conviendrait à un ou deux étudiants ou jeunes travailleurs. Signaler: 233-3129. 26-840-26C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée au premier. Usage téléphone. Pour dame seulement. Signaler: CHapel 7-7618. 26-839-26C.

A LOUER — Rue Braemar. Maison: 3 chambres à coucher. 2 salles de bains. Grand soubassement. Garage. Récemment rénovée. Près école et église. Possession immédiate. $125 par mois. Signaler: 233-1672. 26-830-27C.

A LOUER

St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher. Cabinet de travail, poêle et réfrigérateur. Usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureau au premier. $130 par mois. Signaler: 233-1927 ou GRover 3-0205. 25-824-T.F.

ON OFFRE

Logis: 4 pièces gratuit, dans salon mortuaire, en retour de répondre au téléphone et à la porte après 5 h. et en fin de semaine. Pour couple à leur retraite. Signaler: CEdar 3-4049. 26-834-26C.

A VENDRE — St-Boniface, 482, rue Ritchot. Grande maison: 4 chambres à coucher. 2 étages. Grand lot. Chauffage: gaz. Près de tout. Signaler: 247-3738. 24-814-26C.

FERME A VENDRE — 470 acres, 450 en culture, située 3 milles au nord au croisement des routes nos 23 et 200. Maison moderne et autres bonnes bâtisses. S'adresser à Lionel Lussier, C.P. 28, R.R.2, Morris, Man. Téléphone: 746-8651. 25-820-26P.

A VENDRE — Maison meublée dans village de Laurier. 2 chambres à coucher. Salle de bain complète. Ecoles primaire et secondaire. Appeler Ste-Rose 322-R4. 25-819-27P.

A VENDRE — Automobile "Valiant" 1964, 4 portes. Pneus presque neufs et pneus d'hiver. En très bon état. 24,000 milles seulement. Appeler Auguste Lagassé, 774-9900, le jour, ou 338-2 St-Adolphe, le soir. 25-825-26C.

A VENDRE — Orangers et citronniers pour paysage ou serre. Tout en fruits dans le moment. Plantés dans de grands pots. Pour information, signaler ALpine 3-9146. 26-833-26P.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE

St-Boniface, 272, rue Desautels. Maison 10 pièces dont 3 composent logis privé. $13,500. Appeler, le jour WHitehall 2-0028, le soir CHapel 7-2437. 14-658-T.F.

A VENDRE

St-Boniface. Grande maison de rapport: 8 pièces. Site idéal. Condition au-dessus de la moyenne. Propriétaire porterait hypothèque. Appeler: Mme Davis, CHapel 7-2796 ou D. I. Gerrie & Co., GL 2-1194 ou GR 5-1832. 26-835-T.F.

A VENDRE

St-Boniface, rue Notre-Dame. Immeuble-appartements moderne: 5 logis. Poêles, réfrigérateurs, laveuse et sécheuse automatiques, tentures, auto-port avec prises de courant. Revenu mensuel: $385. Signaler: CEdar 3-4228. 26-831-29C.

POUR SUPPORTS SPENCER ET SPIRELLA, s'adresser à Mme E. M. Moray, 111, avenue Edderton, Winnipeg 19. Téléphone: 284-2963. 21-806-T.F.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle responsable pour tenir presbytère dans village canadien-français à la campagne. Boite 827, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-827-26C.

ON DEMANDE — Ménagère canadienne-française et catholique entre 45 et 60 ans et sachant conduire automobile de préférence. S'adresser à Boite 828, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-828-26P.

ON DEMANDE

Enseignant pour l'école Consolidée du District de Mariapolis, pour les grades 7 et 8 et, si possible, pouvant enseigner le français. Salaire à négocier. **Ecrire ou appeler D. Burley, sec.-trés., Swan Lake, 325-22, Swan Lake.** 25-821-26C.

Accessoires pour fabrication de vin
Livre de recette de vin et de bière, $2.50; Trousse de commençant pour vin et bière, $5.50. Tout ce qu'il vous faut pour vos besoins de vin et de bière. Ecrivez à Wine Supplies, 999, Chemin Ste-Marie, Winnipeg 8. 23-780-30C

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou Nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



DEMEURE SUR ENFIELD CRESCENT. Désire garder enfants chez moi durant la journée. Appeler: 233-3402. 26-841-26C.

DAME DANS LA CINQUANTAINE honnête, ayant position et automobile, désire rencontrer ou correspondre avec monsieur, respectable et sobre. Boite 829, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 26-536-28P.

CHANTS ET DISQUES français et anglais. Instruments rythmiques pour enfants. Flûtes. Autoharpes. Méthodes instrumentales. Pianos électriques portatifs. MUSIC CENTRE, 45, William, Ottawa. Ecrivez-nous, s.v.p. 24-807-26C.

ORGANISEZ UNE DEMONSTRATION DE BRODERIE LIQUIDE "TRI-CHEM". Apprenez comment vous faire un supplément d'argent pour Noël. Signaler: 489-9400. 26-832-26C.

ON DEMANDE

Jeune fille sérieuse ou veuve pour aider une mère dans l'entretien de maison. Exemption de préparation des repas et des gros travaux de ménage. Chambre et salle de bain privées. Bonne rémunération. Résidence moderne avec toutes facilités, au centre de St-Boniface. Cette personne devra être honnête et fiable. On demande de références. S'adresser à 641, rue Langevin, ou signaler: 233-7405. 24-812-T.F.

Vente de bestiaux
200 génisses Hereford gravides et 20 génisses Angus seront vendues à l'enchère, à Ranch, 4 milles à l'est de Wawanesa, le 14 octobre, à 12 h. 30 p.m.
Génisses de l'Alberta accouplées à des taureaux Angus.
John L. Moore, Wawanesa.

OUELLET FURNITURE
129, boulevard Provencher
Téléphone: 247-3029
A VENDRE
Machine à coudre électrique: $39.00; tondeuse à gazon Reding: $395.00; tables à café et de lampes: $69.00; lit et matelas, 54": $25.00.
TERMES DE CREDIT
Pour accommoder les clients, le magasin est ouvert de 10 h. du matin à 9 h. du soir.
24-810-26C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Rue Deniset. $10,500. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Grand terrain. Possession immédiate. Termes intéressants.

St-Boniface — Rue Valade. Maison de rapport: 9 pièces. Taxes: $277. Garage. Chauffage: gaz. Bon revenu. Prix et termes intéressants.

Norwood — Lyndale Drive. Maison moderne. 6 pièces. 2 ou 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Grand garage. Lot: 50'. $5,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Près écoles. Maison de rapport: 2 logis, plus 5 pièces pour propriétaire. 2 chambres supplémentaires au soubassement. En très bon état. Lot: 50'. $5,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Duplex moderne: $14,500. Logis: 4 et 3 pièces. Grand garage. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $150.

St-Boniface — Rue Langevin. Près CKSB, à vendre ou à louer avec option d'achat. Grande maison pour famille. 7 pièces, 4 chambres à coucher, 3 plomberies. Tapis mur à mur. Possession immédiate.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
23-805-26C.

A vendre
28 parachutes à panneaux, en nylon avec drisses (ou cordage), $29.00; sans drisses, $15.75. Idéals pour recouvrir, foin, grain, légumes, bateaux, bois, arbres fruitiers, moissonneuses-batteuses, garages portatifs, avions, etc.
Moteurs électriques 1/3 c.v., 1,725 rev., 110 v., 60 cycles, phase unique, tige ½" a.c. Fonctionnent comme neufs: $8.95. En quantité de 10: $7.75.
Plus des centaines d'autres objets de surplus, vêtements, machineries, outils, etc.
WESTBOURNE SUPPLY,
Concessionnaires des surplus du gouvernement,
Westbourne, Man.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. 3 ans. Revenu annuel: $4,800. Prix: $39,000. Termes faciles.
RUE LARIVIERE
Près Des Meurons. Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Prix: $8,500.
RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4. 2 salles de bain. $1,500 comptant. Balance: termes faciles.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
17-688-TF

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

Soirée d'adieux en l'honneur du R. P. Bernard Pinet, O.M.I.

Environ 125 personnes se rendaient à la salle du sous-sol de l'école du Sacré-Soeur, le dimanche soir 1er octobre, pour témoigner leur reconnaissance et leur amitié à l'ancien vicaire de la paroisse, le R. P. Bernard Pinet, O.M.I., maintenant affecté à la paroisse du Précieux-Sang, St-Boniface.

La soirée débuta par un chant de circonstance composé pour l'occasion et exécuté par un groupe d'élèves sous la direction de la Rév. Sr Rose Payette. Puis le curé de la paroisse du Sacré-Coeur, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., sut dépeindre brièvement, mais justement, les qualités de l'invité d'honneur: générosité, débrouillardise, zèle infatigable, bon compagnon. "Les jeunes pour qui il a tout fait et s'est tant dépensé peuvent se rappeler son zèle qui se dépensait presque totalement pour eux", d'ajouter le Père Soulodre.

Prenant la parole à son tour, Mlle Michèle Sala, au nom des élèves de l'école paroissiale, remercia le Père Pinet de tout le travail qu'il a accompli à l'école dans le domaine de la catéchèse, de l'orientation, des sports. "Vos conseils ne seront jamais oubliés", dit-elle en terminant.

Deux jeunes artistes très doués du Sacré-Coeur, Antoine Landino et Ronald Drobot firent entendre deux chansonnettes, à l'accompagnement de la guitare d'Antoine.

M. Damase Laroche, président du Club du Sacré-Coeur, dont le Père Pinet était l'aumônier très dévoué, se fit l'interprète de son groupe et vraiment de tous ceux qui étaient présents à la fête en lui disant qu'il avait été l'ami de tous. Puis avec l'aide d'Antoine Landino il présenta au héros de la fête un stéréo, don du Club du Sacré-Coeur et des paroissiens.

En termes très émus, le Père Pinet exprima ses remerciements aux Pères de la paroisse, aux religieuses, aux paroissiens, aux écoliers, aux membres du Club du Sacré-Coeur, enfin à tous ceux avec qui il était venu en contact durant son séjour dans la paroisse, pour leur amitié et leur accueil. Il démontra clairement que le choix du cadeau (qui avait été décidé par les membres du Club du Sacré-Coeur) répondait à un de ses rêves les plus chers.

Puis tous et chacun eurent l'occasion de lui parler tout en dégustant un délicieux goûter préparé et servi par les dames toujours capables et toujours si dévouées dans ces occasions.

N'oublions pas en terminant de souligner la présence à cette fête du R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang, où le Père Pinet exerce maintenant son ministère. Donc au revoir, Père, mais n'oubliez pas vos amis du Sacré-Coeur!



M. Léon Laurendeau, de St-Norbert, représentant de la Sun Life du Canada, est de retour d'un congrès d'une semaine à Montréal et dans les Laurentides. Les séances ont eu lieu au siège social de la Sun Life du Canada à Montréal et au Chantecler. Plus de 170 représentants Sun Life venant de toutes les parties de l'Amérique du Nord y ont participé. Le congrès portait sur les techniques de vente et de mise en marché dans le domaine de l'assurance-vie. M. Laurendeau est associé à la succursale Winnipeg Red River de la Sun Life.

A. J. DESAULNIERS REALTY
(Broker)
407, rue De la Morénie
St-Boniface
A VENDRE
St-Vital — Rue Morier. Maison: 6 pièces, soubassement complet. Grand lot. $10,500.
Après 4 h.
Appeler CEdar 3-5874
22-772-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE

Norwood — Place Raymond. Grande maison de famille. Excellente condition. 4 chambres à coucher. 3 salles de bain. Grand lot clôturé. Garage. Près église et école. Chauffage: eau chaude, gaz. Pour plus d'information.

Rue Tremblay — Très belle maison complètement rénovée. 6 pièces. Grand lot clôturé. Place de stationnement cimentée. Idéal pour couple ayant 2 ou 3 enfants. Vaut la peine d'être vue.

Norwood — Rue Braemar. Grande maison: 5 chambres à coucher. Récemment décorée. Grand soubassement pourrait être fini en salle de récréation ou on pourrait duplexer la maison. 2 compteurs pour électricité.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
ou,
TONY WIEBE: 253-5365
22-777-26C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A VENDRE
RUE DUMOULIN
Belle grande maison d'âge récent, finie plâtre et stuc. 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. $14,500.
RUE HILL
Maison de rapport. Revenu $130 ou grande maison de famille. 7 pièces. Comptant requis. Comptant requis: $1,000.
RUE DUMOULIN
Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Belle salle de récréation avec foyer au gaz. Une aubaine à $9,500. Comptant requis minime.
ENFIELD CRESCENT
Grande maison: 7 pièces. Pourrait être convertie en duplex. Très beau site. Comptant requis: $2,000.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
22-771-26C.

SOUMISSIONS
Des soumissions pour fournir à la
Division Scolaire Rivière-Seine No 14
3 seulement, autobus de 54 passagers, tous équipés de:

1. Moteur V8
2. Serrures aux portes arrières
3. Une troisième chaufferette à l'avant de 42,000 B.T.U. — prix alternatif sur 72,000 B.T.U.
4. Batterie 100 amp.
5. Pneus de rechange
6. Toutes carrosseries et autres parties doivent être construites selon les spécifications du Manitoba relatives aux autobus scolaires.

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi le 4 octobre 1967.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Téléphone: GArden 2-5369
Code régional 204

S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Div. Scolaire Rivière-Seine no 14,
C.P. 160,
Ste-Anne, Manitoba.

Le premier chancelier de l'Université de Winnipeg

M. R. H. G. Bonnycastle, homme d'affaires de Winnipeg et ancien président de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg, a été élu premier chancelier de la nouvelle Université de Winnipeg, lors d'une réunion conjointe du bureau des régents et du sénat. Il sera officiellement installé dans ses fonctions lors du jour d'inauguration de l'Université le 9 novembre.

Né à Binscarth, Man., en 1903, il fit ses études au St. John's College de Winnipeg, au Trinity College de Toronto et au Waldham College de l'Université d'Oxford en Angleterre. Il a étudié le droit au Lincoln Hill de Londres.

Il entrait au service de la compagnie de la Baie d'Hudson en 1925. De 1929 à 1937 il fut le gérant du district de l'Arctique ouest et, de 1939 à 1945, il fut le secrétaire du comité canadien de cette compagnie. Pendant toutes ses années dans le Grand Nord il apprit à bien connaître Indiens et Esquimaux, et aussi les missionnaires catholiques, qu'il rencontrait lors de ses randonnées en avion, bateau, canot, traîne à chiens.

En 1945, M. Bonnycastle se lança dans une entreprise toute différente, celle de l'imprimerie. Mais il n'a jamais cessé d'allier affaires privées et service communautaire. C'est en 1960 qu'il fut nommé président de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg. Il démissionna l'an dernier et revint aux affaires.

Chancelier de Brandon

M. Maitland Steinkopf, premier chancelier de la nouvelle Université de Brandon, sera officiellement installé dans ses nouvelles fonctions lors d'une cérémonie spéciale le 7 octobre prochain. L'Université profitera de l'occasion pour conférer des doctorats honorifiques aux personnalités suivantes: MM. D. L. Campbell, ancien premier ministre du Manitoba, Stanley Knowles, député fédéral de Winnipeg Nord Centre, M. C. Holden, président de Wawanesa Mutual Insurance Co., W. F. McGregor, fermier, W. G. Bigelow, chirurgien, Rév. H. L. MacNeill, ancien doyen des Arts au collège de Brandon.

Une compagnie de Winnipeg ouvre un terminus à Edmonton

Un terminus moderne pour camions desservant la région d'Edmonton a été construit par Atomic Transfer Ltd., messagerie par camion reliant les principales villes des Prairies.

Selon M. R. R. Engel, président et gérant général d'Atomic, le terminus, situé à 6110, Chemin Santa Rosa, est destiné à accélérer le service et à augmenter l'efficacité pour les expéditeurs transportant des marchandises vers et en dehors d'Edmonton.

Le terminus d'Edmonton est construit sur un terrain d'une grandeur de cinq acres, offre un très grand espace pour le stationnement des camions-remorques et permettra l'expansion des commodités et la construction d'autres bâtisses.

Construite de blocs de béton, la nouvelle bâtisse possède aussi une section finie brique pour les bureaux. Munie de douze portes, six de chaque côté, l'édifice permet une opération très rapide. On y a aussi installé un atelier pour le service et l'entretien des véhicules. A l'avenir, si désiré, on peut installer sans difficulté douze portes supplémentaires. Les dimensions sont de 160 pieds par 44 pieds, un total d'environ 7,500 pieds carrés. Un système Telex qui relie Atomic avec les terminus de Winnipeg, Yorkton, Regina, Saskatoon et Calgary assure les communications instantanées avec les clients.

Le gérant à Edmonton est M. Ken Beatty. Atomic Transfer Ltd. est l'une des messageries motorisées interprovinciales les plus importantes du Canada, possédant 250 pièces d'équipement.

Anniversaires

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un heureux anniversaire aux personnes suivantes: M. Raymond Rondeau, 9 octobre; Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, 10 octobre; M. Lucien-G. Rivard, 10 octobre; M. M.-Clément Charrière, 11 octobre; M. Maurice Gauthier, 12 octobre.

Après les consolations infinies qu'un catholique trouve au pied des autels, après les joies de la famille, je ne connais pas de bonheur plus grand que de parler à des jeunes gens qui ont de l'intelligence et du coeur. Ozanam



Je passe mes plus heureux jours au St. Regis
Parce que papa et maman y sont aussi heureux que moi!
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

La division scolaire unitaire de la Rivière-Rouge No 17

sollicite des demandes pour le poste de secrétaire-trésorier adjoint de la Division. Devra entrer en fonction aussitôt que possible.

Qualifications: Grade 12 complet
Expérience de bureau
Préférablement quelques années de comptabilité
Devra consentir à suivre un cours d'administration à l'université

Les demandes seront acceptées avant ou jusqu'au 18 octobre 1967 et devront être adressées au bureau de la **Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17, C. P. 219, St-Pierre, Manitoba.**

T. F. Tétreault, sec.-trés.

Si l'on veut connaître la puissance vraie de la presse, il ne faut jamais faire attention à ce qu'elle dit, mais à la manière dont on l'écoute. — Tocqueville

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
Bureau des timbres pour missions, postez à:
Boite B-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of GEORGES MICHAUD, late of the City of St. Vital, in Manitoba, Retired Farmer.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 1 - 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 8th day of November, A.D. 1967.

DATED at the City of St. Boniface, in Manitoba this 27th day of September, A.D. 1967.

F. R. AVANTHAY,
Solicitor for the Executrix.

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

M. J. Choiselat & Fils
entrepreneurs généraux
Signalez 775-0525
702 Garfield Winnipeg 10, Man.

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: Omer Malo — 233-5710
Réservations: Gérard Bernier 233-3125

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales
bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél.: 247-3695 Rés.: 233-3389

ON DEMANDE

des professeurs pour enseigner au niveau secondaire dans la Division Scolaire La Montagne pendant l'année 1967-1968. Des positions sont disponibles dans les quatre instituts collégiaux.

Echelle de salaire en force le 1er septembre 1967

Classe	Min.	Max.	Rétribution
1	4000	5600	8 x 200
2	4500	6500	8 x 250
3	5200	7500	7 x 300 1 x 100
4	6200	9800	10 x 350 1 x 100
5	6600	10500	9 x 400 1 x 300
6	7200	11100	9 x 400 1 x 300
7	7700	11700	10 x 400

Allocation pour directeur: $200 par classe.
Allocation maritale: $300.

Allocation pour expérience: On reconnaitra l'expérience acquise en enseignant sous permis (maximum 2 ans) aux enseignants qui ont enseigné avec le douzième grade complet ou une scolarité plus élevée.

Allocation pour cours professionnels et académiques: Un CINQUIEME de la différence entre le salaire minimum d'une classe à l'autre pour chaque cours.

Adressez-vous au bureau du secrétaire-trésorier,
André R. Fouasse,
C.P. 30,
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba

Peintures Stephens de première qualité

Latex intérieur		le gallon	$3.95
Très luisante intérieur		le gallon	$4.50
Détergent Surf	Boite de 5 lb	la boite	$1.00
Javelle	128 oz liquide	le gallon	$ .65
Coquetel aux fruits	24/15 oz	la caisse	$4.80
Pois	24/15 oz	la caisse	$3.25
Jus de tomates	12/48 oz	la caisse	$3.80
Soupe aux tomates	48/10 oz	la caisse	$5.00
Maïs en crème	24/15 oz	la caisse	$2.00
Tissu sanitaire		12 rouleaux pour	$1.00

Plusieurs autres articles non-mentionnés
ABLE JOBBERS
383, boul. Provencher, St-Boniface, Man.
Téléphone: 247-4068

RAMSAY MATTHEWS LTD.
Opticiens d'ordonnances
sont heureux d'annoncer la
RÉOUVERTURE
de leur bureau à la Clinique de Saint-Boniface
343, avenue Taché Téléphone: 233-6939